Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_17-DE

DÉPARTEMENT
DRÔME
COMMUNE
BOURG-LÈS-VALENCE

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 21/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 5
Secrétaire de séance :
Éliane GUILLON

Étaient présents :
Marlène MOURIER, Aurélien ESPRIT, Éliane GUILLON, Florian REVERDY, Nathalie JEANY, Grégoire TAFANKEJIAN, Sylvie GHARIBIAN, Stéphan TEYCHONNEAU, Danièle PAYAN, Vincent FUGIER, Camille PAOLI, Mamadou DIALLO, Maëli DUFRESNE, Tanguy GERLAND, Célia MANGOLD, Chantal BILLIET, Rachel VAQUE, William ROUCHOUZE, Nancy GUIBOUD, Wahid HAMADOUCHE, Martine IMBERT, Stéphane DJENDOYAN, Rosaline ASLANIAN-HABRARD, Christiane RANC, Maria CARLOMAGNO, Marie-Hélène MIRAMONT, Bruno ROUX

Étaient absents :
Paolino TOLA, donne pouvoir à Mamadou DIALLO
Wilfrid PAILHÈS, donne pouvoir à Bruno ROUX
Frédéric TREMBLAY, donne pouvoir à Christiane RANC
Denis CLUZEL, donne pouvoir à Maria CARLOMAGNO
Valérie BELLEMIN, donne pouvoir à Marie-Hélène MIRAMONT

17. AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL DE LA SPL VALENCE ROMANS TOURISME

Rapporteur
A. ESPRIT

La Société Publique Locale (SPL) « Valence Romans Tourisme », au sein de laquelle la Commune de Bourg-lès-Valence est actionnaire, a engagé ces dernières années un programme d'investissements important visant l'aménagement et l'adaptation du Palais des Congrès afin de répondre aux attentes des clientèles-cibles du tourisme d'affaires.

Afin de faciliter et permettre la réalisation de ces investissements structurants, « Valence Romans Agglo », actionnaire majoritaire (95%), avait consenti, il y a quatre ans, une avance en compte courant au profit de la SPL.

Sur proposition de Valence Romans Agglo, et afin de renforcer les fonds propres et stabiliser durablement la structure financière de l'entreprise publique locale dans l'ensemble de ses missions et actions en faveur du développement de l'économie locale par le tourisme, le Conseil d'administration de la SPL, réuni le 09 septembre 2025, a acté le besoin de procéder à une augmentation de capital, notamment par la conversion en capital de cet apport en compte courant.

Conformément aux statuts et aux textes en vigueur, la Ville est ainsi appelée à se prononcer sur cette augmentation de capital et sur l'autorisation donnée à son représentant de voter en conséquence lors de la prochaine Assemblée générale de la SPL.

Par conséquent,

Vu la délibération du 09 Septembre 2025 du Conseil d'administration de la SPL Valence Romans Tourisme ;

Vu la délibération du 02 Décembre 2021 de Valence Romans Agglo relative à une avance en compte courant d'associé au profit de la SPL Valence Romans Tourisme ;

Vu que cette conversion n'a pas d'incidence sur la gouvernance de la SPL (que ce soit au sein du Conseil d'Administration ou au sein de l'Assemblée Générale des actionnaires), Valence Romans Agglo restant actionnaire majoritaire ; les villes de Valence, Romans, Bourg-de-Péage, Chabeuil et Bourg-lès-Valence, actionnaires minoritaires à part égale et leur pouvoir identique.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_17-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire, représentant de la Ville à l'Assemblée Générale de la SPL Valence Romans Tourisme, à voter en faveur de l'augmentation de capital dans les limites envisagées par le rapport du Conseil d'administration, de procéder à la modification corrélative des statuts et le dote de tous pouvoirs à cet effet ;

- **AUTORISE** la réalisation de cette souscription par conversion en capital de l'apport en compte courant de « Valence Romans Agglo » auprès de la « SPL Valence Romans Tourisme » pour un montant de 523.600 euros (soit 280 actions) et en numéraire pour un montant de 400 euros.

- **PRECISE** qu'après conversion, la répartition de l'actionnariat serait donc ainsi établie :
  - ✓ Valence Romans Agglo : 385 actions
  - ✓ -Ville de Bourg-de-Péage : 1 action
  - ✓ -Ville de Bourg-lès-Valence : 1 action
  - ✓ -Ville de Chabeuil : 1 action
  - ✓ -Ville de Romans : 1 action
  - ✓ -Ville de Valence : 1 action

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Résultat du vote : Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Fait à Bourg-lès-Valence, le 07 OCT. 2026

Le secrétaire de séance,

Éliane GUILLON

Le Maire,

Marlène MOURIER

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

DÉPARTEMENT
DRÔME
COMMUNE
BOURG-LÈS-VALENCE

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 21/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 5
Secrétaire de séance :
Éliane GUILLON

Étaient présents :
Marlène MOURIER, Aurélien ESPRIT, Éliane GUILLON, Florian REVERDY, Nathalie JEANY, Grégoire TAFANKEJIAN, Sylvie GHARIBIAN, Stéphan TEYCHONNEAU, Danièle PAYAN, Vincent FUGIER, Camille PAOLI, Mamadou DIALLO, Maëli DUFRESNE, Tanguy GERLAND, Célia MANGOLD, Chantal BILLIET, Rachel VAQUE, William ROUCHOUZE, Nancy GUIBOUD, Wahid HAMADOUCHE, Martine IMBERT, Stéphane DJENDOYAN, Rosaline ASLANIAN-HABRARD, Christiane RANC, Maria CARLOMAGNO, Marie-Hélène MIRAMONT, Bruno ROUX

Étaient absents :
Paolino TOLA, donne pouvoir à Mamadou DIALLO
Wilfrid PAILHÈS, donne pouvoir à Bruno ROUX
Frédéric TREMBLAY, donne pouvoir à Christiane RANC
Denis CLUZEL, donne pouvoir à Maria CARLOMAGNO
Valérie BELLEMIN, donne pouvoir à Marie-Hélène MIRAMONT

18. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU SYNDICAT MIXTE VALENCE ROMANS MOBILITÉS

Rapporteur
N. JEANY

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse, chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

À ce titre, le conseil municipal **PREND ACTE** du rapport d'activité 2025 du Syndicat Mixte Valence Romans Mobilités.

Fait à Bourg-lès-Valence, le 07 OCT. 2026

Le secrétaire de séance,

Éliane GUILLON

Le Maire,

Marlène MOURIER

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

25



VALENCE ROMANS Mobilités

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

ÉDITO

La mobilité est pour Valence Romans Mobilités un pilier essentiel de l'attractivité et de l'économie de notre territoire. Depuis de nombreuses années, le syndicat mixte a à cœur d'offrir un bouquet de services de mobilités (bus, vélo, covoiturage, autopartage, etc...) répondant aux besoins variés des zones urbaines, péri-urbaines et rurales sur son territoire.

2025 : Une année de développement et de préparation de la mobilité de demain

En 2025, nous avons investi dans la trajectoire 100% énergies propres prévue pour 2032 en faisant l'acquisition de nouveaux véhicules et en finalisant la construction d'un nouveau centre d'exploitation.

En 2025, nous avons renforcé nos services vélos pour développer davantage les usages.

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement en faveur des mobilités partagées en développant le covoiturage et l'autopartage.

En 2025, nous avons structuré la mobilité de ces prochaines années en menant des projets de requalification conséquents, en révisant des schémas directeurs majeurs et en préparant le développement de nouveaux services de mobilité.

En 2025, nous avons établi une feuille de route du conseil en mobilités ambitieuse, tournée vers un accompagnement personnalisé de nos usagers, des salariés et des habitants.

Ces engagements s'ancrent pleinement dans la volonté du syndicat mixte de proposer des solutions de mobilité bien pensées, accessibles au plus grand nombre et respectueuses de l'environnement.

Nous sommes convaincus que la mobilité de demain se dessine aujourd'hui, avec tous les acteurs de notre territoire et sommes déterminés à la mettre en œuvre.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

SOMMAIRE



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Les Transports collectifs 4

Une première année de fonctionnement pour le nouveau réseau 4
Les bus, acteurs majeurs de la transition énergétique 4
Un nouveau centre d'exploitation VRM à Saint-Paul-lès-Romans 5
Un nouveau service dédié aux salariés : Citéa Pro 6
La sécurité du réseau, une préoccupation majeure de VRM 7
Un réseau accessible pour tous 7
Une année de structuration pour la mobilité de demain 8

Les Mobilités actives et partagées 10

Une offre de services vélos confortée 10
De l'importance de la prise en compte de la marche à pied 14
Le schéma directeur vélo et marche 15
La mobilité partagée 16
La mobilité des marchandises 17

L'accompagnement du public 18

Mobilité des salariés : un accompagnement renforcé et personnalisé 18
Les publics en besoin d'accompagnement 20
Le grand public 21
Une nouvelle feuille de route du Conseil en Mobilités 22
La mobilité connectée 22

Les projets du syndicat 23

Suivi annuel du Plan de Mobilité 23
Expertise technique auprès des communes 23
Un engagement dans le Contrat local de santé 23
Création d'un Observatoire de la mobilité 23

Organisation du syndicat 24

Finances 26



LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE



Une première année de fonctionnement pour le nouveau réseau

Une fréquentation globale qui continue de croître

Depuis le lancement du nouveau réseau en septembre 2024, des dynamiques commerciales positives sont observées au sein des deux pôles urbains et la ligne qui les relie :

- Le réseau du cœur urbain de Valence maintient son dynamisme avec des lignes structurantes performantes et des lignes de proximité assurant un maillage plus fin du secteur valentinois.
- Le réseau romanais se remet des grosses perturbations. L'offre est maintenant présente pour accompagner le renouveau urbain, avec une ligne 100% faibles émissions.
- La ligne InterCitéa est plus efficace et sereine pour les voyageurs : plus de places disponibles avec une ligne directe qui a trouvé ses habitués et une croissance en développement.

11,5 MILLIONS
de voyageurs en 2025

+4% DE VOYAGEURS
depuis 2023

1 PARI RÉUSSI
pour ce nouveau réseau, adopté rapidement par le plus grand nombre

35 LIGNES RÉGULIÈRES
et de nombreuses lignes à vocation scolaire

+ DE 173 000 HABITANTS
à moins de 300 m d'une ligne régulière

84 000 EMPLOIS DESSERVIS,
une desserte des zones renforcée avec le lancement du nouveau service Citéa Pro

Les bus, acteurs majeurs de la transition énergétique

Depuis 2015, Valence Romans Mobilités investit fortement dans la transition énergétique, convaincu du rôle qu'ont les transports dans la préservation de l'environnement.

Dans la continuité de son action envers une mobilité propre, VRM a poursuivi ses investissements en faveur du mix énergétique Electrique/BioGNV.

63 % des véhicules de notre réseau de bus Citéa roulent avec des énergies à faibles émissions (électricité ou BioGNV).

61% des kilomètres parcourus en bus sur le territoire sont réalisés avec ces véhicules.

Cette amélioration s'explique notamment par les acquisitions de nouveaux véhicules réalisées ces dernières années mais également par le renouvellement de 3 véhicules gasoil en BioGNV sur l'année 2025.

Cette année, le syndicat a également investi dans la diminution des bruits de roulage sur les itinéraires des lignes de bus et dans du matériel roulant dernière génération.

Cette année a été une année de structuration pour les projets des années à venir. Aussi, 2 navettes 100 % électriques ont été acquises pour un service à venir courant 2026.

Coût total du projet : 1,7 millions d'euros.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Un nouveau centre d'exploitation VRM à Saint-Paul-lès-Romans

Depuis 2023, le syndicat s'est engagé dans la construction d'un centre d'exploitation sur le secteur romano-péageois. En 2025, après des travaux d'une durée d'un an, le centre d'exploitation implanté à Saint-Paul-lès-Romans a pu être finalisé.

L'implantation d'un centre d'exploitation dans la partie Nord du territoire était le fruit d'une réflexion stratégique :

- Accueillir les bus du réseau urbain de Romans
- Installer une distribution gaz et des bornes de recharge pour bus électriques afin d'accueillir des bus roulant à faibles émissions, biogaz et électriques
- Moderniser le parc de véhicules en remplaçant les véhicules gasoil par des bus roulant à faibles énergies
- Suivre l'agrandissement du parc de véhicules pour le réseau de Romans

Grâce à cet investissement fort de 4.7 millions d'euros, la première ligne 100 % faibles émissions sur le secteur romano-péageois a pu être inaugurée en avril 2025. Cette ligne, la ligne C6, est la plus forte du secteur et transporte chaque année 220 000 visiteurs. Elle roule dorénavant au biogaz grâce à la distribution du centre d'exploitation. VRM avait également fait l'acquisition de 4 nouveaux véhicules en 2024 pour le lancement de cette ligne.

Ce nouveau centre, prochainement équipé de bornes de recharge pour bus électriques s'ancre dans l'objectif 100 % faibles émissions sur le réseau Citéa d'ici à 2030.

1ÈRE LIGNE
100 % faibles émissions à Romans

4 BORNES DE RECHARGE
pour bus électriques

12 POTENCES
d'avitaillement pour bus biogaz



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE



Un nouveau service dédié aux salariés : Citéa Pro

Le début de l'année 2025 a été marqué par le lancement d'un tout nouveau service à destination des zones d'activités : le service Citéa Pro.

Déployé sur les zones d'activités de Rovaltain, La Motte – Chaffit, Auréats – Basseaux et Briffaut – Guimand, cette expérimentation de navettes à la demande cible principalement les trajets domicile-travail aux horaires décalés.

4 NAVETTES

4 ZONES D'ACTIVITÉS

12 800 EMPLOIS
desservis par les navettes

Ce service répond à des besoins variés :

- L'amélioration de la couverture du réseau Citéa avec la desserte de nouveaux arrêts et une complémentarité entre le service Citéa Pro et le réseau régulier
- La desserte des zones par une solution de transport en commun sur la journée pour celles qui n'avaient pas de ligne régulière
- Une amplitude horaire plus large par rapport au réseau régulier
- De la flexibilité et de la rapidité pour réaliser ses trajets car la navette ne dessert que les arrêts demandés, sans faire de détour

Ce service, qui a été conçu pour correspondre aux horaires de travail du plus grand nombre, s'adapte aux besoins et habitudes de travail de chaque zone d'activité. 4 navettes acquises par le syndicat parcourent respectivement une zone d'activités pour améliorer les trajets domicile-travail. Elles peuvent à chaque trajet transporter jusqu'à 22 personnes, dont une PMR.

Cet investissement de 619 000 euros reflète la volonté de VRM de soutenir le développement économique des zones d'activités et d'accompagner les usagers vers des solutions de transport plus flexibles, économiques et écologiques.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

La sécurité du réseau, une préoccupation majeure de VRM

La sécurité du réseau de bus, des voyageurs et des agents d'exploitation est une priorité pour Valence Romans Mobilités. Pour cela, le syndicat a poursuivi son « Plan de sureté du réseau de bus Citéa » par diverses actions :

- Des investissements forts pour la sécurité du réseau (vidéoprotection, système de suivi et d'alerte)
- Une présence continue des agents sur le réseau
- Des partenariats étroits avec les acteurs du territoire comme les forces de l'ordre avec 32 interventions sur le réseau en 2025 et 40 opérations conjointes dans le cadre de contrôles de titres

Les actes de dégradation et les caillassages sont en très nette baisse mais les faits d'agressions verbales sont encore présents. Pour contrer cela, le syndicat s'est équipé de caméras embarquées pour les agents qui composent l'équipe Fraude.



Cet équipement répond à deux objectifs :

- Il permet la prévention et la protection des agents de l'équipe Fraude, l'effet dissuasif des caméras limitera les incidents
- Il permet la collecte des preuves si la justice en a la nécessité

Ce dispositif est communiqué à bord des véhicules. Dans un contexte de conflit naissant, les contrôleurs informeront les passagers oralement de l'activation des caméras. Les images seront ensuite stockées pendant un mois puis détruites.

Un réseau accessible pour tous

Rendre notre réseau de bus Citéa accessible fait également partie des priorités pour le syndicat. Avec des avancées majeures en faveur des personnes en situation de handicap en 2024 avec l'incrémentation du système Roger Voice sur le site internet et l'amélioration du système d'information voyageurs comprenant de nouveaux écrans et des systèmes sonores,



Valence Romans Mobilités continue son engagement en 2025 avec :

- La mise en accessibilité de 24 nouveaux quais, montant à près de 700 quais accessibles sur le territoire
- L'augmentation des formations en partenariat avec l'ADAPEI pour sensibiliser les conducteurs de bus aux différents handicaps
- La tenue de deux commissions d'accessibilité pour évoquer les investissements, services donnés et recueillir les doléances afin d'évoluer conjointement avec les acteurs de l'accessibilité
- La refonte et approbation concertée du schéma directeur d'accessibilité : il présente 11 fiches actions qui ont pour but d'améliorer l'accompagnement et le recours aux transports publics pour les personnes en situation de handicap.

20%
D'AUGMENTATION
des réservations pour le service Citéa Access

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Une année de structuration pour la mobilité de demain

L'année 2025 marque également pour VRM la poursuite et le lancement de nombreuses études.

Pendant deux ans, les équipes de Valence Romans Mobilités ont travaillé avec les différentes communes pour avancer sur divers projets.

Vers des abris renouvelés

Les 5 marchés en cours pour les abribus terminant en 2027, le syndicat a cette année lancé la démarche de renouvellement de ces marchés par une concession d'une durée de 14 ans. Les objectifs de cette nouvelle concession sont de remplacer l'ensemble du mobilier par des abris neufs et harmoniser le mobilier sur l'ensemble du territoire. 450 abribus seront déployés sur 2027 et tous les ans, le nombre d'abris augmentera.



Une agence Mobilités rénovée

En 2025, les équipes ont également travaillé sur la rénovation de l'agence Mobilités de Valence. En 2026, des travaux seront effectués pendant la période estivale pour répondre à plusieurs objectifs :

- Améliorer la convivialité pour l'accueil des clients par la matérialisation d'espaces distincts
- La possibilité de prendre rendez-vous avec les conseillers en mobilités
- Améliorer l'accessibilité pour tous et assurer une zone d'attente fluide
- Améliorer les postes de travail pour les conseillers



Ces rénovations seront l'occasion de moderniser l'agence Mobilités avec d'une part la digitalisation des informations voyageurs et d'autre part une refonte des designs et couleurs de l'agence.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Un site propre bus central sur la Route de Romans : une première

Parmi les projets en préparation, Valence Romans Mobilités, Valence Romans Agglo, la ville de Valence et le département de la Drôme ont également préparé les travaux sur la route de Romans. Ce projet, débutant en 2026 et terminant à l'été 2027, a pour but de requalifier cette route afin de favoriser tous les modes de déplacements. Au programme : création d'un site propre bus axial, aménagement d'une piste cyclable et d'une voie verte, création d'un giratoire et d'un carrefour à feux.



Illustration non contractuelle. Vue projetée du futur quartier.

Avec les récentes modifications statutaires ces aménagements sont intégralement financés par VRM.

Une ligne de Bus à Haut Niveau de Service en construction

Enfin, cette année, Valence Romans Mobilités a particulièrement avancé sur un projet phare pour le territoire : le lancement d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service sur la ligne C1.

Pour ce projet, 14 bus articulés 100% électriques ont été commandés en début d'année pour un investissement de 14 millions d'euros. Ce projet structurant a pour objectif d'améliorer la ligne la plus forte du réseau en augmentant performance et qualité de service.

Pour mener à bien ce projet, de nombreux travaux ont été préparés tout le long de la ligne afin d'allonger ses 52 quais, les mettre en accessibilité, installer des bornes d'information voyageurs, reprendre les sections de voirie pour optimiser et apaiser la circulation et renouveler les réseaux enfouis de Valence Romans Eau.

La refonte de cette ligne est également l'occasion de porter deux nouveaux projets de travaux sur la ligne, prévus pour 2028 :

- La requalification du Pôle d'échanges de Briffaut où de nombreuses lignes circulent, afin de fluidifier le trafic et repenser les flux des autres modes



- La création d'un Pôle d'échanges multimodal à Valence Sud.

L'accueil de ces 14 véhicules de 20 mètres de long occasionnera également des travaux au centre d'exploitation de Valence.

Cette année, une réflexion a été menée pour mettre en place un système de recharge de véhicules électriques innovant, performant et évolutif pour accompagner la transformation énergétique du syndicat.

22 MILLIONS D'EUROS
investis pour cette future ligne

LES MOBILITÉS ACTIVES ET PARTAGÉES

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE



La mobilité alternative est un enjeu du quotidien pour notre territoire. Une nette augmentation des parts modales du vélo, de la marche, du covoiturage et de l'autopartage s'observe et le syndicat poursuit son engagement envers ces pratiques de nombreuses manières.

Le vélo est un axe majeur de la mobilité alternative et prend une part croissante dans les déplacements des habitants. Pour accompagner la pratique, VRM met en place de nombreux services : des itinéraires cyclables, des vélos en location courte ou longue durée, des consignes vélo, et des boucles de comptage pour évaluer l'évolution de la pratique.

Une offre de services vélos confortée

Un réseau vélo structurant pour le territoire : Cycléo

Depuis 2022, Valence Romans Mobilités met en place le projet ambitieux d'un Plan Vélo Intercommunal. Ce projet est de relier 28 communes de notre territoire par 16 itinéraires cyclables sécurisés avec une signalétique identitaire facilitant la circulation sur ces axes.

Cette année, le syndicat a poursuivi ses travaux avec les gestionnaires de voirie **pour construire, requalifier et déployer la signalétique** (marquage des numéros des itinéraires au sol et totems d'informations) sur les axes du réseau vélo.

86%
du projet est engagé ou réalisé

2.9 MILLIONS
D'EUROS INVESTIS



Les travaux réalisés en 2025 sont :

- Une piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD 538A entre Malissard et Beaumont-lès-Valence
- Une voie verte sur l'avenue de Valence à Chabeuil
- Une continuité sécurisée entre l'avenue de la Libération et la rue de la Forêt, matérialisée par une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Maréchal Juin, et une voie verte doublée d'une piste cyclable sur l'avenue du Dr Santy et le boulevard Roosevelt
- Des pistes cyclables sur l'avenue de Chabeuil à Valence
- Une piste cyclable sur la rive sud de la place Jean Jaurès à Romans
- Une piste cyclable bidirectionnelle sur la rue Simone Abbat à Romans
- Des pistes cyclables dans le centre-bourg de Bourg-de-Péage
- Des bandes cyclables sur la RD 538 en direction d'Alixan

De nombreuses études ont également été menées cette année pour finaliser le réseau :

- Route de Malissard à Valence
- Route des Chasses à Génissieux
- Route de la Maladière à Bourg-de-Péage (RD2532)
- Pont Vieux entre Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

De nouvelles stations Libélo

En 2024, le syndicat menait une réflexion sur l'accroissement des stations Libélo, les vélos en libre-service. Début 2025, cette réflexion s'est concrétisée par l'installation de **15 nouvelles stations** afin d'étendre le réseau et permettre ainsi aux utilisateurs du service de se déplacer plus facilement et plus loin. Le réseau compte désormais 68 stations réparties sur 10 communes.

Ces 15 nouvelles stations ont été implantées :

- À Valence : au plateau des couleures, aux Trinitaires, à Valensolles et dans le quartier de La Bayot
- À Romans : à côte Poids des Farines, à la Paillère, au nord de la gare (Rémy Roure)
- À Bourg-de-Péage : à Mindheleim
- À Malissard : au centre-bourg
- À Portes-lès-Valence : dans la zone d'activités au nord de la commune
- À Bourg-lès-Valence : quartier Bellevue
- À Saint-Marcel-lès-Valence : à la mairie
- À Saint-Péray : à la mairie
- À Guilherand-Granges : au centre commercial
- À Cornas : au centre-bourg



Les 68 stations ont été agrémentées par l'injection de **75 nouveaux vélos** dont 50 à assistance électrique. Fin 2025, le syndicat observe déjà une augmentation de 30% de locations des vélos en comparaison avec 2024 et également d'un nombre d'abonnés en croissance, franchissant la barre des 2 000 abonnés.

68 STATIONS

436 VÉLOS

+30%
d'augmentation des locations par rapport à 2024

336 000
EUROS INVESTIS



L'extension de la flotte Mon Libélo

Observant que la flotte de vélos en location longue durée Mon Libélo était en grande majorité louée en 2024, Valence Romans Mobilités a également pris la décision de doubler sa flotte de vélos à assistance électrique.

En janvier 2026, **112 vélos à assistance électrique** ont rejoint la flotte Mon Libélo. Parmi eux, 5 vélos cargos ont été ajoutés aux 3 déjà présents et un nouveau modèle a été commandé : les vélos longtails, qui permettent de transporter 1 à 2 passagers à l'arrière, au nombre de 10.

Cette augmentation du nombre de vélos, passant la flotte de 123 à 235, a été bien accueillie par les usagers leur permettant notamment de tester ces vélos avant de passer à l'acte d'achat.

Ce projet a demandé un investissement de 220 000 € pour le syndicat.

235 VÉLOS
À LA LOCATION

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

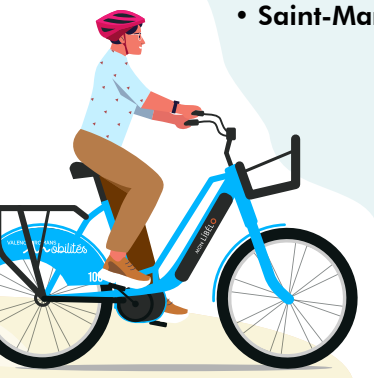


Lever le frein du stationnement vélo

Conscient que le stationnement d'un vélo peut être un frein au recours régulier de cette pratique, Valence Romans Mobilités a continué sa lancée dans le plan de stationnement vélo mis en place sur le territoire en déployant plus de dispositifs de stationnement vélo.

Courant 2025, **352 appuis vélos ont été déployés** dans plusieurs communes :

- **Valence**
- **Romans**
- **Alixan**
- **Charmes-sur-Rhône**
- **Génissieux**
- **Montmeyran**
- **Mours-Saint-Eusèbe**
- **Saint-Marcel-lès-Valence**



Cet investissement de 65 000 euros porté par le syndicat monte le nombre total d'appuis présent sur le territoire à plus de 2600.

En 2025, les équipes du pôle «mobilités alternatives» ont également mené **une étude pour le déploiement de stationnements sécurisés à Romans**, à différents secteurs de la commune :

- À la gare, pour améliorer l'intermodalité entre vélo et transports en commun
- Dans le centre historique, pour pallier le manque de stationnements privés dans l'habitat ancien.

Les consignes Vélobox déployées ces dernières années, comprenant 222 places, et les 3 consignes Vélobox Chrono ont quant à elles continué d'accueillir les vélos des usagers de manière sécurisée avec des taux de remplissage encourageants.

222 PLACES
en Vélobox avec abonnement

+ DE 2 600
appuis vélos

18 PLACES
en Vélobox sans abonnement

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Évaluer la pratique du vélo

Afin d'évaluer au mieux la pratique du vélo sur son territoire, Valence Romans Mobilités a mis en œuvre une stratégie de déploiement de boucles de comptages et de compteurs vélos.

En 2024, le syndicat investissait 19 000 euros dans l'acquisition de 4 nouveaux compteurs vélos.

En 2025, VRM a investi 68 000 euros dans **l'acquisition de 10 nouveaux compteurs**, déployés sur les communes de Valence, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Romans pour comptabiliser la fréquentation du vélo et mieux comprendre les flux de déplacements. Désormais, Valence Romans Mobilités compte 21 points de comptage répartis sur le territoire.

Le déploiement de ces nombreux points de comptage permet au syndicat de mesurer la croissance du nombre de vélos qui s'opère d'année en année.

Ces dernières années, le nombre de cyclistes a augmenté sur presque tous les points de comptage, notamment ceux situés en accès à Valence depuis l'Ardèche ou depuis Portes-lès-Valence. Les points les plus fréquentés dans ce secteur sont ceux pour lesquels l'augmentation est la plus forte :

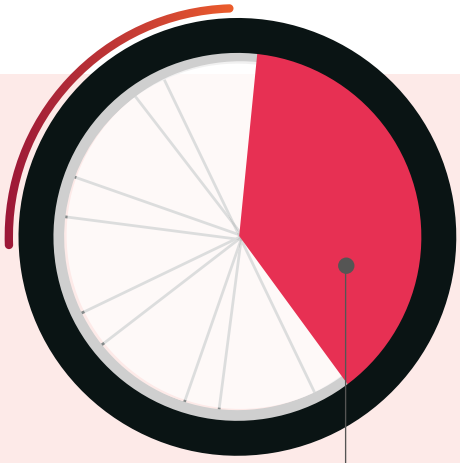
- **Le pont Mistral :** une augmentation de + de 50% est observée entre 2022 et 2025
- **La rue des Alpes :** une augmentation de + de 80% est observée pour la même période.

En termes de quantité, ces axes voient passer **entre 450 et 650 vélos au quotidien** par sens, avec **des pics enregistrés à 1300** par sens sur le pont Mistral en juin 2025 et 1000 rue des Alpes en septembre 2025.

À Romans, la croissance de la pratique se constate également. Ainsi, **au niveau du PN 19** à côté de la gare, la fréquentation a augmenté de 40 % entre 2021 et 2025. En moyenne, 417 cyclistes passent sur cet axe par sens au quotidien.

Les résultats de ces compteurs sont autant d'informations précieuses pour le syndicat et sa stratégie de déploiement de services vélos.





40%
D'AUGMENTATION
de la pratique observée en moyenne sur tous les points de comptage par rapport à 2024

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

De l'importance de la prise en compte de la marche à pied

La marche est un mode de déplacement important puisqu'il concerne presque tous les usagers, ce mode étant complémentaire à tous les autres moyens de déplacements. La prise en compte de ce mode est primordiale pour favoriser des flux apaisés entre tous les modes de transport.

Dans cette démarche de prise en compte des déplacements piétons, Valence Romans Mobilités a mis en place un nouveau dispositif pour faciliter l'orientation des visiteurs de Romans. Sur le parvis de la gare, VRM a déployé **l'installation d'un gouvernail piéton.**

Ce nouveau type de mobilier urbain permet d'apporter **une signalétique plus détaillée aux piétons** et leur offre la possibilité de **se déplacer facilement sans GPS**, dès leur arrivée sur le territoire. Ce gouvernail est composé d'une carte de la ville dans une capsule qui tourne à 360°, indiquant la bonne direction à prendre pour se rendre aux points d'intérêts principaux de la ville de Romans.

Ce gouvernail **indique également tous les services et infrastructures de mobilité déployés à Romans** : lignes du réseau de bus Citéa, stations vélos Libélo, consignes Vélobox, itinéraires cyclables, stations d'autopartage et aires de covoiturage.
Ainsi, les piétons pourront se rendre de part et d'autre de la ville avec le mode de transport de leur choix.

Ce dispositif est prévu pour être modifié facilement en changeant la carte présente dans la capsule. Pour cela, Valence Romans Mobilités a investi 19 500 € et a mené une étude pour installer un autre gouvernail au niveau de la gare de Valence.





Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Le schéma directeur vélo et marche



Du fait de la croissance des pratiques du vélo et de la marche ces dernières années, Valence Romans Mobilités a **actualisé sa feuille de route pour le vélo** à l'échelle du territoire et y a également **intégré la marche à pied.**

Cette feuille de route prend la forme d'un **schéma directeur en faveur des modes actifs**. Il a été élaboré en lien avec l'ensemble des parties prenantes concernées sur le territoire comme les communes, les EPCI, les départements et associations.

Conscient du potentiel d'évolution de ces pratiques sur le territoire, VRM y dresse un **état des lieux détaillé des distances à parcourir** pour les usagers pour se rendre à un arrêt de bus ou un point d'intérêt et dresse **25 actions** visant à :

- **Amplifier la politique cyclable** déjà bien installée (aménagements cyclables, stationnements vélos, service de vélos en location courte et longue durée, …)
- **Accompagner la marche du quotidien** (rendre l'espace public accessible aux personnes à mobilité réduite, envisager des panneaux pour mieux se repérer dans la ville, développer la marche pour se rendre à l'école et aux abords des arrêts de transports en commun, …)
- **Pacifier l'espace public,** notamment aux abords des centres-villes et en traversée des villages
- **Sensibiliser** à la pratique des modes actifs

Selon l'Ademe, pour atteindre la neutralité carbone, la moitié des déplacements devra se faire à pied ou à vélo d'ici 2050. L'état des lieux dressé dans ce schéma directeur montre que le potentiel existe sur notre territoire.

2 TIERS DES HABITANTS SONT À MAXIMUM :

7 MINUTES
à pied d'un arrêt de bus

15 MINUTES
d'une centralité (commerce, équipements, …)

15 MINUTES
à pied d'une école

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

La mobilité partagée

Le covoiturage

En 2025, le covoiturage a également pris une part importante dans les déplacements du territoire. Après un partenariat avec BlaBlaCar Daily fructueux en 2024 et poursuivi en 2025, la pratique a pris une ampleur remarquable en 2025. En effet, le nombre de trajets effectués via la plateforme a augmenté de **83 % par rapport à 2024** et le nombre de kilomètres parcourus a augmenté de 72% ! L'année 2025 confirme l'appétence des habitants pour cette pratique qui se veut flexible pour parcourir de longues distances et circuler entre territoires. Le syndicat observe également la fidélisation des utilisateurs, qui semblent convaincus de la solution après un premier essai.



Pour accompagner cette croissance spectaculaire, **VRM a implanté 4 nouvelles aires** à Montmeyran, Valence, Ourches et Bésayes, portant à 33 le nombre total d'aires de covoiturage.

Valence Romans Mobilités a également lancé une **étude sur l'opportunité d'installer des lignes de covoiturage** matérialisées par des arrêts placés à des points stratégiques du territoire.

Pour l'accompagnement du covoiturage, le syndicat a investi 97 000 euros.

1 069 199
kilomètres parcourus en 2025

50 208
trajets réalisés en 2025

2 478
nouvelles inscriptions sur BlaBlaCar Daily en 2025

72% D'AUGMENTATION
des kilomètres parcourus

L'autopartage



L'autopartage représente une solution pratique pour les trajets occasionnels à réaliser en voiture, sans avoir la nécessité d'en posséder une. La stratégie de VRM est d'implanter des stations réparties sur les pôles à forte densité de population pour offrir une solution de mobilité près de chez soi pour les déplacements personnels ou de son lieu de travail pour les déplacements professionnels.

En 2025, le syndicat mixte a déployé **deux nouvelles stations Citiz,** partenaire de ce service :

- À Valence : à la médiathèque de Latour-Maubourg
- À Romans : sortie Nord de la gare

Observant une **croissance de 19%** de la pratique de cette solution de mobilité entre 2024 et 2025, ces 20 stations seront accompagnées de 9 nouvelles stations en 2026.

20
voitures disponibles

+DE 270 000
kilomètres parcourus

19% D'AUGMENTATION
entre 2024 et 2025

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

La mobilité des marchandises

La mobilité des marchandises est un sujet dont Valence Romans Mobilités a à cœur de faire évoluer les pratiques. Pour ce faire, le syndicat a **mis à jour la feuille de route en termes de logistique urbaine,** la dernière datant de 2016.

Cette refonte du schéma directeur, décliné en **7 fiches actions concrètes et ciblées**, a pour but de prendre en compte ce sujet dans son ensemble, notamment la question du «dernier kilomètre».

Ce schéma directeur a été **élaboré en concertation étroite avec l'ensemble des parties prenantes :** transporteurs, logisticiens, organisations professionnelles du transport et de la logistique, chambres consulaires, communes, …

Les objectifs de cette feuille de route sont de **poursuivre et finaliser certaines actions** engagées sur la réglementation en ville, les aires de livraison ou encore la livraison hors domicile. Il s'agit également **d'étudier dans quelle mesure la livraison à vélo peut se développer dans les centres-villes.**

Cette étude a été réalisée grâce au programme InTerLUD+ qui subventionne 23 900 euros sur cette étude.

Le syndicat a de son côté investi 20 000 euros.

7 FICHES
actions concrètes



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC



2025 marque un tournant dans l'action du syndicat mixte concernant le conseil en mobilités. Cette année structurante a été l'occasion d'établir une feuille de route pour les années à venir, avec l'appui de la constitution d'une nouvelle équipe.

L'approche du syndicat repose sur l'accompagnement personnalisé et la proximité avec tous les usagers. Désormais, l'accès aux solutions de mobilité s'adapte à des publics variés : grand public, employeurs et publics en besoin d'accompagnement tels que les scolaires, les séniors, les publics en insertion professionnelle et les publics en situation de handicap.

La feuille de route dressée apporte des accompagnements adaptés aux besoins de chaque public, sous forme de conventions, ateliers, stands, livrets, recommandations, …

Mobilité des salariés : un accompagnement renforcé et personnalisé

La mobilité des salariés

Valence Romans Mobilités s'investit pleinement dans l'accompagnement des employeurs de son territoire. Cette implication passe notamment par la signature d'un Plan Mobilité Employeur, un engagement de la part de l'employeur de faciliter et rendre plus vertueux les déplacements domicile-travail de ses salariés d'une part et un engagement de la part de VRM d'accompagner ces changements au mieux.



En 2025, l'équipe de conseillers en mobilité a tenu **41 stands** auprès des employeurs et leurs salariés pour informer aux solutions de mobilité et un accent particulier a été mis sur le lancement du nouveau service Citéa Pro.

Le syndicat a également innové en étendant ses **temps de présence aux salons dédiés aux professionnels** pour mettre en avant le Plan Mobilité Employeur, comme au salon Business Service Expo et la Foire du Dauphiné. Une communication spécifique a été conçue pour accompagner ces temps de présence, composée d'un livret et d'un kakemono.

71
conventions PME signées

41 STANDS
réalisés auprès des employeurs

+ DE 3 300 SALARIÉS
conseillés en stands

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Le Challenge Mobilité

Le syndicat est le relais local du Challenge Mobilité organisé par la région Rhône-Alpes. L'objectif de ce Challenge est, pour tous les salariés des structures inscrites, de venir au travail lors d'1 jour défini, **par un mode de déplacement autre que l'autosolisme.**

La 15ème édition de ce Challenge a de nouveau été une réussite et une preuve de **la volonté des employeurs du territoire** à s'engager auprès de leurs collaborateurs dans une démarche d'amélioration de leur mobilité.

En 2025, les trois usages les plus recourus par les salariés pour cette journée ont été :

- Le covoiturage, avec une part de 32%
- Le télétravail, choisi par 23% des participants
- Le vélo, choisi par 14% d'entre eux



78
structures participantes

13 000
salariés engagés

7
nouvelles participations

37 500 KM
réalisés autrement qu'en voiture individuelle

Plan Mobilité Campus

Cette fin d'année 2025 a été marquée par la concrétisation d'un Plan Mobilité important pour le territoire puisqu'il concerne non seulement des salariés mais également une très grande partie des étudiants de notre territoire.



En effet, Valence Romans Mobilités et l'Université Grenoble Alpes ont signé le **Plan Mobilité Campus** et une feuille de route établie en collaboration étroite, concrétisant la volonté de l'UGA de **s'investir pour la mobilité de son personnel et ses étudiants.**

Cette convention fait suite à un accompagnement de longue date auprès des écoles de l'UGA se matérialisant par une présence forte lors de la rentrée scolaire, dans les écoles et lors de la Fête de la rentrée.

5 300
étudiants concernés par le PMC

380 ÉTUDIANTS
conseillés lors de 5 stands réalisés

270 SALARIÉS
concernés par le PMC

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Les publics en besoin d'accompagnement



2816 ÉLÈVES
accompagnés par VRM en 2025

Un engagement particulier porté pour les plus jeunes

Valence Romans Mobilités met en place, par le biais de différents programmes, des **animations ciblées à destination du public scolaire.**

En partenariat avec l'ADATEEP 26-07, VRM propose des interventions dans **tous les collèges du territoire** à destination des classes de sixième. Ces ateliers allient une partie théorique en salle et un volet pratique dans un car avec une présentation des équipements de sécurité et un exercice d'évacuation.

L'objectif est d'ancrer, chez les jeunes, **les bonnes pratiques en matière de transport en commun,** tant pour leur sécurité que pour le respect des autres usagers et du conducteur. Un temps de présence a également été fait au Tournoi futsal de Valence pour sensibiliser à ce sujet les jeunes.

Le projet PartiGo, **escape game interactif dans un car,** permet lui aussi d'aborder les règles de sécurité de manière ludique avec les élèves de CM1 et CM2. À travers la résolution d'énigmes par binôme, les enfants apprennent les comportements adaptés dans les transports, tout en développant leur esprit d'équipe et leur réflexion.

Enfin, **l'opération « Savoir Rouler À Vélo » (SRAV)**, déployée depuis 2023 sur plusieurs communes du territoire à destination des élèves de CM1-CM2, vise à généraliser la pratique du vélo en toute sécurité.

Ce programme national, structuré en trois étapes clés, permet aux enfants de :

- Découvrir les règles de sécurité et les équipements indispensables
- Maîtriser les bases techniques en milieu sécurisé
- Apprendre à circuler en autonomie et en respectant le code de la route

Cette approche progressive, encadrée par des intervenants formés, favorise l'acquisition d'une véritable autonomie à vélo, tout en sensibilisant les jeunes à l'importance des mobilités actives et durables.

En 2025, ces actions ont touché près de 2200 élèves de 6ème grâce aux interventions de l'ADATEEP 26-07 et 140 élèves de primaires avec le dispositif PartiGo. Quant au programme « Savoir Rouler à Vélo », 470 élèves répartis sur une vingtaine de classes en ont bénéficié en 2025.

Le développement d'actions en faveur de l'insertion professionnelle

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des publics en insertion professionnelle, VRM a mené plusieurs actions clés pour renforcer la connaissance de ses services et faciliter l'accès à la mobilité pour tous.

Cette année, l'équipe de conseillers en mobilité a dessiné une feuille de route pour ce public avec pour objectif de cibler à la fois les accompagnants et leurs bénéficiaires. Aussi, des premières formations à nos services ont pu être mises en place auprès de 34 conseillers France Travail, exprimant un besoin important d'approfondir leurs connaissances pour mieux informer leurs bénéficiaires sur les solutions de mobilité disponibles sur le territoire. Ces discussions ont ouvert la voie à la création de futurs ateliers pratiques.

Un stand d'information à l'AFPA a également permis d'informer directement les publics en insertion sur les solutions de mobilité auxquels ils peuvent avoir recours.

34 conseillers formés

46 bénéficiaires accompagnés

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE



52
stands tenus auprès du grand public

1 935
personnes accompagnées

Le grand public

VRM s'engage sur des temps de présence variés

En complément de l'accompagnement de manière personnalisée auprès de divers publics, le syndicat mixte a également pris la décision en 2024 de se rendre au plus près des habitants de son territoire avec son stand mobile.

En 2025, les conseillers en mobilités ont intensifié leurs temps de présence en **diversifiant les possibilités :**

- **En marchés locaux :** 4 stands et 363 personnes conseillées
- **En chaînes d'inscriptions des collèges :** 27 permanences et 843 abonnements et renouvellement d'abonnements réalisés
- **En stands spontanés « Tour des Mobilités » :** 15 stands réalisés, 400 visiteurs conseillés et 213 abonnements et renouvellements effectués
- **En événements grand public :** Valence en gastronomie, championnat d'Europe du cyclisme et Fête du printemps de Beauvallon. Ces 3 temps de présence ont permis de conseiller plus de 1 100 personnes
- **En grande surface :** 30 personnes conseillés
- **En renfort devant l'agence Mobilités de Valence :** 42 personnes conseillées



Retour sur l'opération « Cyclistes, Brillez »

En 2025, VRM s'est de nouveau engagé dans la campagne **« Cyclistes, Brillez » portée par la FUB.** Cette campagne courant sur le mois de novembre consiste à sensibiliser les cyclistes sur le besoin d'être visibles lors de leurs trajets de nuit.
Les équipes de conseillers en mobilités se sont rendus **dans plusieurs zones d'activités avec leur van** pour distribuer des kits de sécurité composés d'un bracelet réfléchissant et un gilet de sécurité ou une housse de sac à dos réfléchissante.

Ces kits ont également été **distribués dans les agences de Valence et Romans.**

Pour ce projet, le syndicat a investi 4 100 euros.

+ DE 600
kits distribués

7 STANDS
réalisés

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Une nouvelle feuille de route du Conseil en Mobilités

Afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants, Valence Romans Mobilités a choisi de **restructurer son équipe de conseillers en mobilités** et **dresser une feuille de route claire** pour les années à venir sur la thématique du conseil en mobilités.

Courant 2025, l'équipe est organisée autour de **3 conseillers en mobilités**, chacun dédié à des publics précis :

- **Publics en besoin d'accompagnement :** scolaires, séniors, public en insertion professionnelle et public en situation de handicap
- **Employeurs**
- **Grand public et étudiants**

Ainsi, des objectifs sont fixés auprès de chacun de ces publics pour répondre à 3 besoins majeurs :

- **Personnaliser l'accompagnement**
- **Toucher le plus d'habitants possible**
- **Faire connaître les solutions de mobilité sur le territoire**

Stands, ateliers, formations, rencontres professionnelles et animations variées sont au programme pour assurer la sensibilisation de tous les publics.

Toutes ces présences sont assurées grâce au **déploiement d'une communication et d'outils d'animations adaptés** : livrets, kakemonos, roue de la mobilité, cartographies, essais de vélos à assistance électrique, …

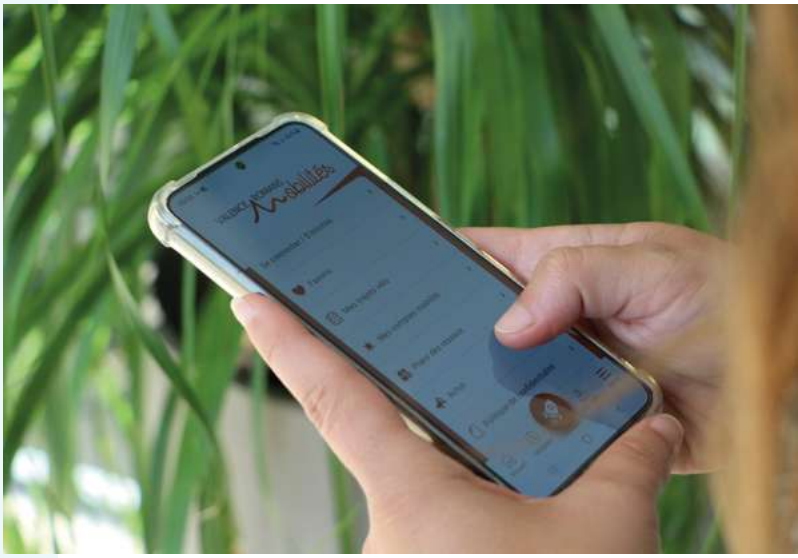
Cette feuille de route accompagne de manière optimale les points de contact déjà en place auprès des usagers tels que les agences Mobilités de Valence et Romans, le centre d'appels et les équipes terrain.

2026 sera l'année de mise en œuvre de cette feuille de route et sera l'occasion de tester les formats et la pertinence des temps de présence prévus afin d'améliorer l'efficacité du conseil en mobilités.

La mobilité connectée

Les usagers les plus autonomes pourront se renseigner sur les services de mobilité proposés par Valence Romans Mobilités grâce à ces 5 applications :

- **Valence Romans Mobilités :** Cette application permet de circuler facilement sur le réseau de bus Citéa, calculer un itinéraire, consulter les horaires et infos trafic en temps réel ou encore acheter son titre de transport Citéa
- **L'application My Mobi :** Cette application permet de réserver un transport à la demande Citéa Résa, Citéa Access et Citéa Pro
- **L'application Libélo PBSC :** Elle permet de trouver une station de vélos en libre-service Libélo sur tout le territoire, consulter leur taux de remplissage et déverrouiller l'accès à un vélo.
- **BlaBlaCar Daily :** Cette application permet de trouver un trajet en covoiturage pour réaliser son parcours domicile-travail
- **Citiz :** L'application Citiz permet de trouver un véhicule en autopartage sur le territoire et en gérer la réservation de bout en bout.



LES PROJETS DU SYNDICAT

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Suivi annuel du Plan de Mobilité

Le Plan de Mobilité (autrefois appelé Plan de Déplacements Urbains) est la **feuille de route du territoire en termes de déplacements urbains.** Il comporte **53 actions** portées par Valence Romans Mobilités et par l'ensemble des acteurs du territoire : communes, EPCI, départements, …

Approuvé en 2016 pour un horizon d'une dizaine d'années, il fait l'objet d'un suivi annuel qui est présenté chaque année aux partenaires lors d'un comité de pilotage. Ce dernier présente aussi l'occasion de **mettre en lumière des projets vertueux.** Par exemple, en 2025, la commune de Beaumont-lès-Valence a présenté sa politique cyclable, en complément du projet Cycléo porté par VRM et le conseil départemental de la Drôme.

En 2026, Valence Romans Mobilités entreprendra la révision de ce Plan de Mobilité.

Un engagement dans le Contrat local de santé

VRM s'est engagé aux côtés de la ville de Valence, avec 15 autres partenaires (Agence régionale de santé, hôpitaux, Éducation nationale, …) pour le nouveau Contrat local de santé pour la période 2025-2027.

L'ambition est de **mettre la santé au cœur de toutes les politiques publiques.**

Création d'un Observatoire de la mobilité

Le syndicat a décidé de tester un outil innovant pour **mettre en place un observatoire dynamique de la mobilité.** L'outil, développé par Mobility Metrix, croise plusieurs jeux de données (Insee, téléphonie mobile, voitures connectées, …). Il permettra **d'analyser l'évolution des comportements de mobilité** sur le territoire (le volume de déplacements, les origines-destinations, les temps de parcours, …) et ainsi adapter la stratégie globale de mobilité.



Expertise technique auprès des communes

En 2025, le syndicat **a accompagné techniquement** des communes dans leur projet urbain autour de la conciliation des enjeux de circulation importante et de sécurité pour les modes actifs :

- Malissard : études des modes actifs qui a permis de proposer à la commune des améliorations pour permettre de développer la marche et le vélo dans le bourg.
- Châteauneuf-sur-Isère : étude des modes actifs en 2 volets : propositions de petites améliorations pour la prise en compte des modes actifs à l'échelle du centre-bourg, notamment sur l'axe de transit qui traverse le centre, et entre le centre-bourg et les lotissements situés au sud.
- Génissieux : accompagnement technique dans son projet d'apaisement du centre-bourg et de mise à sens unique de l'axe de transit qui traverse le centre, en lien avec le CD26.
- Montmeyran : propositions pour améliorer les liaisons modes actifs entre le bourg et les hameaux situés à l'Est, avec notamment la proposition de tester un dispositif innovant de signalisation d'une « voie verte sauf riverains ».
- Saint-Georges-les-Bains : préconisations sur les liaisons vélo entre le centre-bourg et l'itinéraire Via Rhôna.
- Barbières : accompagnement de la commune pour la mise en place d'une zone 30 sur l'axe qui traverse le bourg, en lien avec le CD26.

6 ÉTUDES
menées pour les communes

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

8 SÉANCES
à fin 2025

3 COMITÉS SYNDICAUX

37 DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL
issus de l'agglomération Valence Romans Agglo et de la Communauté de Communes Rhône Crussol

LE BUREAU EXÉCUTIF
(à fin décembre 2025)

Mme Marylène PEYRARD	PRÉSIDENTE
M. Jean-Luc CHAUMONT	1ER VP
Mme Jany RIFFARD	2E VP
M. Daniel GROUSSON	3E VP
M. Damien GOT	4E VP
M. Lionel BRARD	5E VP
Mme Françoise AGRAIN	
M.Christophe CHANTRE	
Mme Karine GUILLEMINOT	
Mme Agnès JAUBERT	
Mme Nadine MANTEAUX	

L'ORGANIGRAMME

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Julien MICHELON

Pôle Administratif et Financier J. CARMIGNANI	Pôle Transport Collectif E. BIANUCCI	Pôle Mobilités Alternatives et Planification P. MARTIN	Pôle Communication M. BEURIER
SERVICE COMMANDE PUBLIQUE / AFFAIRES JURIDIQUES L. INGIGNOLI (1 ETP)	**SERVICE OFFRE DE TRANSPORT** S. CHAPELLE (0,8 ETP)	**SERVICE INFRASTRUCTURES CYCLABLES** A. ECHASSERIEAU (1 ETP)	**SERVICE COMMUNICATION** M. BEURIER (1 ETP)
SERVICE SECRÉTARIAT / ACCUEIL C. GONDRAN (0,7 ETP)	**SERVICE EXPLOITATION - ÉQUIPEMENT** A. SASSI (1 ETP) D. VERSTRAETEN (1 ETP)	**SERVICE MOBILITÉS ACTIVES ET PARTAGÉES** E. BRUEL (1 ETP)	**SERVICE CONSEILS EN MOBILITÉS** M. VERROT (1 ETP) A. DUMOULIN (1 ETP) T. PIERRON (1 ETP)
SERVICE RESSOURCES HUMAINES / ASSEMBLÉE C. BANC (1 ETP)	**SERVICE PATRIMOINE - INVESTISSEMENT** L. DUPERIER (0,8 ETP)	**SERVICE PATRIMOINE - PLANIFICATION - ÉTUDES** G. GAUTRONNEAU (0,9 ETP)	
SERVICE COMPTABILITÉ FINANCES J. CARMIGNANI (1 ETP) C. GONDRAN (0,2 ETP)	**SERVICE PERFORMANCE DES TC - ÉTUDES** T. COLMON (1 ETP)		

L'ORGANISATION DU SYNDICAT

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

L'ÉQUIPE DU COMITÉ SYNDICAL

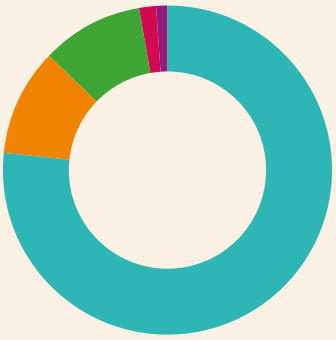
M. Stéphane LAFAGE	CORNAS	Communauté de Communes Rhône Crussol
Mme Jany RIFFARD	GUILHERAND-GRANGES	
Mme Sandrine LALLEMAND	SAINT-GEORGES-LES-BAINS	
Mme Agnès QUENTIN-NODIN	SAINT-PÉRAY	
Mme Marielle GARNIER	SAINT-ROMAIN-DE-LERPS	
M. Christophe CHANTRE	TOULAUD	
M. Jean-Claude DUCLAUX	ALIXAN	Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
Mme Nadine MANTEAUX	BÉSAYES	
Mme Laure-Elise FAURE	BOURG-DE-PÉAGE	
Mme Anna PLACE	BOURG-DE-PÉAGE	
Mme Dominique GENTIAL	BOURG-LÈS-VALENCE	
M. Florian REVERDY	BOURG-LÈS-VALENCE	
M. Alban PANO	CHABEUIL	
Mme Agnès JAUBERT	CHATEAUNEUF-SUR-ISÈRE	
M. Daniel BARRUYER	CHATILLON-SAINT-JEAN	
Mme Laurence THON	CHATUZANGE-LE-GOUBET	
M. Fabrice LARUE	CLÉRIEUX	
M. Dominique SYLVESTRE	LA BAUME-CORNILLANE	
M. Jean-Marc VALLA	MALISSARD	
Mme Marylène PEYRARD	MONTÉLÉGER	
M. Bernard VALLON	MONTÉLIER	
M. Jérôme POUILLY	MONTMIRAL	
Mme Karine GUILLEMINOT	MOURS-SAINT-EUSÈBE	
Mme Geneviève GIRARD	PORTES-LÈS-VALENCE	
M. Daniel GROUSSON	PORTES-LÈS-VALENCE	
M. Damien GOT	ROMANS-SUR-ISÈRE	
M. Etienne-Paul PETIT	ROMANS-SUR-ISÈRE	
Mme Marie-Hélène THORAVAL	ROMANS-SUR-ISÈRE	
Mme Marie MONTMAGNON	SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE	
Mme Françoise AGRAIN	SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE	
M. Adem BENCHELLOUG	VALENCE	
M. Lionel BRARD	VALENCE	
M. Jean-Luc CHAUMONT	VALENCE	
M. Franck DIRATZONIAN-DAUMAS	VALENCE	
Mme Cécile PAULET	VALENCE	
Mme Morgane SAILLOUR	VALENCE	
M. Franck SOULIGNAC	VALENCE	

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Finances

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

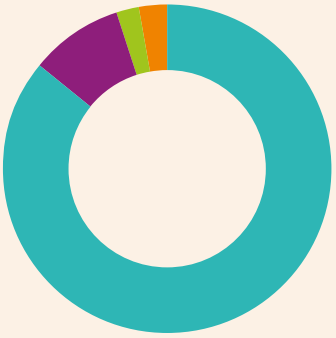
52 925 676 €



- Versement Mobilité
- Participations Etat + Région AURA
- Recettes de billetterie
- Participations des membres
- Autre, divers

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

47 367 558 €



- Services (réseau bus, services vélo, …)
- Amortissements
- Masse salariale (agents + élus)
- Autres, divers

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

7 261 088 €



- Matériel de transport
- Systèmes et informatique
- Travaux des centres d'exploitations Bus et atelier
- Services vélos
- Autres équipements et divers

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

VALENCE ROMANS Mobilités

98 rue Léon Gaumont - CS 10045
26902 Valence cedex 9

Création graphique : Eve Issartel - designbyeve.fr
Crédits photos : Valence Romans Mobilités
Photo de couverture : Valence Romans Mobilités

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_18-DE

Dessinons la mobilité de demain

VALENCE ROMANS Mobilités

valenceromansmobilites.fr

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DÉPARTEMENT
DRÔME
COMMUNE
BOURG-LÈS-VALENCE

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 21/09/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 5
Secrétaire de séance :
Éliane GUILLON

Étaient présents :
Marlène MOURIER, Aurélien ESPRIT, Éliane GUILLON, Florian REVERDY, Nathalie JEANY, Grégoire TAFANKEJIAN, Sylvie GHARIBIAN, Stéphan TEYCHONNEAU, Danièle PAYAN, Vincent FUGIER, Camille PAOLI, Mamadou DIALLO, Maëli DUFRESNE, Tanguy GERLAND, Célia MANGOLD, Chantal BILLIET, Rachel VAQUE, William ROUCHOUZE, Nancy GUIBOUD, Wahid HAMADOUCHE, Martine IMBERT, Stéphane DJENDOYAN, Rosaline ASLANIAN-HABRARD, Christiane RANC, Maria CARLOMAGNO, Marie-Hélène MIRAMONT, Bruno ROUX

Étaient absents :
Paolino TOLA, donne pouvoir à Mamadou DIALLO
Wilfrid PAILHÈS, donne pouvoir à Bruno ROUX
Frédéric TREMBLAY, donne pouvoir à Christiane RANC
Denis CLUZEL, donne pouvoir à Maria CARLOMAGNO
Valérie BELLEMIN, donne pouvoir à Marie-Hélène MIRAMONT

19. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS GÉNÉRAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025 DE VALENCE ROMANS AGGLO

Rapporteur
N. JEANY

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse, chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

À ce titre, le conseil municipal **PREND ACTE** du rapport d'activités général et développement durable 2025 de Valence Romans Agglo.

Le conseil municipal prend acte de la délibération.

Fait à Bourg-lès-Valence, le 07 OCT. 2026

Le secrétaire de séance,

Éliane GUILLON

Le Maire,

Marlène MOURIER

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Rapport d'activités et de développement durable 2025

Valence Romans Agglo

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Rapport d'activités et rapport de développement durable : un seul et même document

- Document commun pour la 2e année
- Une communication institutionnelle simplifiée et plus lisible
- Une vision globale et transversale des actions de l'Agglo et de leur impact
- Économies de temps (écriture/mise en page) et d'argent (impression/distribution)
- Services sollicités une seule fois plutôt que deux (voire trois si on inclut le PCAET)
- Le rapport intégré dans un « numéro spécial » du magazine

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Concrètement

- Document entièrement réalisé en interne
- Un rapport organisé autour des 4 ambitions du projet de territoire 2020/2026
- Les actions développement durable identifiées au fil du document
- Diffusion toutes boîtes aux lettres (110 000 exemplaires) en juillet

- Vous pouvez présenter ce rapport en Conseil municipal dès maintenant (disponible sur l'Espace élus)











Ambition 1 : l'Agglo en transition

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- Évaluation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Éclairage public de moins en moins énergivore
- Règlement de gestion et zonage des eaux pluviales urbaines en cours d'approbation
- Approbation du Plan d'actions pour la prévention des inondations (Papi)
- Services de l'Agglo de plus en plus éco-responsables
- 5 villes labellisées « Ville sobre en eau »
- Déploiement de la thématique antigaspi lors des événements Agglo
- Acquisition de la compétence escalade pour 3 sites de son territoire



Ambition 2 : l'Agglo attractive

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO ATTRACTIVE

- Création de Valence Romans Innov'
- Accompagnement et financement dans la rénovation énergétique de logements
- Réalisation de l'Espace événementiel de Romans : investissement de 7 millions d'euros
- 59 candidats en lice pour décrocher l'un des 6 Trophées de l'entreprise 2025



Ambition 3 : l'Agglo au quotidien

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- Acquisition du statut d'autorité organisatrice du Service public petite enfance (SPPE)
- Apprentissage de la natation aux élèves de primaire et sensibilisation aux risques de noyade
- Signature d'un Contrat territorial pour la création artistique (CTCA)
- Déclinaison de l'édition 2025 de Chemin des artistes en herbe
- Création d'une carte unique MédiAgglo
- Structuration du réseau des écoles de musique



Ambition 4 : l'Agglo solidaire

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- Mutualisation des services Agglo pour le compte des communes adhérentes
- Redistribution d'une partie des ressources de l'Agglo aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
- Attribution du fonds de concours pour l'attractivité du territoire
- Création d'un service Solidarités qui gère notamment les 4 aires d'accueil permanentes des gens du voyage et l'aire de grand passage
- Nouvelle organisation dans la gestion de la fourrière et des 2 refuges du territoire



Principaux projets et perspectives

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- Mise aux normes et agrandissement de la station de traitement des eaux usées de Romans
- Rénovation de la Maison de la musique et de la danse de Valence
- Construction d'une nouvelle cuisine centrale
- Implication de 100 % des cantines fournies par la cuisine centrale dans la réduction du gaspillage alimentaire et l'augmentation de la valorisation des produits non consommées
- Signature du contrat Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranéen-Corse
- Lancement des travaux sur le poste de relevage de l'Épervière et de la rénovation des stations de traitement des eaux usées de 5 communes du territoire

Principaux projets et perspectives

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- Poursuite du développement de la collecte des déchets en apport volontaire
- Construction d'une déchèterie à Chabeuil
- Déploiement de nouvelles filières en déchèteries pour valoriser les déchets
- Déploiement de la flotte de véhicules électrique
- Déploiement du dispositif « ville fraîche » en partenariat avec les communes
- Poursuite de l'éco-responsabilité dans les services de l'Agglo

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

Valence Romans Agglo

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

ÉDITO

Comme l'an dernier, le rapport annuel d'activités de Valence Romans Agglo s'enrichit d'une lecture développement durable. Ce double regard traduit une conviction profonde que l'action publique locale ne peut plus dissocier ce qu'elle fait de la manière dont elle le fait, ni les résultats obtenus de leur impact sur les femmes, les hommes et les territoires qui les portent.

Les trois piliers du développement durable, économique, environnemental et humain sont le fil conducteur de notre action. Derrière chaque aménagement, chaque équipement, chaque dispositif d'accompagnement, c'est cette exigence de cohérence qui guide nos choix.

En 2025, nous avons poursuivi et amplifié notre engagement. Sur le plan économique, nous avons continué d'accompagner les entreprises et les filières d'avenir, de valoriser nos savoir-faire et d'optimiser nos parcs d'activités pour en faire des espaces attractifs et durables. Sur le plan environnemental, la transition écologique avance concrètement : gestion de l'eau à l'échelle du territoire, développement des énergies renouvelables, réduction des déchets, et poursuite de notre plan de sobriété énergétique qui produit des résultats tangibles. Sur le plan humain enfin, nous restons attentifs à ce que chaque habitant des 54 communes de l'agglomération bénéficie d'un accès équitable au logement, au sport, à la culture et aux services essentiels. Nul doute que le projet de territoire qui sera adopté à la fin de l'année le démontrera de la plus belle des manières.

Car ce rapport est aussi le reflet d'un territoire qui se prépare à écrire un nouveau chapitre. La grande consultation des habitants lancée au printemps, les travaux du séminaire des élus à venir en septembre afin de construire ensemble ce futur projet de territoire, sont autant de signes d'une agglomération dynamique, innovante et où il fait bon vivre.

Les actions que vous allez découvrir dans ces pages illustrent cet engagement au quotidien. Elles sont le fruit du travail collectif des élus, des agents dont je veux saluer l'implication quotidienne et de tous les partenaires de Valence Romans Agglo que je remercie.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Nicolas Daragon
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

SOMMAIRE

P.3-7
LES ÉLUS ET LES COMMUNES

P.8-9
LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

P.10-11
LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLO

P.12-13
LES FAITS MARQUANTS 2025

P.14
QU'APPELLE-T-ON
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

P.15
L'AGGLO EN
TRANSITION

P.27
L'AGGLO
ATTRACTIVE

P.34
L'AGGLO AU
QUOTIDIEN

P.42
L'AGGLO
SOLIDAIRE

Les actions ayant un impact sur le développement durable sont identifiées par le picto ci-contre ou un texte de la couleur de celui-ci.

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025
Directeur de la publication : Nicolas Daragon
Directrice de la communication : Judith Eno
Rédaction : Isabelle Fay
Maquette et mise en page : Clémence Petit
Impression : Despesse
© Direction de la Communication Valence Romans Agglo

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Nicolas Daragon
PRÉSIDENT DE VALENCE ROMANS AGGLO
Maire de Valence



Marie-Hélène Thoraval
1RE VICE-PRÉSIDENTE
Efficacité de l'action publique
Maire de Romans-sur-Isère



Alban Pano
2E VICE-PRÉSIDENT
Communication, relation aux communes et enseignement supérieur
Maire de Chabeuil



Marlène Mourier
3E VICE-PRÉSIDENTE
Culture
Maire de Bourg-lès-Valence



Laurent Monnet
4E VICE-PRÉSIDENT
Économie et innovation
Adjoint au Maire de Valence



Karine Guilleminot
5E VICE-PRÉSIDENTE
Finances
Adjointe au Maire de Mours-Saint-Eusèbe



Éric Spitz
6E VICE-PRÉSIDENT
Sports
Conseiller délégué de Valence



Françoise Chazal
7E VICE-PRÉSIDENTE
Ressources humaines
Maire d'Étoile-sur-Rhône



Jérôme Pouilly
8E VICE-PRÉSIDENT
Transitions
Maire de Montmiral



Nathalie Nieson
9E VICE-PRÉSIDENTE
Cycle de l'eau
Maire de Bourg-de-Péage



Jean-Paul Crouzet
10E VICE-PRÉSIDENT
Aménagement et habitat
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Olivier Richard
11E VICE-PRÉSIDENT
Famille et petite enfance
Maire de Charpey



Élise Clément
12E VICE-PRÉSIDENTE
Enfance et jeunesse
Maire de Chatuzange-le-Goubet



Jean-Michel Valla
13E VICE-PRÉSIDENT
Agriculture, alimentation et développement rural
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence



Alexandre Despesse
14E VICE-PRÉSIDENT
Cadre de vie : déchets, biodiversité, voiries communautaires (hors ZAE)
Conseiller délégué de Valence



Jean-Claude Duclaux
15E VICE-PRÉSIDENT
Vie sociale
Maire d'Alixan

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Patrick Reynaud
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Commande publique
Adjoint au Maire de Châteauneuf-sur-Isère



Nadine Chevrol
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Démocratie participative et accès aux services publics
Maire de Saint-Laurent-d'Onay



Franck Soulignac
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Communication externe
Adjoint au Maire de Valence



Marie-Françoise Pascal
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Partenariats artistiques et culturels et formation artistique
Adjointe au Maire de Valence



Laurent Jacquot
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Patrimoine culturel
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Georges Rastklan
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Attractivité
Adjoint au Maire de Valence



Antonin Koszulinski
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Emploi, filières et talents
Adjoint au Maire de Portes-lès-Valence



Aurélien Esprit
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Aménagement des zones économiques
Adjoint au Maire de Bourg-lès-Valence



Bruno Vitte
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Tourisme
Maire d'Hostun



Vincent Bret
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Evènements sportifs
Maire de Valherbasse



Olivier Rochas
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Santé et sécurité au travail
Maire de Montmeyran



Jean-Luc Chaumont
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Décarbonation et énergies renouvelables
Conseiller délégué de Valence



Etienne-Paul Petit
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Éclairage public
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



Baptistin Courtial
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Autorité organisatrice des compétences eau potable et assainissement
Maire de Granges-les-Beaumont



Lionel Brard
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Régies communautaires eau et assainissement
Conseiller délégué de Valence



Thierry Chopard
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations et réponse aux crises
Maire de Montéléger



Philippe Hourdou
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Droit des sols
Maire de Marches



Franck Diratzonian-Daumas
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Politique de la ville
Adjoint au Maire de Valence



Charlyne Servant
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Lieux accueil enfants/parents
Maire de Montvendre



Richard Deyre
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Développement rural
Maire de Upie



Cyril Vallon
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Restauration collective et alimentation
Maire de Beaumont-lès-Valence



Geneviève Girard
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Prévention et valorisation des déchets
Maire de Portes-lès-Valence



Sylvain Fauriel
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ASSOCIÉ À L'EXÉCUTIF
Conseiller délégué de Valence

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LES 112 CONSEILLERS PAR COMMUNE


Alixan

Jean-Claude Duclaux
Vice-président
Maire


Barbières

Gilles Bonnardel
Conseiller communautaire
Maire


Barcelonne

Johanna Payot-Rimet
Conseillère communautaire
Maire


Beaumont-lès-Valence

Cyril Vallon
Conseiller communautaire délégué
Maire


Beauregard-Baret

Alexandre Robin
Conseiller communautaire
Maire


Beauvallon

Bruno Chatelet
Conseiller communautaire
Maire


Bésayes

Sylvie Vigier
Conseillère communautaire
Maire


Bourg-de-Péage

Nathalie Nieson
Vice-présidente
Maire


Bourg-de-Péage

Frédéric Morenas
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Bourg-de-Péage

Anna Place
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Bourg-de-Péage

Christian Rolland
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Bourg-lès-Valence

Marlène Mourier
Vice-présidente
Maire


Bourg-lès-Valence

Aurélien Esprit
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire


Bourg-lès-Valence

Éliane Guillon
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Bourg-lès-Valence

Nathalie Jeany
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Bourg-lès-Valence

Wilfrid Pailhes
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Bourg-lès-Valence

Christiane Ranc
Conseillère communautaire
Conseillère municipale


Bourg-lès-Valence

Florian Reverdy
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Bourg-lès-Valence

Grégoire Tafankejian
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Chabeuil

Alban Pano
Vice-président
Maire


Chabeuil

Amandine Guilhot
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Chabeuil

Daniel Pienne
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Charpey

Olivier Richard
Vice-président
Maire


Châteaudouble

François Coat
Conseiller communautaire
Maire


Châteauneuf-sur-Isère

Patrick Reynaud
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire


Châtillon-Saint-Jean

Baptiste Lodéon de Kermel
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Chatuzange-le-Goubet

Élise Clément
Vice-présidente
Maire


Chatuzange-le-Goubet

Bruno Peudevin
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Clérieux

Jean-Marie Wozniak
Conseiller communautaire
Maire


Combovin

Séverine Bouit
Conseillère communautaire
Maire


Crépol

Richard Burcet
Conseiller communautaire
Maire


Étoile-sur-Rhône

Françoise Chazal
Vice-présidente
Maire


Étoile-sur-Rhône

Yoann Durif
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Eymeux

Fabrice Bar
Conseiller communautaire
Maire


Génissieux

Joseph Cellier
Conseiller communautaire
Maire


Geysssans

André Mège
Conseiller communautaire
Maire


Granges-les-Beaumont

Baptistin Courtial
Conseiller communautaire délégué
Maire


Hostun

Bruno Vitte
Conseiller communautaire délégué
Maire


Jaillans

Jean-Noël Fournat
Conseiller communautaire
Maire


La Baume-Cornillane

Dominique Sylvestre
Conseiller communautaire
Maire

La Baume-d'Hostun

Patrick Mistrat
Conseiller communautaire
Maire

Le Chalon

Emilie Chenevier
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE


Malissard

Jean-Marc Souciet
Conseiller communautaire
Maire


Marches

Philippe Hourdou
Conseiller communautaire délégué
Maire


Montéléger

Thierry Chopard
Conseiller communautaire délégué
Maire


Montélier

Bernard Vallon
Conseiller communautaire
Maire


Montmeyran

Olivier Rochas
Conseiller communautaire délégué
Maire


Montmiral

Jérôme Pouilly
Vice-président
Maire


Montvendre

Charlyne Servant
Conseillère communautaire déléguée
Maire


Mours-Saint-Eusèbe

Karine Guilleminot
Vice-présidente
Adjointe au Maire


Ourches

Stéphane Cousin
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Parnans

Philippe Boyer
Conseiller communautaire
Maire


Peyrins

Dominique D'agostino
Conseiller communautaire
Maire


Peyrus

Georges Deloche
Conseiller communautaire
Maire


Portes-lès-Valence

Geneviève Girard
Conseillère communautaire déléguée
Maire


Portes-lès-Valence

Jean-Michel Bochaton
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Portes-lès-Valence

Stéphanie Houset
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Portes-lès-Valence

Antonin Koszulinski
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire


Rochefort-Samson

Danielle Clément
Conseillère communautaire
Maire


Romans-sur-Isère

Marie-Hélène Thoraval
Vice-présidente
Maire


Romans-sur-Isère

Edwige Arnaud
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Romans-sur-Isère

Jérémy Bedouin
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Romans-sur-Isère

David Buisson
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Romans-sur-Isère

Annie-Claude Cocoual
Conseillère communautaire
Conseillère municipale


Romans-sur-Isère

Jean-Paul Crouzet
Vice-président
Adjoint au Maire


Romans-sur-Isère

Linda Hajjari
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Romans-sur-Isère

Thomas Huriez
Conseiller communautaire
Conseiller municipal


Romans-sur-Isère

Laurent Jacquot
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire


Romans-sur-Isère

Philippe Labadens
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire


Romans-sur-Isère

Florence Maire
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Romans-sur-Isère

Nadia Outrequin
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


Romans-sur-Isère

Isabelle Pagani
Conseillère communautaire
Conseillère municipale


Romans-sur-Isère

Etienne-Paul Petit
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire


Saint-Bardoux

Étienne Larat
Conseiller communautaire
Maire


St-Christophe-et-le-Laris

Héléne Depit
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


St-Laurent-d'Onay

Nadine Chevrol
Conseillère communautaire déléguée
Maire


St-Marcel-lès-Valence

Jean-Michel Valla
Vice-président
Maire


St-Marcel-lès-Valence

Christelle Sœur
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire


St-Michel-sur-Savasse

Jocelyn Bouvier
Conseiller communautaire
Maire


St-Paul-lès-Romans

Pascal Bos
Conseiller communautaire
Maire


St-Vincent-la-Commanderie

Romain Ronzy
Conseiller communautaire
Maire


Triors

Pascal Hansberque
Conseiller communautaire
Maire

Upie

Richard Deyre
Conseiller communautaire délégué
Maire

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE



Nicolas Daragon
Président
Maire



Adem Benchelloug
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire



Lionel Brard
Conseiller communautaire délégué
Conseiller municipal



Jean-Luc Chaumont
Conseiller communautaire délégué
Conseiller municipal



Paul Christophle
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Laurence Dallard
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Alexandre Despesse
Vice-président
Conseiller municipal



Franck Diratzonian-Daumas
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire



Sylvain Fauriel
Conseiller communautaire associé à l'Exécutif
Conseiller municipal



Marie Fremont
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Jennifer Gaulier
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Nathalie Iliozer
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Anne Jung
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Malika Kara-Laouar
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Stéphane Magnin
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Sandra Mivière
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Laurent Monnet
Vice-président
Adjoint au Maire



Marie-Françoise Pascal
Conseillère communautaire déléguée
Adjointe au Maire



Cécile Paulet
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Grégory Planet
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire



Valentine Porche
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Christine Priotto
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Véronique Pugeat
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Virginie Rioli
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire



Georges Rastklan
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire



Morgane Saillour
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Franck Soulignac
Conseiller communautaire délégué
Adjoint au Maire



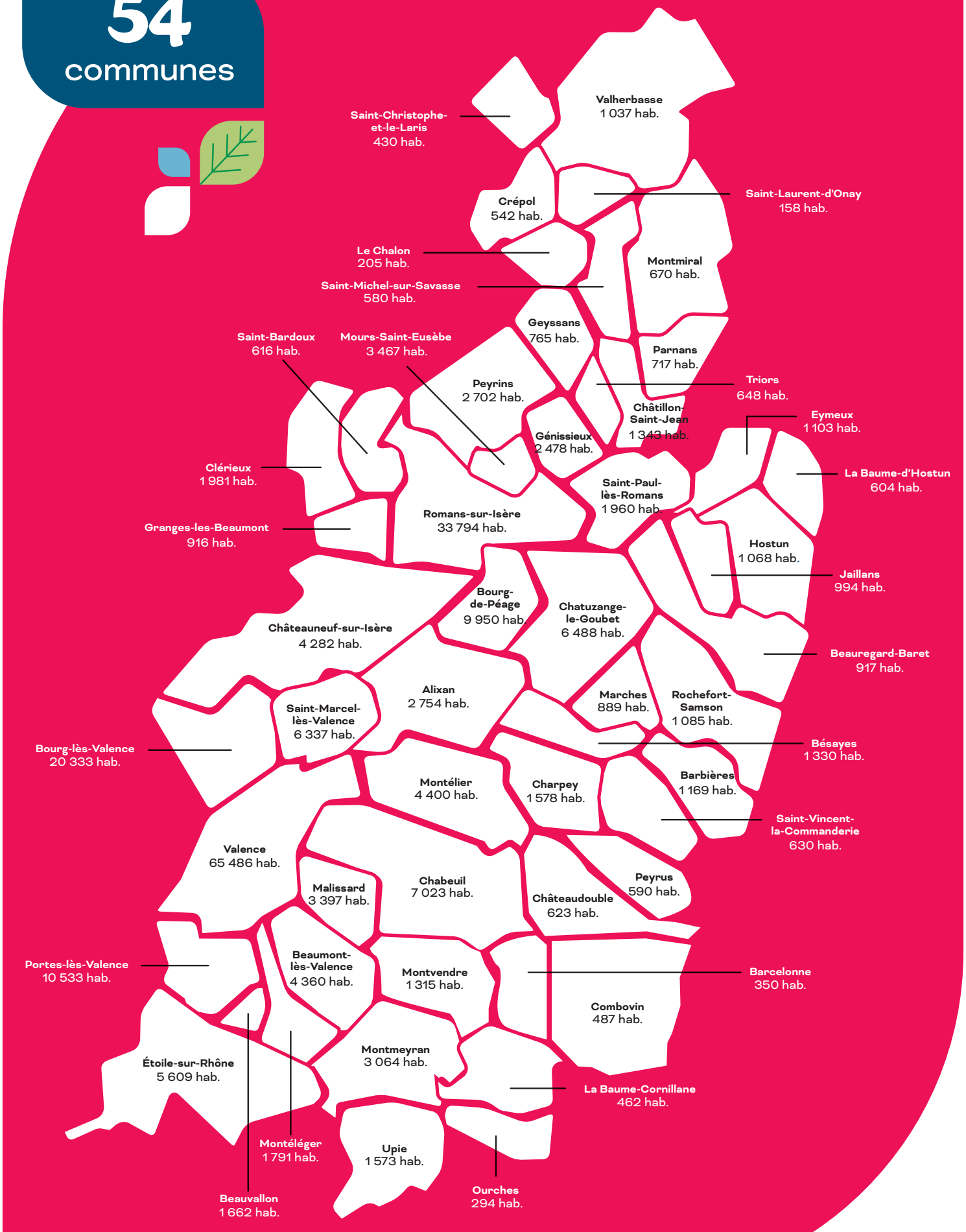
Eric Spitz
Vice-président
Conseiller municipal



Vincent Bret
Conseiller communautaire délégué
Maire

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

54 communes



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

Les Communautés d'agglomération exercent des compétences réparties en trois catégories, définies par la loi.

1. Compétences obligatoires

Ce sont les missions **imposées par la loi** que l'Agglomération **doit obligatoirement** exercer, sans possibilité de refus. **Elles constituent le socle minimal de son action.**

> Développement économique
> Aménagement de l'espace communautaire
> Coordination de la politique de la ville
> Équilibre social de l'habitat (Programme local de l'habitat)
> Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés
> Gestion de l'eau potable
> Assainissement des eaux usées
> Gestion des eaux pluviales urbaines
> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
> Accueil des gens du voyage

2. Compétences supplémentaires

Ce sont des compétences que l'Agglomération **peut choisir d'exercer** parmi une liste fixée par la loi. **Le choix relève d'une décision politique locale, validée par les Communes membres.** Leur exercice est encadré par la définition d'un « intérêt communautaire » (critères pour déterminer quels équipements ou actions relèvent de l'Agglomération et non des Communes).

— PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

> **Lutte contre la pollution de l'air, préservation de la biodiversité,** soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie…

— ACTION SOCIALE

> **Petite enfance :** crèches collectives et familales, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants-parents
> **Enfance-jeunesse :** Prévention Information Jeunesse (PIJ) et, pour les communes de moins de 5 000 habitants, animations de proximité et de prévention pour les 11/17 ans (Points jeunes), animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaires, dispositifs de vacances pour les 6/17 ans
> **Aide aux victimes** avec les associations du réseau France Victimes

— CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

> Le théâtre de la Fabrique ; le Centre du patrimoine arménien ; Lux, Scène nationale ; l'École supérieure d'art et de design (Esad) ; la Maison de la musique et de la danse et ses annexes à Valence ; la Cité de la Musique à Romans ; les médiathèques ; le Train Théâtre et le Train-Cinéma à Portes-lès-Valence ; la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence
> **La patinoire de Valence, les piscines** (à plusieurs bassins de nage) et **les centres aquatiques**

— CADRE DE VIE

> **Voiries d'intérêt communautaire :** voiries des zones d'activités communautaires, pistes cyclables du Plan vélo intercommunal, voies de transports en commun en site propre, infrastructures des bus et cars à haut niveau de service (en lien avec Valence Romans Mobilités) et aires de co-voiturage

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

3. Compétences facultatives

Ce sont des missions que l'Agglomération **peut décider librement d'exercer,** en plus des compétences obligatoires et supplémentaires. **Elles ne sont ni imposées ni limitées par la loi :** l'Agglomération les choisit en fonction de ses besoins spécifiques ou de sa stratégie (par exemple pour renforcer la cohérence des politiques publiques).

> **Énergies renouvelables et énergies nouvelles :** accompagnement à la transition énergétique

> **Chemins de randonnée :** création, aménagement, entretien et mise en valeur des sentiers de randonnée

> **Espaces naturels :** valorisation des espaces naturels sensibles

> **Protection de la ressource en eau** et des milieux aquatiques

> Prévention et lutte contre le risque **inondation**

> **Éclairage public**

> Commercialisation **touristique**

> **Événements culturels**

- Soutien de manifestations et d'associations dans les territoires ruraux et péri-urbains
- Sensibilisation à la culture scientifique, technique et industrielle
- Actions du service patrimoine labellisé Ville et pays d'art et d'histoire et gestion du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap)

> **Lecture publique** au sein des 13 médiathèques

> **Enseignement de la musique, de la danse et du chant** au Conservatoire à rayonnement départemental

> **France Services**

> **Enseignement supérieur :** soutien aux actions relatives à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

> **Evénements sportifs :** soutien à des manifestations à fort rayonnement

> **Apprentissage de la natation** pour les élèves des écoles primaires

> Informatisation des **écoles primaires**

> **Communications électroniques :** exploitation et développement d'infrastructures et de réseaux

> **Fourrière et refuges animaliers**

> **Crématorium**

> Contribution au **Service départemental d'incendie et de secours**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLO

Médiathèques

Beaumont-lès-Valence - 12, allée des Pins

Bourg-lès-Valence — La Passerelle
1, place des Rencontres

Chabeuil - Espace Mosaïque - 8, rue du 19 mars 1962

Châteauneuf-sur-Isère - 5, rue de l'École

Étoile-sur-Rhône — Le Patio - 1, rue Vente-cul

Mours-Saint-Eusèbe - Place de l'Europe

Portes-lès-Valence
Centre culturel Louis Aragon - 1, rue Louis-Aragon

Romans

- **Espace Simone de Beauvoir** (ouverture 2027)
  Rue Sabaton (Espace éphémère - 20, rue de la République)
- **La Monnaie**
  Rue Ninon-Vallin

Valence

- **F. Mitterrand - Latour-Maubourg**
  26, place Latour-Maubourg
- **Fontbarlettes** - Place Camille-Saint-Saëns
- **Valence Sud** - 33, rue Albert-Thomas
- **Le Plan** - Maison pour tous - Place des Aravis
- **Média-box de la Chamberlière**
  MPT de la Chamberlière - 82, rue Jean-Vilar

Archives & Patrimoine

Site de Romans - 3, rue des Clercs

Site de Valence Espace Latour-Maubourg
26, place Latour-Maubourg

Conservatoire
Musique & Danse

Cité de la musique
3, quai Sainte-Claire - ROMANS

Maison de la musique et de la danse
32, avenue Georges-Clemenceau - VALENCE

Équipements culturels

Maison du Mouton
5, rue du Mouton - ROMANS

Maison des Têtes - 57, Grande Rue - VALENCE

CPA - 14, rue Louis-Gallet - VALENCE

***L'équipée - La Cartoucherie**
33, rue de Chony - BOURG-LÈS-VALENCE

***La Poudrière**
33, rue de Chony - BOURG-LÈS-VALENCE

***Le Train Théâtre**
1, rue Louis-Aragon - PORTES-LÈS-VALENCE

***La SMAC - La Cordo - Cité de la musique**
3, quai Sainte-Claire - ROMANS

***Jazz Action Valence**
Maison de la musique et de la danse
32, avenue Georges-Clemenceau - VALENCE

***La Comédie de Valence** *(Centre dramatique national)*
Place Charles-Huguenel - VALENCE

***LUX Scène Nationale**
38, boulevard du Général de Gaulle - VALENCE

***École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence (Esad)**
Place des Beaux-Arts - VALENCE

** équipements soutenus par l'Agglo*

Enfance jeunesse

PRÉVENTION INFORMATION JEUNESSE

Romans
Rue Sabaton
(Espace éphémère - 20, rue de la République)

Valence
Espace Latour-Maubourg - 26, place Latour-Maubourg

LES POINTS JEUNES 11-17 ans

Beaumont-lès-Valence
Chemin des Écoliers

Beauvallon

Charpey
10, impasse de la Poterne

Châteauneuf-sur-Isère
3, rue de l'École

Clérieux - Chemin des Chevriers

La Baume d'Hostun
Place de la Mairie

Montélier - Rue des Jardins

Mours-Saint-Eusèbe
Place Élisée-Monteil

Saint-Paul-lès-Romans
Chemin des Aumônes

POP CORN SUD et NORD
2 Points jeunes mobiles circulent dans les communes rurales du territoire : Barcelonne, Châteaudouble, Combovin, Crépol, Geyssans, La Baume-Cornillane, Le Chalon, Montmiral, Montvendre, Ourches, Peyrus, St-Christophe-et-le-Laris, St-Laurent-d'Onay, St-Michel-sur-Savasse et Valherbasse

Crèches

Les Trois P'tits Chaussons
10, rue du Colombier- ALIXAN

Méli-Mélo- 22, allée des Pins
BEAUMONT-LÈS-VALENCE

Les Roudoudoux - Maison de l'enfance
4, rue Hector-Berlioz - BOURG-DE-PÉAGE

L'Allet
128, place de l'Allet - BOURG-LÈS-VALENCE

Aux P'tits Mômes
9, avenue Tony-Garnier - BOURG-LÈS-VALENCE

Lucile-Herbet - 3, rue Léon-Jouhaux
BOURG-LÈS-VALENCE

La Farandole 5, rue des Cerisiers - CHABEUIL

Les Châtons - 110, rue du Moulin
CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Pom'Cannelle
85, rue Françoise-Dolto
CHATUZANGE-LE-GOUBET

Bulle de Coton
2, quartier les Mas - CLÉRIEUX

Graine d'Étoile
3, route de Beauvallon - Quartier Salière
ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Les Trottinettes
54, rue Pierre-Charignon - GÉNISSIEUX

La Boîte à Maliss
16, allée des Étoiles - MALISSARD

Le Chat Perché
2, rue des Écoles - MONTÉLIER

La Cabane des P'tits Loups
2, rue Jean-Malosse - MONTMEYRAN

Pom de Reinette
35, rue des Écoles - PEYRINS

La Pitchouline - 9, rue Charles-Doucet
PORTES-LÈS-VALENCE

Françoise-Dolto
18, rue Étienne-Dolet - ROMANS

La Clé des Champs - 699 A, avenue Geneviève-Anthonioz-de Gaulle - ROMANS

Au Clair de la Lune
Rue Ninon-Vallin - ROMANS

Pom d'Api
Rue Paradis (entrée rue Portefer) - ROMANS

Les Petites Canailles - 10, rue des Écoles - SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE

Le Jardin des Balives / Baliv'up / Paillettes et Galipettes
4, rue Maurice-Faure - VALENCE

Pablo Neruda
12, avenue Georges-Clemenceau - VALENCE

Châteauvert
73, rue Châteauvert - VALENCE

Graine de Malice - 20, avenue de l'Yser (MPT du Polygone) - VALENCE

Le Petit Prince
29, rue Albert-Thomas - VALENCE

Îlots Calins
2, rue Henri-Dunant - VALENCE

Dorémi / Ti'Bambou
Place Maurice-Ravel - VALENCE

Petons Petits Pas
72, rue Jean-Vilar - VALENCE

Le Plan
Place des Aravis (MPT du Plan) - VALENCE

Souris Verte
9, rue d'Arménie - VALENCE

Crèches familiales
Secteur de ROMANS : Les Petits Pas
Secteur de VALENCE : Pain d'épices

RPE (Relais petite enfance)

Romans
Bâtiment Agglo
13-15, rue Réaumur

Valence
Espace Jacques Brel
1, place Jacques Brel

Plus d'infos en flashant le QRCode

LAEP (Lieux d'Accueil Enfants-Parents)

Beaumont-lès-Valence / Bourg-de-Péage / Bourg-lès-Valence / Chabeuil / Clérieux / La Baume-d'Hostun / Portes-lès-Valence / Romans / Saint-Paul-lès-Romans / Valence

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Équipements sportifs

PISCINES

Centre aquatique Diabolo
Route d'Alixan - BOURG-DE-PÉAGE

Piscine Camille-Muffat
124, allée Auguste-Delaune - PORTES-LÈS-VALENCE

Piscine Serge-Buttet
Rue Alfred de Musset - ROMANS

Piscine Jean-Pommier
40, avenue Georges-Clemenceau - VALENCE

Centre aqualudique de l'Épervière
7, chemin de l'Épervière - VALENCE

Piscine d'été Alain-Euksuzian
25, rue des Loisirs - BOURG-LÈS-VALENCE

Piscine d'été Le Petit Nice
1, chemin du Pré aux Dames - CHABEUIL

PATINOIRE

Patinoire Jo-Boyadjian
Allée Raymond-Mias - VALENCE

SITES NATURELS D'ESCALADE

Barbières/ Beauregard-Baret / Rochefort-Samson

Espaces animaliers

Refuge St-Roch Valence / Étoile-sur-Rhône
1430, chemin du Bois Barbier - ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Refuge des Bérauds
2, rue des Frères Lumière – ROMANS

Fourrière intercommunale
Chemin de la Motte à Mauboule - VALENCE

Maison de l'Habitat

Romans
36, rue de la République

Valence
58, avenue Sadi-Carnot

Déchèteries

Alixan - Impasse du Muguet (ZA Les Marlhes)

Beaumont-lès-Valence
260, chemin des Tromparents (ZA des Moriettes)

Bourg-de-Péage - La Maladière, rue Jacques-Prévert

Bourg-lès-Valence - Rue Aristide-Bergès

Étoile-sur-Rhône - Chemin Saint-Marcellin

Hostun - L'Écancière - Route de Jaillans

Marches - ZA Gare de Marches

Montvendre - Quartier la Molle

Mours-Saint-Eusèbe - ZA rue du Vercors

Romans - Avenue de la Déportation

Saint-Marcel-lès-Valence - Chemin des Acacias

Valence-le-Haut - 15, cours Manuel de Falla

Valence-Portes - Chemin du Pont des Anglais à La Motte

BENNES MOBILES

Clérieux - Parking de l'usine *Lyon Biscuit*
195 A, impasse de l'industrie

Montmiral
Intersection de la RD52 et du chemin de la Jassaudière

Valherbasse
Parking face à la salle polyvalente

Emploi / filières

La Cartoucherie : Pôle de l'image animée
33, rue de Chony - BOURG-LÈS-VALENCE

333
333, avenue Victor-Hugo – VALENCE

Espace évènementiel
rue Vincent-d'Indy - ROMANS

Palais des congrès et des expositions
16, avenue Georges-Clemenceau - VALENCE

Zones d'activités

Marlhes secteur est - ALIXAN

Rovaltain
ALIXAN/CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Véore Platel II
BEAUMONT-LÈS-VALENCE

Clairac
BEAUMONT-LÈS-VALENCE/MONTÉLÉGER

Zone de Loisirs - BOURG-DE-PÉAGE

Bourg-de-Péage

Armailler - BOURG-LÈS-VALENCE

Marcerolles - BOURG-LÈS-VALENCE

Fontaines - CHABEUIL

Gouvernaux - CHABEUIL

Trésorerie - CHABEUIL

Guimand - CHABEUIL/MALISSARD

Tilleuls - CHABEUIL/MONTÉLIER

Beauregard - CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Nogats - CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Porte du Vercors
CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

Flottes - CHÂTILLON-SAINT-JEAN

Croix de Lettrat
CHÂTILLON-ST-JEAN/TRIORS

Chatuparc - CHATUZANGE-LE-GOUBET

Bouviers - CLÉRIEUX

Fabriques - CLÉRIEUX

Millards - CRÉPOL

Blacheronde - ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Caires - ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Bosses
ÉTOILE-SUR-RHÔNE/PORTES-LÈS-VALENCE

Basseaux
ÉTOILE-SUR-RHÔNE/PORTES-LÈS-VALENCE

Monts du Matin
EYMEUX/LA BAUME D'HOSTUN

Andrillots - GRANGES-LES-BEAUMONT

Teppes
GRANGES-LES-BEAUMONT/ROMANS

Briffaut est - MALISSARD/VALENCE

Marches

Petits champs - MONTÉLIER

Pimpie - MONTÉLIER

Vanets Franconnet - MONTMEYRAN

Viandons - MONTMEYRAN

Revols - MOURS-SAINT-EUSÈBE/ROMANS

Morlon - PORTES-LÈS-VALENCE

Auréats - PORTES-LÈS-VALENCE/VALENCE

Grangeneuve
PORTES-LÈS-VALENCE/VALENCE

La Motte - PORTES-LÈS-VALENCE/VALENCE

Mauboule
PORTES-LÈS-VALENCE/VALENCE

Chasses - ROMANS

Jean-Joseph-Mounier - ROMANS

Louis-Heroult - ROMANS

Rochegude - ROMANS

Allobroges
ROMANS/SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS

Mathias - SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE

Laye - SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE

Grands Chasses
SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS

Verdière - SAINT-PAUL-LÈS-ROMANS

Briffaut ouest - VALENCE

Couleures - VALENCE

Hautes Faventines - VALENCE

Lautagne - VALENCE

Mozart - VALENCE

Plaine - VALENCE

LES SERVICES DE L'AGGLO

Valence Romans Agglo
1 place Jacques Brel – Valence
04 75 81 30 30

valenceromansagglo.fr

AGGLAE
VOS SERVICES EN LIGNE

Toutes les démarches en ligne pour les habitants de l'Agglo sur **agglae.fr**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LES FAITS MARQUANTS 2025



L'Agglo, territoire de rando

L'Agglo balise et entretient 50 itinéraires labélisés Promenade et Randonnée (PR). Pour informer les randonneurs, 11 panneaux d'information, intégrant notamment la carte du parcours et son descriptif, ont été installés au départ des sentiers en 2025. Objectif : équiper progressivement tous les itinéraires.

Train Théâtre : lancement d'une année de travaux

Le chantier de rénovation du Train Théâtre, à Portes-lès-Valence, a débuté en avril 2025 : amélioration des performances énergétiques, modernisation pour rendre le bâtiment plus fonctionnel et confortable… Les travaux, d'un montant de 3,2 millions d'euros, s'achèvent en 2026. Les abords seront refaits fin 2026-début 2027 pour un montant d'1 M€.

Une Agglo sobre en eau

Valence Romans Agglo a rejoint en 2025 le programme national de recherche-action SobriEau en tant que territoire pilote. Ce programme portera sur environ 20 bâtiments pilotes (logements, bâtiments publics, établissements recevant du public) et s'appuiera sur des méthodes associant sobriété et optimisation de l'efficacité des équipements.

Un site internet au top de l'accessibilité

En décembre 2024, l'Agglo lançait son nouveau site internet. En octobre 2025, suite à des améliorations apportées, le taux d'accessibilité a atteint 95,95 %.

En 2025, 13 communes ont refait leur site internet sur le modèle de celui de l'Agglo, en bénéficiant d'un accompagnement de la collectivité.



Le Tour de France fait étape dans l'Agglo

Un public nombreux et enthousiaste a salué la caravane et les coureurs du Tour de France le 23 juillet à Montmeyran, Chabeuil et Valence, malgré la pluie. C'est l'Italien Jonathan Milan qui a remporté l'étape.

En octobre, l'Agglo a également accueilli les Championnats d'Europe de cyclisme sur route avec, pour épicentre, la commune d'Étoile-sur-Rhône.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Ouverture de l'Espace événementiel à Romans

L'Agglo a lancé en mars les travaux d'aménagement de l'Espace événementiel à Romans. Un projet de 7 millions d'euros pour la réalisation d'un espace multi-fonctionnel qui a accueilli, en septembre, son 1er événement : la Foire du Dauphiné.

Comment réagir face au risque d'inondation ?

L'Agglo a organisé en juin une journée pédagogique sur les bons réflexes à adopter face à un risque d'inondation, les aménagements qui protègent et les gestes qui peuvent sauver des vies. Une sensibilisation essentielle : selon une étude récente, + de 10 % de la population du territoire vit en zone inondable.



Espace Simone de Beauvoir (Romans) : début de la construction

La démolition de l'ancien bâtiment de la médiathèque s'est achevée en 2025, laissant place aux travaux de reconstruction de l'espace Simone de Beauvoir. Un investissement de 19,3 millions d'euros. Le nouveau bâtiment offrira 3 077 m² (2 000 m² actuellement) d'espaces dédiés à la médiathèque, au PIJ (Prévention, Information, Jeunesse) et aux permanences France services. Inauguration programmée en 2027.



Inauguration de Valence Romans Innov'

Après 10 ans d'expertise reconnue dans l'accompagnement des startups et de l'innovation territoriale, Valence Romans Agglo a franchi une nouvelle étape avec la création de « Valence Romans Innov' », une structure unifiée dédiée à l'accompagnement des transitions à impact, technologiques et industrielles. Inaugurée en juillet, elle est implantée au cœur de Rovaltain.



6 mâts géants pour accueillir les oiseaux

Un état des lieux de la zone humide de la Véore, (entre Beaumont-lès-Valence et Montéléger) ayant mis en lumière l'absence d'habitats favorables à la faune, l'Agglo a installé, en janvier 2025, des mâts d'hospitalité.
Objectif : abriter cigognes, chauves-souris, faucons crécerelles, chouettes effraies, chevêches et hirondelles.



Le Secret des mésanges, un long-métrage *made in* Agglo

Créé au sein du studio d'animation valentinois Folimage, *Le secret des mésanges*, d'Antoine Lanciaux, a été réalisé avec la méthode ancienne et traditionnelle du papier découpé. Personnages et décors sont créés en découpant des formes dans du papier ou du carton.
Le film d'animation est sorti en octobre.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

QU'APPELLE-T-ON LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Comment les sociétés peuvent-elles assurer l'ensemble des besoins de chacun et vivre dans un environnement sûr et de qualité tout en préservant pour les générations futures les ressources terrestres ?

C'est l'enjeu des 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies en 2015.

Sur la base de ces ODD, la France a conçu son Agenda 2030 en s'engageant à « combattre les inégalités, lutter contre le changement climatique et assurer la préservation des ressources et des écosystèmes. »



La « feuille de route » de **l'Agenda 2030** est structurée à l'échelle nationale autour de 6 enjeux prioritaires :

1 Agir pour une société juste en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.

2 Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité.

3 S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.

4 Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment *via* une alimentation et une agriculture saines et durables.

5 Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.

6 Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

Au quotidien, l'Agglo agit, à son échelle, pour que le développement durable occupe chaque année plus de place dans son fonctionnement et ses réalisations.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO EN TRANSITION

LES LABELS

SAVEZ-VOUS QUE L'AGGLO :

> consacre chaque année 185 000 € au contrôle de la qualité de l'eau, dont 150 000 € pour l'auto-contrôle ?

> a approuvé un Plan intercommunal de sauvegarde pour organiser la solidarité entre les 54 communes et l'Agglo et assurer la continuité des services, en cas de crise majeure ?

> produit du biogaz avec les boues des stations d'épuration ? Ce biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz.

> a créé, en partenariat avec l'Ademe, agence de la transition écologique, une Prime air bois (de 500 à 1 500 €) pour encourager le renouvellement des appareils de chauffage au bois ?

> propose aux entreprises, aux copropriétés, aux collectivités, aux associations, un Contrat chaleur renouvelable pour les encourager à réduire leur recours aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) ?

> éteint, en milieu de nuit, 80 % de ses points lumineux ?

> remplace progressivement ses véhicules thermiques par des véhicules électriques ? 70 % des véhicules achetés en 2025 sont électriques.

> soutient l'Économie sociale et solidaire dont font partie 11 % de ses fournisseurs ?

> met des composteurs individuels à la disposition des habitants de l'Agglo (1 990 en 2025) ?

> fédère près de 250 professionnels dans son réseau Toqué du local : producteurs, transformateurs, restaurateurs, réparateurs, artisans… ?

> finance, pour les écoles élémentaires de son territoire, une campagne pédagogique d'éducation à l'environnement ?

> a imaginé, en partenariat avec la Commune de Peyrus, un protocole de piégeage expérimental des frelons asiatiques (espèce envahissante) ?

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

EAU POTABLE

L'Agglo assure l'alimentation en eau potable via sa régie communautaire Valence Romans Eau (14 communes – 150 000 habitants) et plusieurs syndicats.

À LA UNE

5 villes labellisées **"Ville sobre en eau"** sur le territoire de Valence Romans Eau : 3 gouttes pour les communes de Valence, Bourg-de-Péage et Romans-sur-Isère (le niveau maximal du label) ; 2 gouttes pour la commune de Portes-lès-Valence ; 1 goutte pour la commune de Châteaudouble.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Connaissez-vous la météo des nappes ? C'est un **outil de suivi prédictif de la qualité et du niveau des nappes souterraines.** 10 capteurs ont été posés en 2025, 10 supplémentaires seront installés en 2026.

> 2 études stratégiques ont été lancées en 2025 :

1_Quantitative : mutualiser les outils de production, de stockage et de transport de l'eau afin de garantir, à horizon 2040, une alimentation en quantité suffisante et à un coût maîtrisé.

2_Qualitative : identifier, site par site, la filière de traitement la plus adaptée aux polluants émergents. Cela permettra d'investir dans des usines de traitements afin de garantir la qualité de l'eau et de sécuriser la distribution même en période de sécheresse.

Focus

Les bons résultats de la régie communautaire VRE, qui alimente en eau potable 70 % des habitants de l'Agglo, sont obtenus notamment grâce à l'hypervision, un système de surveillance centralisé qui agrège les données provenant de multiples outils de supervision (serveurs, réseaux, capteurs, applications…) pour donner une vue globale et unifiée de l'état du système, en temps réel.

Concrètement :

- **13 millions de données collectées chaque mois et 800 km de réseaux supervisés en temps réel**
- **1 000 capteurs acoustiques intelligents dédiés à la détection des fuites**
- **51 % du territoire de la régie en télérelève (25 593 compteurs télérelevés)**
- **28 capteurs de qualité d'eau en continu**
- **161 débitmètres**

CHIFFRES CLÉS 2025

1 000 000 m³/an de réduction des pertes en eau, soit la consommation annuelle d'une commune de 15 000 habitants.

87 % de rendement moyen du réseau avec des valeurs pouvant frôler l'excellence comme à Châteaudouble avec 97,2 %.

4 certifications ISO : 9 001 (Qualité), 14 001 (Environnement), 45 001 (Santé et Sécurité) et 50 001 (Energie) depuis décembre 2025.

185 000 € consacrés au contrôle de la qualité de l'eau, dont 150 000 € pour l'autocontrôle. Ce dispositif garantit une qualité de l'eau 100 % conforme.

Et demain ?

> **De + en + de véhicules électriques :** 70% des nouvelles acquisitions ainsi que l'installation de bornes électriques à la station de Mauboule.

> **Le déploiement du dispositif « ville fraîche » en partenariat avec les Communes** (brumisateurs, fontaines à eau…) pour répondre aux épisodes de forte chaleur et valoriser l'eau du robinet.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

EAUX PLUVIALES ET MILIEUX AQUATIQUES

L'Agglo préserve les cours d'eau et zones humides. Elle agit pour la prévention des inondations.

À LA UNE

Le Plan d'actions pour la prévention des inondations (Papi) a été approuvé. Il concerne l'ensemble du territoire pour la période 2026 – 2032. Il s'élève à 22 M€ dont plus de 17 M€ de travaux pour :

> La prévention des inondations sur la Barberolle aval et sur la Joyeuse.

> Des travaux de confortement des digues à Étoile-sur-Rhône, Peyrins et la Baume d'Hostun.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Un plan de gestion de la **zone humide des Bachassiers, à Chabeuil** (surface de 70 ha) a été élaboré (et validé) pour une durée de 10 ans et un montant global de 500 000 € : agrandissement de l'étang, création de mares, désendiguement de la Véore et lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

> Le travail de concertation entre collectivités, industriels, agriculteurs se poursuit autour des projets de territoire pour la gestion de l'eau avec comme enjeux un partage équilibré de la ressource en eau qui préserve les milieux aquatiques.

> Une grande partie des aménagements pour **protéger Beaumont-lès-Valence des crues de l'Écoutay** a été réalisée. Il s'agit de créer un ralentissement dynamique des crues en stockant l'eau pendant quelques heures au sein de « casiers » délimités par des levées de terre (sortes de barrages). La crue est ainsi écrêtée avec une diminution des inondations à l'aval. Le projet (4,2 M€), comprend également des travaux d'amélioration des milieux aquatiques et des zones humides associés.

QUOI DE NEUF ?

> L'approbation d'un **Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)** pour organiser la solidarité entre les communes et l'Agglo et assurer la continuité des activités de la collectivité, en cas de crise majeure.

> La validation des modalités de l'accompagnement technique -et à terme financier- des communes pour gérer les problématiques de ruissellement.

CHIFFRES CLÉS 2025

2e Forum de l'eau organisé afin de développer une culture commune et globale de l'eau sur notre territoire.

70 diagnostics Alabri (dispositif d'accompagnement à l'adaptation des logements au risque inondation) engagés. 11 ont débouché sur la réalisation de travaux : un pourcentage diagnostic/travaux supérieur à la moyenne nationale.

70 km de cours d'eau entretenus.

Et demain ?

> **La finalisation des études de l'avant-projet « Barberolle aval »** sur les communes de Bourg-lès-Valence et Valence avec notamment pour objectif de **réduire les inondations** liées à cette rivière.

> L'élaboration d'un nouveau scenario concernant le **projet de prévention des inondations et de restauration des milieux aquatiques sur la rivière Joyeuse.**

> **La signature du contrat Eau et Climat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse** pour la période 2026/2029 qui permettra de sécuriser une partie des financements de l'Agglo sur les compétences du cycle de l'eau.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES

La régie communautaire d'assainissement collecte et traite les eaux usées du territoire en gestion directe ou par délégation de service public.

À LA UNE

Suite aux études menées en 2025, **un règlement de gestion et un zonage des eaux pluviales urbaines** doivent être approuvés en 2026. L'élaboration de ces documents a fait l'objet d'un important processus de concertation avec les élus et les services des communes.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

857 000 Nm³*
de biogaz produit avec les boues des eaux usées de la station d'épuration de Valence, ainsi que depuis fin 2025, de la station de Guilherand-Granges. Le biogaz produit avec ces boues est injecté dans le réseau de gaz.

6 opérations de désimperméabilisation des sols portées par les communes aidées financièrement par l'Agglo pour un montant de 113 000 €.

+ de 5 hectares
de surfaces déconnectées des réseaux d'assainissement dont 2 ha dans le cadre des travaux de réaménagement de la place Jean-Jaurès à Romans. L'eau de pluie est désormais infiltrée dans les sols et n'est plus rejetée dans les réseaux.

* *Le Nm³ (normomètre cube), c'est un mètre cube de gaz mesuré dans des conditions standard de référence.*

> ***Pourquoi c'est utile ?*** *Le problème avec les gaz, c'est que leur volume change selon la température et la pression — un ballon gonfle à la chaleur, se rétracte au froid. Donc, si on veut mesurer ou comparer des quantités de gaz, un simple «m³» ne suffit pas : il faut préciser dans quelles conditions il a été mesuré.*

CHIFFRES CLÉS 2025

38 « petites » stations de traitement des eaux usées reprises en régie directe par l'Agglo pour en améliorer l'exploitation.

90 000 usagers (environ) raccordés au réseau d'assainissement.

1 136 contrôles des 12 000 installations d'assainissement non collectif du territoire effectués par le Spanc (Service public d'assainissement non collectif). Objectif : une visite a minima tous les 10 ans en commençant par celles présentant des risques sanitaires.

139 km de curage des 1 600 km de réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

1,87 € /m³ pour une facture de 120 m³.

3 km de réseaux d'assainissement renouvelés : les rues Colette et St James à Valence, la rue Coalville à Romans, les rues de Savoie, Buffet, Matisse et Van Gogh à Bourg-de-Péage…

Et demain ?

> **Mise aux normes et agrandissement de la station de traitement** des eaux usées de Romans (45 M€).

> **Travaux sur le poste de relevage de l'Épervière** pour augmenter les volumes d'eaux pluviales absorbés par la station de traitement des eaux usées et réduire ainsi les déversements directs au Rhône (16 M€).

> **Lancement de la rénovation des stations de traitement des eaux usées** de Beauregard-Baret (Meymans), Châteauneuf-sur-Isère, Chatuzange-le-Goubet (Papelissier), Peyrus et Upie.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

GESTION DES DÉCHETS

L'Agglo assure la collecte des déchets ménagers pour l'ensemble des communes. Leur traitement est assuré par le Sytrad.

À LA UNE

> **L'Agglo s'est penchée sur le contenu de nos poubelles** avec pour enjeu de déployer une communication ciblée afin d'en améliorer le contenu. (voir ci-contre)

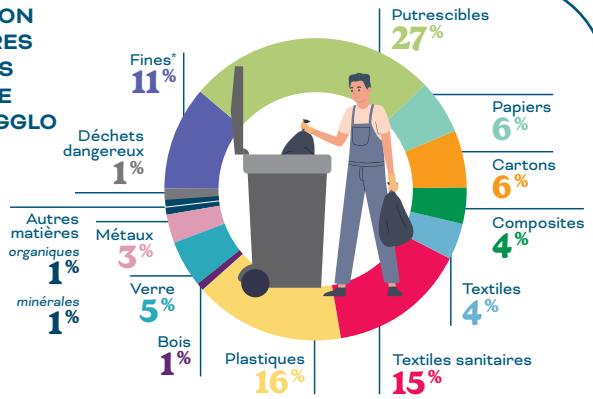
> **Le Gouvernement a mis fin à l'expérimentation « Oui Pub ».** Cette expérimentation consistait à interdire la distribution des publicités papier non adressées dans les boîtes aux lettres, sauf dans celles portant un autocollant « Oui pub ».

Retour à l'auto-collant « Stop Pub »



COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE VALENCE ROMANS AGGLO

**Petites particules ou fragments issus du tri, du broyage ou du criblage de déchets.*



CHIFFRES CLÉS 2025

250 tonnes (en 3 mois) de déchets verts déposés dans les déchèteries de Valence-le-Haut et Saint-Marcel-lès-Valence ont été récupérées par les agriculteurs pour en faire du compost.

270 000 € attribués par l'éco-organisme Citéo à l'Agglo, dans le cadre d'un appel à projet sur la collecte des déchets triés hors foyer. Cette subvention va permettre l'acquisition de matériels adaptés.

1 990 composteurs individuels mis gratuitement à la disposition des habitants de l'Agglo et 27 nouveaux sites de compostage collectif installés.

980 kg d'emballages et de papiers, 120 kg de verre récoltés par les équipes de l'Agglo sur le site d'arrivée du Tour de France, à Valence, en 2025.

Tonnages

- **Ordures ménagères :** 45 467 T > 202,2 kg/an/hab (- 0,5 %)
- **Emballages/papiers :** 9 802 T > 43,6 kg/an/hab (+ 2,0 %)
- **Verre :** 6 517 T > 29 kg/an/hab (- 0,3 %)
- **Déchèterie :** 55 395 T > 246,4 kg/an/hab (-2,6 %)

8,25 %, c'est le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom)

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **L'acquisition de 3 véhicules électriques en remplacement de véhicules vieillissants** à carburation diesel pour diminuer les émissions de GES (gaz à effet de serre).

> **L'Agglo accompagne les 51 communes qui ont adhéré au programme de lutte contre les déchets abandonnés** lancé et financé par l'éco-organisme Citéo.

> **50 tonnes de biodéchets collectés chez de gros producteurs** (restauration collective, magasins...), dans des industries agroalimentaires, auprès de particuliers ont été compostées par le Sytrad (site de Beauregard-Baret).

Et demain ?

> **Poursuite du développement de la collecte en apport volontaire** notamment à Valence (zone rurale et centre contraint) et Romans (quartier de la Monnaie et centre ancien)

> **Construction d'une déchèterie à Chabeuil** en remplacement de celle de Montvendre, vétuste.

> **Déploiement de nouvelles filières en déchèteries pour valoriser les déchets :** briques platrières, placoplâtre et menuiserie en fin de vie.

> **Renouvellement de la signalétique en déchèterie** afin de limiter les erreurs de tri.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

TRANSITIONS ET ENVIRONNEMENT

Atténuer notre impact sur le climat et s'adapter au changement climatique. Une double ambition de l'Agglo.

À LA UNE

LE CLIMAT CHANGE NOUS AUSSI ! valence romans AGGLO

En 2025, l'Agglo a mobilisé ses partenaires, les acteurs du territoire et le Codev* pour participer à une **évaluation de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),** adopté en 2019.

Suite à cette évaluation croisée, un objectif pour 2027 : **aller plus loin et élaborer une « stratégie des Transitions du territoire » pour une vision complète des différents enjeux :**

> renforcer la préservation du vivant
> s'adapter au changement climatique
> se doter d'objectifs clairs, précis et mesurables pour les 6 prochaines années.

Dès cette année, l'Agglo s'engage dans **une démarche de concertation multi-acteurs afin d'élaborer sa stratégie territoriale des Transitions,** qui intégrera le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le Paqa (Plan d'Actions Qualité de l'Air).

**Le Conseil de développement (Codev) est une instance de démocratie participative consultative et autonome, obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.*

QUOI DE NEUF ?

> L'Agglo participe au **projet européen Escalate,** avec l'accompagnement d'Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement. Les résultats, qui permettront notamment pour la première fois de **définir un scénario d'évolution des besoins en froid liés au changement climatique,** sont attendus fin 2026 et seront intégrés à la stratégie des Transitions de l'Agglo.

> **Pour poursuivre le développement des ENR (énergies renouvelables) notamment le photovoltaïque, l'Agglo élabore une boîte à outils** qui sera mise à la disposition des communes. Elle sera composée de modèles de cahiers des charges, d'appels à manifestation d'intérêt, d'études d'opportunités… afin de simplifier leurs démarches.

CHIFFRES CLÉS… SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT SUR NOTRE TERRITOIRE :

+ 1,7°C par rapport à la période de référence 1995 > 2015
(+ 0,2°C par rapport à la moyenne nationale)

+ 5 journées de canicule en moyenne annuelle entre 2020 et 2025 en comparaison avec la période 2015 > 2020.

Focus

> La Prime chaleur renouvelable, c'est un dispositif destiné aux entreprises, aux copropriétés, aux collectivités. Il vise à les encourager à réduire le recours aux énergies fossiles pour la production de chaleur, pour les besoins de chauffage ou pour des besoins industriels ou agricoles. Il permet de financer études et travaux pour la création de réseaux de chaleur, la mise en place de récupération de chaleur fatale (comme la chaleur contenue dans les fumées de fours, la chaleur émanant de matériels fabriqués et en cours de refroidissement…), le changement de chaudières gaz à biomasse ou l'utilisation de géothermie ou de solaire thermique.

14 projets « Prime chaleur renouvelable » ont été accompagnés en 2025 : 8 pour des études, 6 pour des réalisations.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **La loi Aper (Accélération de la production d'énergies renouvelables)***, promulguée le 10 mars 2023, vise à accélérer leur développement en France pour atteindre les objectifs européens d'augmentation de la part de ces énergies dans le mix énergétique.

L'Agglo s'est saisie de cette opportunité sur son territoire et a accompagné les communes dans l'application de la loi, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Résultat : 49 communes sur 54 ont défini des zones d'accélération jugées préférentielles pour le développement des énergies renouvelables, avec une priorité marquée pour le développement du photovoltaïque. Les communes souhaitent favoriser en premier lieu le développement d'installations en toiture. Néanmoins 10 terrains agricoles ou naturels ont été jugés favorables à l'installation de panneaux solaires au sol en raison de critères environnementaux et/ou économiques (friche, terre peu fertile).

> Actionnaire historique de la Compagnie Éolienne du Pays de Romans (CEPR), **l'Agglo a renforcé sa participation dans les parcs éoliens** Thivolet (Montmiral) et Montrigaud (Valherbasse). **Elle consolide ainsi son rôle dans la gouvernance et la stratégie énergétique du territoire.**

85,2 GWh : c'est la production annuelle des éoliennes CEPR, soit la consommation de 22 631 foyers de l'Agglo ou de 48 883 personnes[1].

> **18 centrales photovoltaïques en production sur le territoire de l'Agglo** grâce à l'investissement de la Société d'économie mixte Rovaler (couvrant la consommation de 50 000 foyers).

> **3 stations biogaz**

[1]*Source : openservices.enedis.fr/bilan-de-mon-territoire, la consommation annuelle d'électricité par foyer en 2024 est de 3.9 Mwh, un foyer est composé en moyenne de 2,16 personnes.*

*Il existe **5 grandes familles d'énergies renouvelables :**
- Énergie éolienne (terrestre et en mer) / Production : électricité
- Énergie solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) / Production : électricité et chaleur
- Biomasse / Production : chauffage (bois-énergie), chaleur et électricité (déchets)
- Énergie hydraulique / Production : électricité
- Géothermie / Production : chaleur.

Source : ecologie.gouv.fr

QUOI DE NEUF ?

L'Agglo a mis en place en 2025, en partenariat avec l'Ademe (Agence de la transition écologique), **la Prime Air Bois.** Elle permet aux particuliers de bénéficier d'une **aide de 500 à 1 500 euros lors du renouvellement de leur appareil de chauffage au bois** (foyer ouvert ou équipement antérieur à 2005) par du matériel plus performant et moins polluant.

Le rendement d'une cheminée ouverte est en moyenne de 10 % : 90 % de l'énergie fournie par une bûche est perdue. Les poêles et inserts modernes ont un rendement qui varie entre 75 et 90 %.

Un système au bois plus performant, c'est aussi **moins de particules fines rejetées dans l'atmosphère.** Le chauffage individuel au bois non performant est source d'émissions de particules fines (les PM 10 et PM 2,5), qui sont nocives pour la santé.

Sur le territoire de l'Agglo, **58 % des particules fines PM 2,5 sont dues principalement à une mauvaise combustion du bois par les particuliers.**

Et demain ?

La Société d'économie mixte Rovaler, dans laquelle l'Agglo est actionnaire majoritaire, s'est engagée dans **le projet MéthaMondy, un projet de méthanisation porté par l'entreprise Cheval, qui verra le jour en 2027.**

Implantée sur le site de la carrière de Mondy, à Bourg-de-Péage, zone industrielle déjà existante, **cette unité de méthanisation permettra la transformation de matières organiques issues de l'agriculture et de la collectivité en gaz renouvelable,** directement injecté dans le réseau local, et en fertilisant naturel, pour les cultures agricoles. Cette nouvelle filière locale est une réponse aux défis économiques et environnementaux actuels.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DES SERVICES DE L'AGGLO DE PLUS EN PLUS ÉCO-RESPONSABLES

Le Beges donne le cap

Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (Beges) comptabilise les émissions en tonnes de CO_2 du patrimoine, du fonctionnement et des compétences de l'Agglo. Ce document donne les bases d'une stratégie d'atténuation des émissions avec des objectifs annuels. Pour y parvenir, deux types d'actions sont possibles :

> **La sobriété** (diminution et optimisation des consommations énergétiques, des déplacements et des achats carbonés)

> **L'investissement** (verdissement de la flotte de véhicules, rénovation énergétique, installation de panneaux solaires sur les bâtiments de l'Agglo).

Exemple concret : chaque année, l'Agglo remplace une partie des véhicules de son pool. 70 % des nouvelles acquisitions sont des véhicules électriques.

L'Agglo a mis en place son propre outil de suivi de ses émissions, le monitoring GES, pour pouvoir les suivre annuellement (au lieu de tous les 3 ans réglementairement pour le Beges).

LES BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE

À l'Agglo, la durée de vie du matériel informatique est maximale : 5 à 7 ans. Les ordinateurs sont ensuite reconditionnés et installés dans les écoles, jusqu'à leur obsolescence. Tous les matériels sont recyclés.

1 500 agents (Agglo, Villes de Valence et de Romans et leur Centre communal d'action sociale…) ont été équipés de matériel leur permettant de télétravailler, ce qui limite les déplacements.

Les bonnes pratiques concernent aussi les acquisitions (achat de matériels reconditionnés, matériels intégrant des matériaux recyclés) et le fonctionnement : limitation des impressions en privilégiant le noir et blanc et le recto-verso, campagnes de nettoyage numérique, dématérialisation des documents…

Une commande publique responsable

DES MARCHÉS PUBLICS DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis le lancement du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser), la part des marchés intégrant une considération environnementale est passée de 23 % en 2022 à près de 60 % en 2025, soit une hausse de 37 points.

Parmi les actions engagées : application croissante de la Charte de Chantier Vert ; intégration de critères en faveur du réemploi (comme les fauteuils de la grande salle de spectacle du Train Théâtre), de l'utilisation de matières recyclées et de l'éco-conception ; revente du matériel inutilisé ou obsolète. Cette dernière pratique a valu à la collectivité une médaille d'argent 2025 sur une plateforme nationale de vente aux enchères, illustrant une démarche à la fois économiquement performante et écologiquement responsable.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'ACHAT PUBLIC AU SERVICE DU TERRITOIRE

En 2025, l'Agglo a mobilisé 96 millions d'euros de commande publique, répartis entre travaux (44,5 M€), services (30,7 M€) et fournitures (20,8 M€). Plus de 250 marchés ont été notifiés dans l'année, générant 34 millions d'euros de retombées directes sur le bassin local. Les deux tiers des dépenses ont bénéficié à des fournisseurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (82 % pour les seuls travaux).

Pour faciliter l'accès des petites entreprises à ces marchés, la collectivité a mis en place plusieurs mesures concrètes dont l'obligation pour les titulaires de marchés globaux de sous-traiter au moins 10 % du montant à des TPE/PME ou artisans.

La notation A obtenue sur la plateforme Éclaireur Public — qui évalue la transparence des acheteurs publics — renforce par ailleurs la visibilité de l'Agglo auprès des entreprises locales.

11 % des fournisseurs de Valence Romans Agglo appartiennent à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), soit 211 structures, pour 4 % du montant total des achats.

DES MARCHÉS PUBLICS QUI FAVORISENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Agglo impose à ses prestataires l'emploi de personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi. Le nombre d'heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics a augmenté de 24 % par rapport à 2024, pour atteindre 38 904 heures en 2025 (contre 31 502 en 2024 et 23 876 en 2023). Ces heures ont bénéficié à 89 personnes éloignées de l'emploi.

69 % des bénéficiaires du dispositif ont accédé à un emploi ou à une formation longue (CDI, contrat d'alternance, mission intérimaire...).
Parmi les publics accompagnés :
- 41 % avaient moins de 26 ans,
- 21 % étaient des seniors.

Les clauses sociales sont présentes dans 58 % des marchés, majoritairement dans les marchés de travaux (83 %).

Un éclairage public de moins en moins énergivore

En 2025, la consommation a baissé de 4,5 % par rapport à 2024. La politique d'extinction mise en place en 2022 a évolué l'an dernier afin de donner plus de flexibilité aux communes et de permettre de répondre aux usages des territoires.

> D'ici fin 2026 :

62 % de l'éclairage public sera en Led, soit 25 000 points lumineux sur les 42 000 que compte le territoire. Toutes les communes auront un taux de Led supérieur à 50 %.

> Objectif :

100 % des voies éclairées toute la nuit rénovées en Led avec un abaissement de l'éclairage en milieu de nuit.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

À travers son Programme agricole et alimentaire durable de territoire (PAADT), l'Agglo favorise la transition agroécologique et les circuits courts.

À LA UNE

Carnets de recettes, livret *Petit champion de l'anti-gaspi,* ateliers de cuisine et de réparation… **En 2025, la thématique de l'antigaspi a été déployée lors de tous les événements auxquels l'Agglo a participé** avec sa marque des circuits courts, Toqué du local : Valence en gastronomie, Fête de la pogne et de la raviole, Croquons nature, Fête de la science…

Autre filière de lutte contre le gaspillage : la valorisation des co-produits agricoles, thème d'une conférence organisée par l'Agglo lors de Tech & Bio, le salon professionnel dédié à l'agriculture biologique et aux techniques alternatives.

Focus

Les coproduits sont des résidus issus du processus de fabrication d'un produit et qui peuvent être valorisés : les coquilles d'œufs utilisées dans la fabrication de revêtements de sol, la drêche de bière transformée en farine, les noyaux de pêches et d'abricots utilisés comme gravier végétal…

CHIFFRES CLÉS DES TOQUÉS

Toqué du local, c'est la marque des circuits courts créée par l'Agglo en 2022.

245
Toqués du local (fin 2025)

3 cérémonies organisées dans des communes pour accueillir les nouveaux Toqués.

70 participants à l'événement réseau organisé en octobre 2025. À cette occasion, plusieurs projets collectifs ont émergé :
> Des paniers cadeaux
> Un circuit découverte Toqué du local
> Des menus Toqué du local…

Thématique 2026 : développer les opportunités économiques

> **Création d'un panier cadeau composé de produits Toqué du local,** notamment pour les comités d'entreprises.
Un projet mené en lien avec des étudiants de l'IUT.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Les professionnels et aussi les parents et les enfants de **5 crèches* du territoire ont été sensibilisés aux atouts de l'alimentation durable.** 5 autres crèches bénéficieront de ces actions en 2026.

L'alimentation durable, c'est selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), « l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessibles économiquement et rémunératrices sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. »

**Souris verte, Le petit prince, Graine d'étoile, Bulle de coton, Au clair de la lune*

> Le programme **« À Taaable »,** mené par l'Agglo en partenariat avec le Point Information Jeunesse, consiste à apprendre aux étudiants volontaires à cuisiner les produits locaux avec le matériel dont ils disposent (four micro-onde, plaque électrique…).

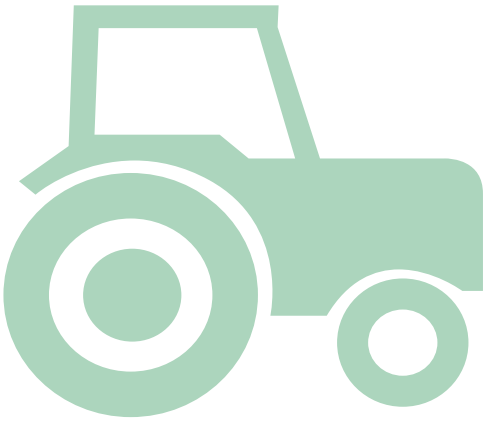
> **160 personnes de 5 structures de proximité** ont participé au programme Consommons autrement.** Au menu : comment préparer un petit-déjeuner équilibré, apprendre des recettes simples adaptées aux produits des distributions alimentaires…

***Maison Pour Tous du centre-ville, Soleval, Wake Up Café, Maison des Solidarités Mandela, CADA*

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Focus

Depuis 2021, l'Agglo s'est engagée pour aider les agriculteurs qui rencontrent des difficultés sur le territoire en partenariat avec Solidarités Paysans et la Chambre d'agriculture de la Drôme. 32 agriculteurs en difficulté ont été accompagnés en 2025.



+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **Le programme « Eau & agriculture » a permis la plantation de plus de 4 kilomètres de haies sur les aires d'alimentation des captages prioritaires.** Les haies favorisent l'infiltration et l'épuration naturelle de l'eau, tout en contribuant à la biodiversité et à la régulation du microclimat.

> En 5 ans, **39 agriculteurs ont adhéré au programme « Paiement pour services environnementaux »** sur 7 % de la surface agricole totale de l'Agglo. Concrètement, **ce programme a permis l'achat de machines permettant de réduire le désherbage chimique, la gestion durable des haies existantes** ainsi qu'un soutien de trésorerie pour certaines exploitations.

Un programme de 2,2 millions d'euros financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **L'industrie agroalimentaire est le premier employeur industriel du territoire (3 700 emplois).** Objectif de l'Agglo : permettre aux entreprises de relocaliser leurs approvisionnements. En effet, **78 % des besoins en matières premières agricoles des industries agroalimentaires sont importées hors de Drôme/Ardèche** (étude de 2022).

Et pourquoi ne pas commencer par de la farine locale dans nos pizzas ou nos goûters ?
4 industries agro-alimentaires ont sollicité un accompagnement de l'Agglo pour se fournir en local.
À suivre en 2026…

> **La restauration collective est un débouché intéressant pour les filières locales.** En partenariat avec 40 acteurs impliqués du territoire (agriculteurs, industriels, collectivités, centres de recherche…), 4 filières ont été définies comme prioritaires : fruits, légumes, volailles, céréales / légumineuses.

Et demain ?

Valence Romans Agglo s'est fixé l'objectif d'impliquer 100 % des cantines fournies par la cuisine centrale dans la réduction du gaspillage alimentaire et l'augmentation de la valorisation des produits non consommés (dons, valorisation en alimentation animale ou industrielle, compost, méthanisation). L'expérimentation est lancée dans les 24 cantines de Valence. Elle sera étendue à l'ensemble des cantines en 2026/2027.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

BIODIVERSITÉ

L'Agglo développe une politique de sensibilisation à l'environnement, tout en protégeant les milieux naturels.

À LA UNE

En mars 2025, **l'Agglo a acquis la compétence escalade pour 3 sites de son territoire :**

> La Combe d'Oyans à Rochefort-Samson
> La cluse de Barbières
> Beauregard-Baret.

Des sites qu'elle gère en partenariat avec le Département, la Fédération française des clubs alpins et de montagne et les clubs d'escalade locaux : Club alpin français de Romans et club d'escalade de Chabeuil.

CHIFFRES CLÉS 2025

500 km de sentiers balisés et entretenus par l'Agglo, soit 50 itinéraires dont 7 nouveaux parcours tracés en 2025.

17 dépliants sur les itinéraires de randonnée réalisés par l'Agglo et disponibles dans les offices de tourisme et les communes concernées.
11 panneaux d'information installés au départ de sentiers. Prévision 2026 : installation de 30 nouveaux panneaux et réalisation d'autant de dépliants.

Et demain ?

> Élaboration, en partenariat avec l'Éducation nationale et le réseau Canopé, d'**un centre de ressources en ligne : il permettra aux enseignants, aux animateurs de centres de loisirs… de construire de manière autonome des séances d'éducation à l'environnement et au développement durable.** Des séances qui mettront en valeur les espaces naturels et les actions de l'Agglo.

> **Actualisation par l'Agglo de son plan d'actions Territoire Engagé pour la Nature** afin de renouveler sa labélisation en 2026.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> En plus de l'Agglo, **11 communes ont adhéré à la charte du Parc Naturel Régional du Vercors :** elles vont bénéficier d'ingénierie et d'actions de valorisation. Une écogarde mène depuis 2025, 6 mois par an, des **actions de balisage et d'entretien sur ces communes, en plus d'actions ponctuelles de médiation et de sensibilisation du public.**

> L'Agglo, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels, **a accompagné la commune de Montmeyran dans la réalisation d'un plan de gestion de ses coteaux entre boisements et pelouses sèches.** Objectif : un classement en Espace naturel sensible (ENS) en 2026.

> **Des travaux de réfection d'un sentier, à Saint-Paul-lès-Romans, ont été réalisés** en partenariat avec les étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature, selon les principes du « low-tech » : emploi de matériaux bio-sourcés et récupérés sur place, intégration paysagère…

> **L'Agglo était présente à la Fête de la nature.** Pour la 1re année, une découverte des richesses de la nature a été proposée aux salariés de 2 parcs d'activités valentinois. **L'Agglo a également participé à la Fête de la science** avec une animation sur la qualité de l'air.

114 classes ont bénéficié de la campagne pédagogique d'éducation à l'environnement, soit environ 2 900 élèves. Des animateurs spécialisés, rémunérés par l'Agglo, interviennent ponctuellement dans ces classes aux côtés des enseignants.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO ATTRACTIVE

SAVEZ-VOUS QUE L'AGGLO :

> a créé en 2025 Valence Romans Innov' (VRI) dont la vocation est d'impulser, accompagner et propulser des projets innovants à fort impact en les connectant aux ressources, aux acteurs et aux dynamiques du territoire ?

> a investi 6,8 millions d'euros dans l'aménagement du parc d'activités des Allobroges, à Romans, avec pour objectif de le rendre plus attractif ?

> a commercialisé, en 2025, 13 000 m² de foncier économique pour un montant de 656 000 € ?

> a créé le 333 avenue Victor-Hugo à Valence, un lieu dédié à la recherche d'emploi qui a accueilli 17 000 personnes en 2025 ?

> contribue au développement du cinéma d'animation grâce à un Fonds de soutien qu'elle co-finance (avec le Département) ?

> impulse à Romans et Valence des opérations de rénovation de l'habitat dans les centres anciens, afin de remettre des logements de qualité sur le marché ?

> a permis à 1 004 logements, répartis en 31 copropriétés, de bénéficier de travaux de rénovation énergétique en 2025 en cofinançant ces rénovations ?

LES LABELS

Territoires d'industrie
La French Tech Alpes
France 2030 Territoires d'innovation
Territoire engagé transition écologique ★★ économie circulaire
Territoire engagé transition écologique ★★★ climat - air - énergie
afaq ISO 14001
Rovaltain

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agglo gère 56 parcs d'activités, répartis sur le territoire, sur une superficie de 1 650 ha.

À LA UNE

En 2025, **l'Agglo a investi 7 millions d'euros dans la réalisation de l'Espace événementiel de Romans,** sur la friche des Glycines. Un site de 4,7 hectares destiné à accueillir des événements festifs, culturels, sportifs, professionnels dans un écrin de verdure : 160 arbres ont été plantés.

Un premier événement a été organisé dès sa livraison, en septembre 2025 : **la Foire du Dauphiné.** Ce rendez-vous constitue l'un des **moteurs économiques majeurs du territoire, générant 54 millions d'euros de transactions, dont 23 directement injectés dans l'économie locale.**

Le site est géré par Valence Romans Tourisme.

QUOI DE NEUF ?

> **La réfection de l'avenue des Auréats (Valence/Portes-lès-Valence) a été finalisée :** rénovation de la voirie, création de pistes cyclables sécurisées, désimperméabilisation des sols, plantation de dizaines d'arbres, rénovation et enfouissement des réseaux, amélioration de l'éclairage public (5,125 M€).

> **Plus de 6,8 M€ ont été investis sur plusieurs années par l'Agglo dans la zone d'activités des Allobroges (Romans).** Objectif de l'opération : dynamiser le parc d'activités, pacifier la circulation, désimperméabiliser les sols et réduire les îlots de chaleur urbains.

> **Amélioration des circulations piétonnes au sein du parc d'activités de Lautagne,** en particulier pour les personnes à mobilité réduite (200 000 €). **204 arbres ont été plantés.**

> **Construction en 2025 du Clos Léopoldine,** 1er « village d'entreprises » de l'Agglo implanté en centre-ville, à Valence. 1 000 m² de bureaux. 4 M€ d'investissement.

> **Le groupe A5P a engagé un projet de démolition-reconstruction,** parc des Auréats : le Parc de l'Orée. 11 000 m². 15 M€ d'investissement.

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **Renouvellement, en 2025, de la certification ISO 14001 du parc d'activités de Rovaltain.** Cette norme environnementale, acquise en 2004, implique le respect de normes élevées par exemple en matière de lutte contre le changement climatique, d'économies d'eau et d'énergie.

Ce renouvellement est une reconnaissance du plan d'actions engagé par l'Agglo sur 10 champs : énergie, mobilité alternative, eau, gestion des déchets, qualité de vie au travail, biodiversité, sensibilisation, achat durable, communication et animation de la démarche environnementale.

La certification favorise l'installation d'entreprises engagées elle-même dans un processus de certification : Vergers Boiron, SKF, Safran ...

> En 2025, **l'Agglo a adopté sa stratégie « 2.0 » du foncier à vocation économique.** Cette stratégie intègre des **enjeux de sobriété foncière** et de **préservation de la biodiversité.**

Un travail de concertation a été mené avec les communes concernées. Il a permis d'identifier 188 ha de terrains essentiels au développement économique pour préparer l'aménagement de nouveaux espaces (110 ha) et poursuivre la commercialisation de parcelles (78 ha).

131 ha initialement prévus pour être aménagés sont « sanctuarisés » comme zones agricoles ou naturelles.

CHIFFRES CLÉS 2025

13 000 m² **de foncier** à vocation économique commercialisés par l'Agglo pour un montant de 656 000 €.

8,6 ha **prochainement dédiés à l'accueil d'activités** issues du secteur de l'aéronautique, de la défense et du spatial au sein du parc de la Trésorerie, à Chabeuil.

2 **locaux commercialisés dans le bâtiment M3 de Rovaltain,** par la Société d'économie mixte In Situ (dont l'Agglo est actionnaire) : La Tarterie et My Kitchen society (studio de photos et vidéos culinaires).

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

INNOVATIONS

En 2025, l'Agglo a franchi une nouvelle étape dans sa politique d'innovation avec la création de Valence Romans Innov' (VRI).

VALENCE ROMANS INNOV' : INNOVER POUR ET PAR LE TERRITOIRE

Cette structure rassemble les acteurs et les ressources nécessaires pour accompagner les entrepreneurs, les industriels et les porteurs de projets innovants du territoire.

Sa vocation : **impulser, accompagner et propulser des projets innovants à fort impact** en les connectant aux ressources, aux acteurs et aux dynamiques du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

VRI accueille les projets à n'importe quel stade de maturité — de la pré-maturation jusqu'à l'industrialisation. Chaque porteur bénéficie d'un référent dédié, qui coordonne les interventions des opérateurs et partenaires, suit le développement du projet dans la durée et garantit son intégration dans la communauté d'innovation territoriale.

L'accompagnement s'appuie sur un lieu de vie et de travail partagé qui crée **une dynamique de rencontres et de synergies entre porteurs aux profils très variés.** VRI mobilise également un réseau d'opérateurs et de partenaires aux compétences complémentaires, pour adapter l'accompagnement aux besoins réels de chaque projet.

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Industrie — Soutenir les entreprises industrielles dans leur montée en compétitivité, leur transformation et leur ancrage local, en lien avec le label Territoire d'Industrie et les filières d'excellence du territoire.

Tech — Accélérer la transition numérique et technologique des entreprises et des porteurs de projets du territoire, en appui sur l'écosystème local.

Transitions — Innover pour transformer durablement. Associations, entreprises à mission, startups à impact et collectivités expérimentent ensemble de nouvelles manières de produire, consommer et coopérer, pour rendre le territoire plus résilient et plus équitable.

Pour tous les projets, **un même fil conducteur : répondre à des enjeux concrets et produire un impact positif, durable et partagé.**

Focus

DES PROJETS CONCRETS

> **En agroalimentaire et agritech,** VRI accompagne des projets innovants qui allient savoir-faire local et enjeux de souveraineté alimentaire. Parmi eux : des start-ups travaillant sur la substitution d'ingrédients importés par des matières premières françaises, ou encore des projets valorisant des co-produits agricoles locaux en circuit court depuis le territoire.

> **Dans les domaines de pointe, telles la sécurité et la sureté des systèmes,** VRI s'engage auprès des acteurs locaux pour faciliter le développement d'initiatives d'envergure internationale. VRI accompagne Grenoble INP Esisar dans le cadre du CSAW (Cyber Security Awareness Worldwide), l'un des plus grands événements mondiaux de cybersécurité étudiante.

> **En industrie,** VRI apporte son appui aux entreprises locales pour répondre aux dispositifs de financement de l'État et de Bpifrance ; plusieurs dossiers ont été déposés dans les filières aéronautique, énergie et matériaux avancés.

Ces projets illustrent la capacité du territoire à **combiner technologie, transition écologique, inclusion sociale et création d'emplois locaux** — et la valeur ajoutée d'un accompagnement coordonné, de l'idée à l'industrialisation.

En savoir plus : valenceromansinnov.fr

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DES DOMAINES DE POINTE

L'Agglo accompagne les filières à fort potentiel tout en développant l'emploi et l'insertion.

À LA UNE

59 candidats étaient en lice en 2025 pour décrocher l'un des 6 Trophées de l'entreprise décernés par l'Agglo et ses partenaires.

Cet événement annuel met en lumière **des innovations techniques, managériales, sociétales, écologiques ou digitales.** L'objectif est de promouvoir les bonnes pratiques et favoriser leur reproductibilité sur le territoire.

Ont été récompensés :

> **Arcocryo,** vainqueur du *Trophée Productif* pour son projet "Obturation cryogénique".

> **Jazz Développement,** lauréat du *Trophée Créatif* pour son projet "Potion Rouge".

> **Olorin,** gagnant du *Trophée Connecté* pour son projet "Olorin Protect". Olorin développe des solutions innovantes de traçabilité numérique pour accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec les nouvelles réglementations européennes.

> **Beti** remporte le *Trophée Durable & Engagé* pour son projet "Navettes automatisées à Valence TGV".

> **Le Club drômois de l'alimentation** se distingue avec le *Trophée Clubs & Réseaux d'Entreprises*. Cette association loi 1901 vise à mettre en relation les producteurs, transformateurs et distributeurs.

> Un 6e projet a reçu le *Trophée Coup de coeur,* à l'issue d'un vote du public : **Ma Bouteille s'appelle Reviens.**

400 participants à l'Agglo fête ses entreprises en juillet à Valence

Focus

L'Agglo fait partie du syndicat mixte qui exploite, gère et entretient l'aéroport Valence Chabeuil. Elle gère la zone d'activités de La Trésorerie dédiée au secteur aéronautique (lire p. 28).

L'aéroport Valence-Chabeuil c'est :
- **30 000 mouvements et 2 000 passagers/an**
- **Aviation générale et d'affaires**
- **400 emplois directs**
- **7 PME des secteurs aéronautique et aérien.**

L'emprise aéroportuaire comprend plus de 80 ha d'espaces verts. Ces espaces, véritables réservoirs de biodiversité, font l'objet de mesures visant à les préserver, dans le respect des contraintes liées à la gestion des infrastructures aéroportuaires : le risque animalier, les servitudes aéronautiques, les règles de sécurité et de sûreté…

> Grâce à une tonte raisonnée (décalée et ou partielle) et en l'absence d'utilisation de pesticides, les prairies d'aéroport, zones peu fréquentées, représentent des habitats intéressants pour diverses espèces.

> Ces prairies sont essentielles pour l'adaptation au changement climatique. Elles servent de zones tampons naturelles, absorbant les excès d'eau lors des fortes pluies et réduisant ainsi les risques d'inondation ; elles contribuent à l'atténuation des vagues de chaleur sur les infrastructures aéroportuaires.

> Le traitement des eaux usées et pluviales est pris en compte durablement avec des bassins d'évacuation et des bassins de rétention.

Zoom sur…

Le 333 (avenue Victor-Hugo - Valence)

Cet espace, créé et animé par l'Agglo, regroupe la Mission locale, la Plateforme de l'emploi, le service Insertion du Département, et l'École de la 2e chance. Il accueille les personnes à la recherche d'un emploi.

17 000 visiteurs en 2025.

4 jobs dating organisés au 333, réunissant à chaque fois une vingtaine d'entreprises, entre 160 et 200 personnes et débouchant sur 8 à 15 recrutements (CDD ou CDI).

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

Des filières de pointe

CINÉMA D'ANIMATION

> L'Agglo, qui accueille le 3e pôle français de cinéma d'animation, contribue à son développement, notamment en co-finançant, avec le Département, un Fonds de soutien annuel aux œuvres d'animation : **38 projets ont été déposés, 18 projets de films ont été accompagnés.** 8 projets sont produits par des sociétés du territoire et 10 autres s'appuient sur le savoir-faire local à travers la co-production ou la prestation.

852 emplois générés par les projets co-financés par le Fonds de soutien.

450 000 € investis sur le territoire.
Pour 1 € dépensé par le Fonds, 20 € sont déboursés sur le territoire.

> **Des travaux sont entrepris pour rénover et optimiser les installations thermiques du bâtiment de La Cartoucherie** (20 % de gain attendus). À terme, l'objectif est d'acquérir l'ancien site de Solystic afin de pouvoir agrandir le Pôle de l'image animée.

> **Projectiles, l'association des anciens étudiants de La Poudrière, ouvre un espace de résidence à La Cartoucherie** pour accueillir des auteurs d'animation en phase d'écriture… et ainsi permettre aux histoires de demain de voir le jour.

LUXE (maroquinerie et joaillerie)

1 500 emplois

120 créateurs accompagnés *via* le dispositif « Proto en main »

> Lors du job dating sur les métiers du luxe, **200 personnes ont rencontré une dizaine d'entreprises.** Taux de satisfaction : 90 %.

AÉRONAUTIQUE / DÉFENSE

1 500 emplois au sein d'une dizaine d'entreprises (Thalès, Safran, SKF, Crouzet…)

300 emplois sur le parc de l'aéroport Valence-Chabeuil

Un territoire dynamique et qui rayonne

> **Nodie's, la marque montante de la maroquinerie haut de gamme et éco-responsable,** a emménagé dans un atelier de production en centre-ville de Romans pour poursuivre ses créations.

> L'entreprise romanaise Framatome a posé en 2025 la **1re pierre d'un centre de fabrication additive, spécialisé dans l'impression 3D métallique** pour les secteurs du nucléaire et de la défense. Elle a inauguré un **nouveau bâtiment de fabrication de combustibles pour réacteurs de recherche et d'applications médicales.**

Focus

Le label Territoire d'industrie a été décerné en 2023 à l'Agglo. Il lui permet de bénéficier de crédits pour soutenir financièrement les projets développés par des entreprises.

Ainsi, en 2025, l'Agglo a notamment accompagné l'entreprise Treewater, qui propose une technologie innovante d'épuration et de dépollution fine des eaux, à destination des industriels de différentes filières : blanchisseries aujourd'hui, chimie, agroalimentaire… demain. Objectif à terme : traiter y compris les polluants éternels (PFAS). Treewater, qui assemble et produit directement certains composants les plus stratégiques à Rovaltain, a bénéficié de 400 000 € de subventions.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **L'Agglo accompagne l'association La Cartouch'verte,** laboratoire d'expérimentation et de promotion des bonnes pratiques de conception et de fabrication des films d'animation. Son but est de **soutenir et d'accompagner tous les acteurs de la filière dans leur évolution vers des modes de production plus éco-responsables.** Implantée au sein du Pôle de l'image animée de la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence, elle mène des actions localement et à l'échelle nationale.

> Dans le secteur de la maroquinerie, le **dispositif Proto en main, incubateur technique unique en France, accompagne les créateurs, du dessin au prototypage et jusqu'à la production d'une mini-série. 18 nouvelles marques de chaussures ont été créées à Romans.**

> **Valence Romans tourisme, Société publique locale (SPL) créée par l'Agglo, est labélisée Qualité Tourisme,** une distinction qui reconnait la qualité de l'accueil et des prestations. Un nouveau label d'État plus éco-responsable va progressivement remplacer la marque Qualité Tourisme : le label Destination d'Excellence. Valence Romans Tourisme vise, d'ici fin 2026, à basculer sur ce nouveau label.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

HABITAT ET URBANISME

Cette compétence vise à organiser un développement équilibré du territoire et à garantir un logement de qualité pour l'ensemble des habitants.

À LA UNE

Première priorité du Programme Local de l'Habitat, **l'Agglo accompagne et finance la rénovation énergétique des logements.**

Cette action conjugue 3 ambitions :

> **Environnementale :** l'énergie économisée représente l'équivalent de production de 2 éoliennes.

> **Sociale :** 20 % des logements sont occupés par des ménages modestes dont la facture d'énergie va diminuer.

> **Économique :** 24 millions d'euros de travaux réalisés, pour l'essentiel par des opérateurs locaux.

En 2025, des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés dans 1 004 logements répartis en 31 copropriétés.

L'Agglo s'est engagée à hauteur de 1 046 272 € pour aider individuellement et collectivement les copropriétaires dans leur projet.



Focus

Le service commun Application du droit des sols permet de mutualiser une expertise juridique et technique.

Les agents instruisent les dossiers à l'appui de 42 PLU (Plan local d'urbanisme) différents, veillant à la sécurité juridique des autorisations d'urbanisme, à la qualité architecturale et paysagère des projets réalisés sur le territoire, et à assurer une parfaite équité de traitement entre les usagers.

> **3 479 dossiers d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) ont été instruits en 2025, pour le compte de 42 communes adhérentes (- 11 % par rapport à 2024, ce qui permet de retrouver un rythme habituel).**

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Des opérations renforcées de renouvellement urbain (OPAH-RU) de logements dégradés ont été conduites en 2025 sur Valence et Romans. **Elles permettent aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique et financier exceptionnel.** Ces OPAH-RU sont le fruit de conventions liant l'Agglo et les Villes à l'Anah, Agence nationale de l'habitat. À Romans, l'opération se poursuit. À Valence, une étude est en cours pour l'évaluer et envisager sa prolongation.

> Des études ont été réalisées pour **réinvestir des îlots urbains composés d'habitats dégradés** à Chabeuil, Peyrins et Beauvallon. Une action menée en partenariat avec l'Epora, un « établissement public foncier » dont l'une des missions est de **lutter contre l'étalement urbain.**

> **L'Agglo est partenaire de Re-Sources, un projet d'habitat intergénérationnel de 55 logements à Saint-Paul-lès-Romans.** Objectif : le répliquer sur d'autres communes. Le permis de construire de ce projet a été délivré en 2025.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

CHIFFRES CLÉS 2025

18 communes accompagnées en 2025 en vue de faire évoluer leur document d'urbanisme (PLU) et y traduire les politiques publiques portées par l'Agglo en matière d'habitat, d'économie, de transition écologique, d'agriculture, de préservation de la ressource en eau, d'assainissement…

12 127 sollicitations à la Maison de l'habitat pour des demandes relatives au logement : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, démarche de recherche de logement, conseil architectural, questions juridiques.

79 dossiers de particuliers pour lesquels l'Agglo s'est engagée à hauteur de 397 860 € afin de contribuer à l'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

281 logements sociaux nouveaux programmés en 2025 par les organismes HLM. L'Agglo soutient cette production à hauteur de 712 000 €.

POLITIQUE DE LA VILLE

En 2025, l'ensemble des acteurs de la politique de la ville ont été réunis avec notamment une **rencontre de formation et d'échange autour de l'impact du changement climatique dans les Quartiers politique de la ville** : Valence-le-Haut (Le Plan et Fontbarlettes), Le Polygone, La Chamberlière, Valensolles à Valence ; le Centre historique et le Quartier Est à Romans.

> **Objectif : renforcer la coordination de tous ceux qui œuvrent à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.**

Une newsletter trimestrielle leur est désormais adressée.

Une rubrique dédiée sur **valenceromansagglo.fr** met en avant les initiatives sociales innovantes du territoire.

VALENCE ROMANS HABITAT (VRH)

Valence Romans Habitat est rattaché à l'Agglo pour la gestion et la construction de logements sociaux.

À LA UNE

2025 est la première année du **nouveau Plan stratégique du patrimoine (PSP) décarboné de VRH qui met l'accent sur l'isolation thermique.** Objectif : -35 % d'émissions carbone à l'horizon 2034. Des résultats significatifs ont déjà été enregistrés :

> Décembre 2024 : 5 449 logements classés en A, B ou C, c'est-à-dire énergétiquement performants.

> Décembre 2025 : 6 078 logements classés en A, B ou C.

La rénovation énergétique de 153 logements classés F ou G était à l'étude ou en cours fin 2025. Il n'en reste plus que 40 à prendre en charge avant fin 2026.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parmi les chantiers engagés par VRH ou qui le seront prochainement :

> **Le « verdissement » du réseau de chauffage urbain de Romans** grâce à la construction d'une chaufferie biomasse.

Une chaufferie biomasse est un système de production de chaleur qui utilise des combustibles issus du vivant, comme le bois, les plantes ou les résidus agricoles. Ce type de chaufferie est particulièrement adapté au chauffage collectif des logements, dans une logique de décarbonation, c'est-à-dire de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

> **L'intensification des rénovations thermiques :** 2 181 logements passeront de E, F ou G en C avant 2034.

CHIFFRES CLÉS 2025

VALENCE ROMANS HABITAT GÈRE :

10 500 logements sur 50 communes

5 foyers **4 Ehpad**

4 100 garages et parkings

260 locaux commerciaux et tertiaires

VRH A MIS SUR LE MARCHÉ :

147 logements locatifs neufs

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO AU QUOTIDIEN

SAVEZ-VOUS QUE L'AGGLO :

> aménage progressivement ses crèches pour qu'elles soient labellisées « Ecolo-crèche » (un label décerné par l'association Label vie) ?

> accueille 5 689 enfants dans les dispositifs Petite enfance qu'elle gère sur tout le territoire ?

> propose, à chaque période de vacances, des activités variées pour les 6-17 ans avec Cap' sur tes vacances et Anim2Prox ?

> assure la formation initiale à la musique et à la danse au sein de son Conservatoire à rayonnement départemental (à Valence et à Romans) ?

> organise, dans ses piscines, des demi-journées de sensibilisation aux risques de noyade et finance des cycles d'apprentissage de la natation pour 12 000 écoliers ?

> coordonne le programme Sciences & Vous, qui a déployé, en 2025, 53 ateliers scientifiques dans 28 écoles, touchant 1 325 élèves ?

> a créé une carte unique MédiAgglo : un seul abonnement pour accéder aux 13 médiathèques de l'Agglo et aux médiathèques communales partenaires ?

> avec Valence Romans Mobilités, met à disposition 216 vélos en location longue durée (x2 par rapport à 2024) en plus de 400 Libélos pour les déplacements quotidiens ?

LES LABELS

ETHNO PÔLE

LE CPA

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

PETITE ENFANCE

L'Agglo développe une politique d'accueil pour les enfants de 0/3 ans visant à favoriser leur éveil et à soutenir la parentalité.

À LA UNE

NOUVEAUTÉ 2025

L'Agglo a acquis le statut d'autorité organisatrice du Service Public Petite Enfance (SPPE). De ce fait, elle est notamment chargée de :

> porter une **politique globale au plus proche des besoins des familles et accessible à tous**

> établir le schéma de maintien et de **développement de l'offre d'accueil du jeune enfant**

> décider de l'**implantation la création, l'extension et la transformation des crèches** publiques et privées…

Une mission qu'elle mène en lien avec les Communes.

Une réhabilitation exemplaire : la crèche Lucile-Herbet à Bourg-lès-Valence

Pour améliorer le confort thermique, l'isolation des murs, du plancher et des plafonds a été refaite, les menuiseries ont été changées, un plancher chauffant et rafraichissant a été installé ainsi qu'une pompe à chaleur (climatisation réversible) et des ventilateurs de plafond.

Toutes les peintures utilisées sont écolabellisées, un lino en fibres naturelles a été posé.

À l'extérieur, le sol souple et le bitume qui recouvraient la totalité de la cour ont été retirés, laissant place à des surfaces enherbées et végétalisées. De nombreux végétaux ont été plantés. Un bac à compost a été installé.

La crèche est en cours de labellisation Ecolo-crèche par l'association Label Vie.

Les crèches *Petons Petits Pas* et *Châteauvert* de Valence sont engagées dans la même démarche.

Parallèlement, la cour de la crèche *Les Petites Canailles* à Saint-Marcel-lès-Valence va passer de 100 % d'enrobé à un extérieur très végétalisé.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2025, un état des lieux « Développement durable » a été réalisé dans les crèches et Relais Petite enfance. Il en ressort notamment que :

> la quasi-totalité des structures a **réduit l'usage du plastique** pour la cuisson et le service des repas

> les crèches sont progressivement équipées de **nettoyeurs vapeur et d'armoires de désinfection à ozone**

> toutes les structures proposent de nombreuses initiatives favorisant **le contact avec la nature** (jardinage, activités extérieures, découverte sensorielle).

CHIFFRES CLÉS 2025

29 crèches collectives gérées par l'Agglo (955 places).

28 assistantes maternelles salariées de l'Agglo qui exercent à leur domicile pour les crèches familiales de Romans et Valence (98 places).

4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) qui proposent 522 temps d'accueil gratuit pour les familles et sans inscription (+ 5 LAEP associatifs).

5 689 enfants accueillis au sein des dispositifs gérés par l'Agglo.

5 Relais Petite enfance qui accompagnent 828 assistantes maternelles indépendantes et animent 47 ateliers par semaine.

En 2026, les structures Petite enfance :

> participent à la **Fête de la nature**

>développent **plusieurs projets sur le thème de la nature** dont des animations « Eveil à la nature et médiation animale »

>proposent une **éducation au tri et généralisent les couches écologiques** dans les crèches.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

ENFANCE ET JEUNESSE

Des dispositifs pour favoriser l'épanouissement et l'autonomie des 6/30 ans.

À LA UNE

Déclinaison pour le jeune public de Chemin des artistes, **l'édition 2025 de Chemin des artistes en herbe,** sur la thématique de l'eau, a permis d'aborder **des enjeux écologiques à travers une approche créative.** Déployé dans plusieurs accueils de loisirs (6-12 ans), le projet s'est structuré autour d'une semaine d'interventions combinant sorties nature, ateliers artistiques et co-interventions entre artistes et animateurs enfance.

Le Chemin des artistes en herbe a touché près de 200 enfants dans 9 centres de loisirs autour de la thématique de l'eau.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité** occupe une place déterminante dans les activités proposées, tout comme la sensibilisation au développement durable, avec, par exemple, les « Jeudis à table » du PIJ qui traitent de thématiques comme l'alimentation durable.

> La Junior Association « Team Vercors » de La Baume d'Hostun, accompagnée par l'animatrice du Point Jeunes, a réalisé un **séjour au Togo, dans le cadre d'un projet d'éducation à la coopération et à la solidarité internationale (ECSI).**

> La « Coloc'code » des 15-17 ans est un **séjour éducatif de 5 jours à Villard-de-Lans** combinant préparation au code de la route et vie collective.

Focus

Le Service Enfance Jeunesse de l'Agglo offre des espaces d'échange, d'écoute et d'accompagnement accessibles à tous les jeunes, même dans les zones rurales les plus éloignées : accueils de loisirs communautaires Cap' sur tes vacances et Anim2PROX, Points Jeunes fixes et mobiles, PIJ (Prévention Information Jeunesse).

QUOI DE NEUF ?

> **« KÖA de + » est un magazine distribué avant chaque période de vacances** dans les écoles et collèges, disponible aussi en ligne. Il présente l'intégralité de l'offre de loisirs *Cap' sur tes vacances* et *Anim2Prox,* ainsi que les actualités des Points Jeunes et du PIJ. Une approche efficace : **le taux d'occupation des activités est en hausse, conduisant à l'ouverture de places supplémentaires depuis 2023.**

> **Inauguration du Point Jeunes de Montélier.** L'Agglo compte 7 Points jeunes fixes, 2 mobiles « Le pop corn caravane » + 2 associatifs.

CHIFFRES CLÉS 2025

839 **enfants** ont participé aux activités de *Cap' sur tes vacances* (760 en 2024)

549 **adolescents** ont profité du dispositif Anim2Prox (483 en 2024)

825 **jeunes** ont fréquenté les Points Jeunes (652 en 2024). Les jeunes du territoire manifestent un besoin croissant d'espaces dédiés, de lieux de socialisation et d'accompagnement de leurs initiatives

+ 236 % **d'actions collectives**

+ 106 % **d'accueils individuels**

C'est le bilan des PIJ (Prévention Information Jeunesse). Il résulte du renforcement des actions de proximité et d'un meilleur ancrage territorial.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

SPORT

La Direction des sports de l'Agglo gère 7 piscines et équipements aquatiques ainsi que la seule patinoire de Drôme-Ardèche.

À LA UNE

> **L'apprentissage de la natation aux élèves de primaire est une priorité de la politique sportive de l'Agglo.** Tous bénéficient de cycles de séances journalières pendant 2 semaines. Chaque élève vient en moyenne 32 fois à la piscine pendant sa scolarité. À la fin du cycle de natation, les enfants passent **l'attestation « Savoir nager », qui valide leur capacité à évoluer dans l'eau en sécurité.** L'Agglo prend en charge le transport des élèves de leur école à la piscine la plus proche.

> Des demi-journées de **sensibilisation aux risques de noyade sont organisées dans les piscines.** Un **stage d'aquaphobie** a été proposé à la piscine Jean-Pommier, à Valence.

Focus

POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISCINE DE BOURG-LÈS-VALENCE

> **Au programme : amélioration des conditions de baignade, réduction de la consommation d'énergie et d'eau, aménagement de 2 bassins d'été, d'une pataugeoire et d'une aire de jeux d'eau.**

Elle prendra le nom d'Alain Euksuzian, champion du monde militaire du 100 m brasse et champion de France de water-polo, qui l'a dirigée jusqu'en 2012.

Montant des opérations : 5,5 M€.

Elle rouvrira à l'été 2027, une succession d'aléas ayant retardé les travaux.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des **tests de nettoyage avec des enzymes** ont été conduits à la piscine Jean-Pommier (Valence) dans le but de se passer de produits chimiques. L'objectif est double : **réduire l'impact environnemental du nettoyage et de la désinfection des vestiaires** ainsi que des abords des bassins et **limiter l'exposition des agents aux produits chimiques.**

CHIFFRES CLÉS 2025

12 000 écoliers de l'Agglo ont bénéficié de séances d'apprentissage de la natation.

35 animations ont été organisées de mars à décembre dans les piscines. Les collaborations avec les services culturels se poursuivent avec, par exemple, des animations autour du livre et une séance de cinéma les pieds dans l'eau à la piscine Camille-Muffat (Portes-lès-Valence).

757 918 entrées (dont 351 199 entrées publiques c'est-à-dire hors scolaires et clubs) dans les équipements sportifs soit une augmentation de 7 %.

15 062 heures d'ouverture des équipements dont 6 832 heures pour le public (hors scolaires et clubs)

82 702 entrées à la patinoire : + 4 % par rapport à 2024

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

ACTION CULTURELLE ET PATRIMOINE

Une politique culturelle ambitieuse au service de tous les habitants : 94% des communes du territoire ont été touchées par une action culturelle, scientifique ou patrimoniale en 2025.

À LA UNE

FAIT MARQUANT DE L'ANNÉE

Valence Romans Agglo a signé en 2025 un Contrat Territorial pour la Création Artistique (CTCA), en partenariat avec le Département de la Drôme et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Ce contrat s'inscrit dans la dynamique nationale de soutien renforcé à la création artistique et à la démocratisation culturelle.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **Chemin des artistes a réuni 438 artistes dans 36 communes,** avec 21 870 entrées. 4 randos-vélo-expo étaient proposées pour encourager les déplacements doux. L'une était accessible aux personnes en situation de handicap.
L'Agglo a accueilli le camion itinérant de l'Opéra de Lyon avec le spectacle « Le sang du glacier » : une sensibilisation aux enjeux climatiques et une découverte de l'art lyrique.

> **L'appel à projets Culture & Territoires a soutenu 30 projets dans 42 communes,** pour un total de 24 676 spectateurs. 7 projets ont bénéficié en 2025 du nouveau bonus écologique.

> **La Fête de la Science a mobilisé 13 577 visiteurs en Drôme sur 127 événements.** L'Agglo est la 7e coordination départementale à avoir impacté le plus de communes. **Le programme Sciences & Vous a déployé 53 ateliers scientifiques dans 28 écoles,** touchant 1 325 élèves, et proposé un opéra aquatique original dans les piscines de Chabeuil et Romans-sur-Isère (574 spectateurs).

Focus

DES ÉQUIPEMENTS PARTENAIRES EN MOUVEMENT

> **Le Train Théâtre** a fermé ses portes en mars 2025 pour une rénovation ambitieuse (lire p. 12). **Une programmation hors-les-murs a pris le relais avec 52 dates dans 19 communes,** rassemblant plus de 10 000 spectateurs.

> **La Comédie de Valence, Centre dramatique national,** a célébré les **25 ans de la Comédie itinérante** avec 5 spectacles et 62 représentations. La structure a obtenu une **labellisation PIPD (Pôle international de production et diffusion),** partagée avec la Scène nationale d'Annecy.

> **La SMAC La Cordo** a accueilli la **9e édition de Raffut !,** avec 500 professionnels des musiques actuelles.

> **LUX Scène Nationale** a été **lauréate du programme France 2030** avec le projet Fab'Lux, studio de création immersive.

> **La Poudrière** a fêté ses **25 ans d'excellence dans la formation aux métiers de l'animation.** En parallèle, **L'équipée** a porté la **31e édition du *Festival d'un jour*** (+5 % de fréquentation) et la **4e édition du *Festival 2 nuits*** axée sur la sensibilisation au développement durable.

> **4 599 737 € de subventions** ont été attribuées par l'Agglo aux 8 équipements culturels partenaires.

QUOI DE NEUF ?

> Inaugurée en février 2025, **la Maison du Mouton** à Romans — second site de **la Maison du Patrimoine — a accueilli 8 600 visiteurs dès sa première année.** 22 669 visiteurs ont fréquenté les deux sites (+ 24 % pour la Maison des Têtes à Valence).

> **Le Cpa, Centre du Patrimoine Arménien, a célébré ses 20 ans avec 18 000 visiteurs annuels, un record.** Un cycle mémoriel exceptionnel a été consacré aux 110 ans du génocide arménien.
Le parcours permanent a été rénové fin 2025.
Il est ouvert depuis début 2026.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

L'Agglo assure la formation (initiale et qualifiante) à la musique et à la danse au sein de son Conservatoire à rayonnement départemental (CRD).

À LA UNE

STRUCTURATION DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE L'AGGLO.

Grâce à la signature de conventions « Écoles associées » :

> **Un élève peut apprendre à jouer d'un instrument dans une école et compléter sa formation dans une autre structure du réseau sans double facturation.** Cette organisation facilite l'enseignement de proximité, la mixité des populations.

> **La réalisation de projets pédagogiques entre établissements est facilitée,** ce qui favorise notamment le dynamisme de l'enseignement musical.

> Les élèves des écoles de musique peuvent **accéder librement aux masterclass du CRD.**

> **Le prêt de matériel et d'espace (selon les disponibilités) évite des achats qui ne seraient pas rentabilisés :** un plus en matière de développement durable.

3 projets développés en 2 ans : les cuivres, les saxophones et les ateliers de pratiques adaptées.

6 communes concernées (en plus de Valence et Romans) : Génissieux, Bourg-de-Péage, Saint-Marcel-lès-Valence, Chabeuil, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Et demain ?

25 M€ seront prochainement investis dans le projet de la Maison de la musique et de la danse à Valence, avec pour objectif d'obtenir un classement CRR - Conservatoire à Rayonnement Régional :

> **Restructuration du bâtiment** avec la création de nouveaux espaces pédagogiques – musique – danse et théâtre

> **Création d'un pôle musique amplifiée** en lien avec JAV, Jazz Action Valence, et l'antenne des Locaux rock du conservatoire

> **Agencement repensé** pour améliorer l'accueil des usagers (personnel, élèves, familles et public) et favoriser le lien et la rencontre.

Livraison estimée en 2031

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'accompagner les élèves porteurs d'un handicap imposant des adaptations particulières, **le Conservatoire propose sur demande de la famille et en accord avec l'équipe enseignante un Parcours Artistique Adapté (P2A).**

> **Objectif :** permettre à tous et toutes de poursuivre leur apprentissage au sein de la structure.

> **Moyens mis en oeuvre :** adaptabilité des cursus, des épreuves, des conditions et de la durée des cours et des années par cycle…

> **Partenariats** avec des établissements spécialisés pour accueillir des enfants et adultes en situation de handicap mental.

> **Suivi pédagogique particulier** avec un référent sur chaque site pour la coordination.

CHIFFRES CLÉS 2025

1 594 élèves inscrits à Valence et Romans (en hausse).

40 événements artistiques organisés sur les 2 sites et hors les murs, dont la moitié en partenariat.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

MÉDIATHÈQUES

Un service public de proximité essentiel.

À LA UNE

La création d'une carte unique MédiAgglo : un seul abonnement pour accéder aux 13 médiathèques de l'Agglo et aux médiathèques communales partenaires (8 déjà fin 2025).

QUOI DE NEUF ?

> **Pose de la première pierre de l'Espace Simone de Beauvoir à Romans.** Un équipement phare de plus de 3 000 m² sur le bassin romanais comportant une médiathèque moderne avec des services diversifiés (auditorium, exposition, espace cabane), un PIJ (Prévention Information Jeunesse) et un espace France services. *Ouverture programmée en mai 2027.*

> **Réaménagement de la médiathèque La Passerelle** à Bourg-lès-Valence.

> **L'Agglo a obtenu une 2e labellisation France services :** 49 heures de permanences France services/semaine sont proposées dans 7 médiathèques. Ces espaces sont destinés à aider les habitants dans leurs démarches administratives.

> **Renouveau de l'offre de médiation numérique** pour permettre au grand public de s'approprier les outils numériques et les enjeux de l'IA.

> **Développement de la participation des habitants à l'animation du réseau de lecture publique** à travers des prix et concours : **Prix Passerelle** autour de la littérature adulte, **Prix Mangavore** pour les publics ado, **Concours de nouvelles** pour les 15-20 ans ainsi que plusieurs concours de dessins.

> **Les médiathèques de Valence Romans Agglo sont partenaires officielles de la Bibliothèque nationale de France** pour numériser de vieux journaux régionaux et les rendre consultables gratuitement sur Internet. C'est une reconnaissance du sérieux et de l'engagement du réseau local, et une belle façon de préserver et partager le patrimoine de presse du territoire.

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **Gestion d'une navette** qui transporte les documents entre les médiathèques pour favoriser l'égalité d'accès à la ressource documentaire entre territoires ruraux et territoires urbains.

> **2 nouveaux sites France services de proximité** (Chabeuil et Romans) pour rapprocher les services publics des habitants.

> **Participation à « Valence ça pousse » :** 2 conférences avec 85 participants et 4 ateliers en direction de la jeunesse avec 122 participants.

> **Une programmation inclusive autour de la sensibilisation au handicap** à travers le programme *« Différents mais ensemble »*.

> **Accueil de 8 conférences** en collaboration avec la Fondation pour la recherche en environnement Evertéa : 559 participants.

> **Organisation du contre-salon « Des rides et Vous » :** un week-end à Latour-Maubourg pour favoriser le dialogue intergénérationnel et un changement de regard sur les seniors.

CHIFFRES CLÉS 2025

27 891 abonnés

494 860 documents empruntables 70 000 documents patrimoniaux

1 612 899 prêts (+ 4,6 % par rapport à 2024)

14 600 heures d'ouverture dont 34 dimanches

611 925 passages/an (+ 17 % par rapport à 2024)

1 004 événements culturels et 39 176 entrées

29 600 élèves accueillis dans le cadre des accueils de classes

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

MOBILITÉS

Valence Romans Mobilités (VRM) pilote les transports sur le territoire et fait la promotion de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

À LA UNE

VRM a investi 4,7 millions d'euros dans la construction d'un centre d'exploitation à Saint-Paul-lès-Romans. Ce centre permet d'**accélérer la transition énergétique de la flotte de bus et de cars du secteur romano-péageois** : mise en place d'une station de distribution de bio GNV (Gaz naturel véhicules) et de bornes de recharge pour les bus électriques, recyclage de l'eau de nettoyage des véhicules… et mise en service de la première ligne 100 % faibles émissions sur le secteur romano-péageois.

QUOI DE NEUF ?

Lancement du service Citéa Pro destiné aux salariés, des navettes à la demande pour 4 zones d'activités : Rovaltain, Auréats / Basseaux, La Motte / Chaffit, Briffaut / Guimand, à des horaires correspondant mieux aux horaires de travail décalés. 4 navettes de 22 places ont été achetées. L'expérimentation est en cours.

CHIFFRES CLÉS LIBÉLO

216 vélos en location longue durée en 2025, soit 2 fois plus qu'en 2024. Objectif : démocratiser la pratique du vélo et rendre accessible les vélos à assistance électrique.

12 nouvelles stations de vélos libre-service réparties sur le territoire de l'Agglo : 4 à Valence, 3 à Romans, 1 à Bourg-de-Péage, 1 à Malissard, 1 à Portes-lès-Valence, 1 à Bourg-lès-Valence, 1 à Saint-Marcel-lès-Valence.

400 Libélos (dont 75 nouveaux) disponibles pour des déplacements quotidiens.

+ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le réseau vélo Cycléo se développe. Au programme : **200 km répartis sur 16 itinéraires cyclables maillant 28 communes.** De nombreux travaux ont été menés en 2025 :

- **À Valence :** voie verte doublée d'une piste cyclable sur l'avenue du Dr Santy et le boulevard Roosevelt, pistes cyclables sur l'avenue de Chabeuil.
- **À Romans :** piste cyclable sur la rive sud de la place Jean-Jaurès et piste cyclable bidirectionnelle sur la rue Simone-Abbat.
- **À Bourg-de-Péage :** pistes cyclables dans le centre-bourg.
- **À Alixan :** bandes cyclables sur la RD 538.
- **À Malissard – Bourg-lès-Valence :** piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD 538 A.
- **À Chabeuil :** voie verte sur l'avenue de Valence.

Le Plan vélo intercommunal est réalisé ou engagé à 86 %

Et demain ?

> La ligne C1 à Valence, la plus forte du réseau de bus de VRM, s'équipera courant 2027 de **14 nouveaux véhicules articulés 100 % électriques. Des travaux seront réalisés tout le long de la ligne,** 2 pôles d'échanges seront créés à Valence Sud et à Briffaut.

> **Une navette 100 % électrique et totalement gratuite circulera dans le centre-ville de Valence,** reliant la gare, le pôle bus, le Parc des expositions et les futures Halles gourmandes.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO SOLIDAIRE

SAVEZ-VOUS QUE L'AGGLO :

> consacre 14 % de son budget de fonctionnement à la Petite enfance ?

> a attribué aux communes près de 15 millions d'euros en 2025 dans le cadre de sa politique d'accompagnement et de solidarité à travers la Dotation de solidarité communautaire et des Fonds de concours ?

> a livré en 2025, via sa cuisine centrale, 834 657 repas, goûters, pique-nique ?

> gère directement les 4 aires d'accueil des gens du voyage de son territoire, ainsi que l'aire de grand passage ?

> consacre en moyenne 3 millions d'euros annuels à la prise en charge des animaux errants (fourrière et refuges) ?

> équipe les écoles en matériel informatique (à hauteur de 126 000 € en 2025) ?

> a créé un site internet spécifique pour les Archives en janvier 2025 : archives.valenceromansagglo.fr

LES LABELS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

SOLIDARITÉS HUMAINES ET ANIMALES

De la protection des publics fragiles à la prise en charge des animaux errants, l'Agglo renforce ses missions de proximité au service du territoire et de ses habitants.

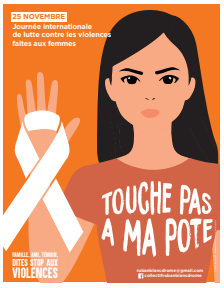
• **Le service Solidarités** a été créé le 1er juillet 2025 avec pour missions de renforcer les politiques publiques, de proximité, à destination des familles et des publics fragiles.

Il gère au quotidien :

> **Le projet social du territoire (Convention Territoriale Globale) partagé avec la Caf et les 54 communes autour de plusieurs axes :** adapter l'offre de services, assurer l'accès à l'information, organiser des coopérations/innovations, favoriser les liens sociaux dans les secteurs de la petite enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et au numérique…

> **Les actions autour de la parentalité :** 9 rendez-vous itinérants ont été proposés en 2025 sur les liens parents-enfants/ados, l'orientation, la prévention des noyades…

> **L'aide aux victimes :** l'Agglo soutient les associations Remaid et CIDFF 26. Elle co-anime chaque année l'opération Ruban blanc, contre les violences faites aux femmes avec en 2025, le slogan « *Touche pas à ma pote* ».



> **Les aires d'accueil des gens du voyage :** depuis le 1er janvier 2025, les 4 aires d'accueil permanentes réparties sur 4 communes (Valence, Romans, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence) et l'aire de grand passage sont gérées directement par l'Agglo, également en charge de l'accompagnement social des familles.

• **Les espaces animaliers :** l'Agglo gère la **fourrière unique** et accompagne les **2 refuges** de son territoire. Cette fourrière intervient sur 54 communes de l'Agglo et celles de 6 communautés de communes partenaires.

Si, au bout de 8 jours, les animaux n'ont pas retrouvé leur propriétaire, ils quittent la fourrière pour, selon le secteur géographique où ils ont été pris en charge :

> **Le refuge Saint-Roch** qui a déménagé en 2025 de Valence à Étoile-sur-Rhône. Ce nouvel espace, dont la construction a été financée par le Fonds de dotation Bird, a été conçu pour permettre aux animaux d'évoluer en semi-liberté. L'Agglo a accordé une subvention complémentaire de 50 000 € à l'association qui gère le refuge pour accompagner le déménagement.

> **Le refuge des Bérauds,** à Romans, où des travaux de réfection des chenils ont été entrepris en 2025 pour un montant de 300 000 €. Ces chenils pourront être transférés sur le nouveau terrain acquis par l'Agglo début 2026, afin d'offrir de meilleures conditions aux animaux et à ceux qui s'en occupent.



QUELQUES CHIFFRES :

1 600 interventions ont été réalisées en 2025 par la fourrière pour le compte de l'Agglo

720 animaux ont été adoptés au refuge Saint-Roch

490 animaux ont été adoptés au refuge des Bérauds

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

LE BUDGET DE L'AGGLO

Il conjugue prudence budgétaire, solidarité avec les communes et ambitions pour le territoire.

Le budget de l'Agglo est composé de 2 sections :

> **Le budget de fonctionnement** couvre les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires des agents de l'Agglo, fournitures, entretien des bâtiments, subventions aux associations…
Il est alimenté par les impôts locaux, les dotations de l'État, les revenus générés par les services payants proposés par l'Agglo.

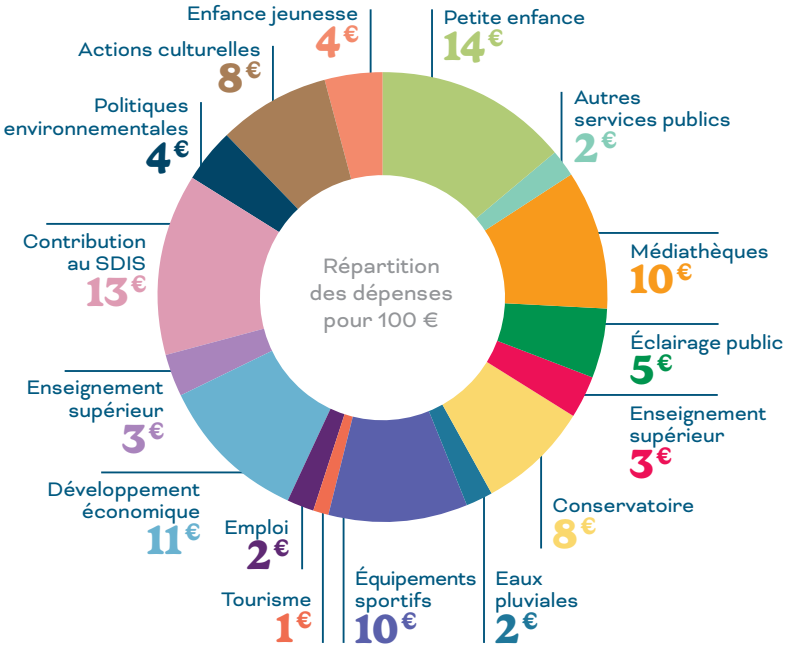
> **Le budget d'investissement** finance les constructions/rénovations de bâtiments scolaires, d'équipements sportifs associatifs et culturels, l'entretien de certaines voiries, l'acquisition de terrains… Ces projets se concrétisent grâce à l'autofinancement, des recettes spécifiques (comme les subventions) ou encore l'emprunt.

> **L'Agglo s'est dotée de plusieurs budgets annexes :** gestion de l'eau, assainissement, prévention des inondations, gestion des déchets, parcs d'activités économiques, restauration collective, centre aquatique Diabolo…

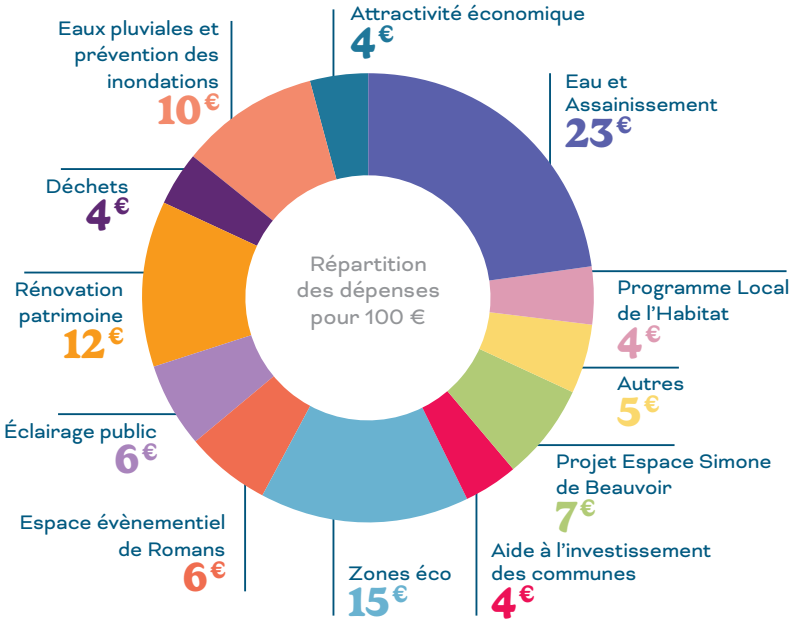
Focus

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) est le principal soutien financier de l'État aux collectivités.
Son montant diminue chaque année.
Elle est de 19 948 000 € en 2025.

FONCTIONNEMENT
Budget général



INVESTISSEMENT
Budget général et budgets annexes



LES GRANDS CHIFFRES 2025

> **Recettes réelles de fonctionnement (budget général)**
186,7 millions d'€

> **Dépenses réelles de fonctionnement (budget général)**
154,6 millions d'€

> **Dépenses d'investissement**
64,3 millions d'€
dont 39,8 Millions d'€ pour le budget général

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

L'AGGLO APPORTE SON SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES

Près de 15 Millions d'euros leur ont été attribués par l'Agglo en 2025 dans le cadre de sa politique d'accompagnement et de solidarité à travers la Dotation de solidarité communautaire et des Fonds de concours.

Le Pacte financier et fiscal, adopté en 2021, est un mécanisme de solidarité communautaire. Il vise à corriger les inégalités de richesse entre les communes du territoire pour garantir un niveau de service public équitable. Il repose sur 2 dispositifs complémentaires :

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)

permet à l'Agglo de redistribuer une partie de ses ressources aux communes afin de soutenir leurs projets d'investissement. Son calcul prend en compte la population, les revenus des habitants et le potentiel fiscal de chaque commune. Un plancher, fixé à 45 000 €, assure un niveau minimum de soutien, particulièrement pour les plus petites communes.

Montant de la DSC en 2025 :
11 021 768 €

3 NIVEAUX DE FONDS DE CONCOURS :

- Les fonds de concours attribués à des politiques publiques stratégiques pour l'**attractivité du territoire :** équipements sportifs accueillant des équipes professionnelles, mise en œuvre de stationnement à vocation touristique, fonds pour la restauration du petit patrimoine…
- Les fonds de concours génériques pour **accompagner des projets peu soutenus** par ailleurs.
- Un fonds de soutien pour **faire face à un phénomène météorologique exceptionnel ou à un événement imprévu** (comme la fièvre catarrhale ovine).

Montant des Fonds de concours en 2025 :
3 375 000 €

PARMI LES RÉALISATIONS 2025

> Beauvallon
Création d'un espace multi-services
81 000 €

> Charpey
Rénovation énergétique de l'école et réaménagement des cours
78 000 €

> Clérieux
Aménagement de la rue de la Vallée et des rues adjacentes
119 000 €

> Génissieux
Rénovation-réhabilitation-extension de l'espace scolaire
137 000 €

> Malissard
Construction d'un local commercial
131 000 €

> Marches
Réfection de l'église, restauration de La Madone, rénovation de l'éclairage des bâtiments communaux
45 000 €

> Rochefort-Samson
Mise en conformité du réseau d'assainissement du camping et projet de maison médicale
58 000 €

> Saint-Marcel-lès-Valence
Construction du centre technique municipal
302 000 €

> Valherbasse
Traversée du hameau de Miribel
66 000 €

> Le Chalon
Aide à la rénovation de l'ancienne cure
6 410 €

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

DES SERVICES MUTUALISÉS

Ces services de l'Agglo exercent leur mission pour le compte des communes adhérentes. Les personnels sont regroupés et les coûts sont répartis selon des clés précises (prorata de l'activité, nombre d'habitants…).

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

- **Audit de gestion** (qui aide notamment les communes à piloter leurs projets et à trouver des financements)
- **Finances**
- **Relations humaines**
- **Fiscalité**
- **Commande publique**
- **Juridique et assurances**
- **Foncier et gestion locative**

LES SERVICES TECHNIQUES

- **Bâtiments** (maintenance et suivi de chantiers)
- **Atelier mécanique** (entretien de 751 véhicules)
- **Voirie et signalisation** (entretien de 360 km de routes et conduite d'opérations d'aménagement)
- **Arbre-nature en ville et paysage** (gestion des espaces verts et des aires de jeux).

LES SERVICES THÉMATIQUES SPÉCIALISÉS

- **Le service de restauration collective** produit et livre des repas quotidiennement à une partie des écoles et aux crèches de l'Agglo ainsi qu'à plusieurs structures dont un Centre communal d'action sociale (14 communes adhérentes).

QUELQUES CHIFFRES :

834 657 repas, goûters, pique-niques produits par la cuisine centrale en 2025 soit un peu plus qu'en 2024. Une moyenne de 5 608 repas par jour.

248 626 menus végétariens scolaires servis par la restauration collective, soit 29,78 % des repas totaux.

25,99 % des achats de denrées nécessaires à la confection des repas sont issus de l'agriculture biologique. Il s'agit de produits alimentaires frais (fruits, légumes, viande, compotes…), secs (épicerie) et surgelés (légumes), qui sont préférentiellement des produits locaux.

41,56 % des produits achetés en 2025 répondent aux critères de la loi EGAlim (produits issus de l'agriculture biologique, produits écoresponsables labélisés, produits à Haute valeur environnementale).

15,42 % des produits achetés sont drômois et 26,18 % sont régionaux.

Et demain ?

Le vieillissement des sites de production (cuisine centrale Rossini, cuisine centrale Ravel, cuisine des Balives) a conduit l'Agglo à engager la **construction d'une nouvelle cuisine centrale,** sur une parcelle de 17 000 m² située chemin Astier, à Valence. Le futur équipement devrait être livré en 2030. **Sa capacité de production sera de 9 000 repas/jour.** Il intégrera une salle de mixage, une mûrisserie pour les fruits, un espace pour la pâtisserie…

En attendant la réception de la nouvelle cuisine centrale, l'ensemble de la fabrication des repas sera réalisé sur la cuisine centrale Rossini, qui fera l'objet de travaux de modernisation en août 2026.

> Parallèlement, **une base logistique va être créée à Chabeuil** : sur ce site, seront réceptionnés les denrées et les approvisionnements de la restauration scolaire et de la restauration de la petite enfance.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE

- **ADS (Application droit des sols)** (lire p. 30) : instruction de permis de construire et de déclarations préalables. C'est le service le plus partagé avec 42 communes adhérentes.

- **Le système d'information :** ce service gère le parc informatique de l'Agglo (et sa « cybersécurisation ») ainsi que celui des écoles primaires (en coordination avec l'Éducation nationale et les communes).

  Les écoles du territoire sont équipées de : 3 750 ordinateurs et tablettes, 900 vidéo-projecteurs, 650 bornes wi-fi.

126 000 € ont été investis dans l'informatisation des écoles en 2025.

La Direction commune du système d'information (DCSI) suit l'aménagement numérique du territoire : le déploiement de la fibre optique est assuré par Orange sur les zones d'appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII) et par Ardèche Drôme Numérique sur le reste du territoire.

— Objectif 2026 : la couverture de l'ensemble de l'Agglo.

- **Les Archives** ont un nouveau site internet depuis janvier 2025. Un site qui valorise les fonds de l'ensemble des adhérents (l'Agglo + 15 communes ou établissements publics du territoire) : archives.valenceromansagglo.fr

700 séances de consultation accueillies annuellement sur les sites de Valence et de Romans.

433 426 fichiers d'archives numérisés offerts à la consultation des lecteurs-internautes.

100 mètres linéaires et plusieurs dizaines de giga-octets d'archives historiques collectés.

En lien avec la Direction informatique de l'Agglo, les Archives ont organisé des ateliers « clic droit responsable » à destination de l'ensemble des agents de l'Agglo, à l'occasion du Clean up Day. Objectif : sensibiliser à la bonne gestion documentaire et aux pratiques éco-responsables dans le domaine électronique (gestion des mails, documents, photographies…).

- **Le service juridique** a créé en 2025 les premières commissions d'indemnisation amiable dans le cadre de chantiers de travaux publics importants pouvant affecter l'activité des commerçants et artisans riverains.

6 protocoles transactionnels ont été conclus dont 5 pour le chantier de l'avenue des Auréats (Valence/Portes-lès-Valence).
Le service gère en interne la grande majorité des contentieux et a rendu plus de 80 conseils juridiques formalisés aux différents services de la collectivité, dans des domaines très variés (urbanisme, construction, fonction publique, droit funéraire, propriété intellectuelle…).

- **Le service Foncier** a conduit en 2025 plusieurs acquisitions immobilières importantes, finalisées début 2026 :
- Une crèche, acquise pour la première fois sous la forme d'une VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement)
- Un bâtiment pour les nouveaux bureaux de la DSCI (Direction commune du système d'information)
- La future cuisine centrale.

Des acquisitions foncières ont également permis la réalisation de l'Espace événementiel de Romans.

Des négociations de régularisation foncière ont été menées pour la poursuite de l'aménagement de pistes cyclables sur le territoire.

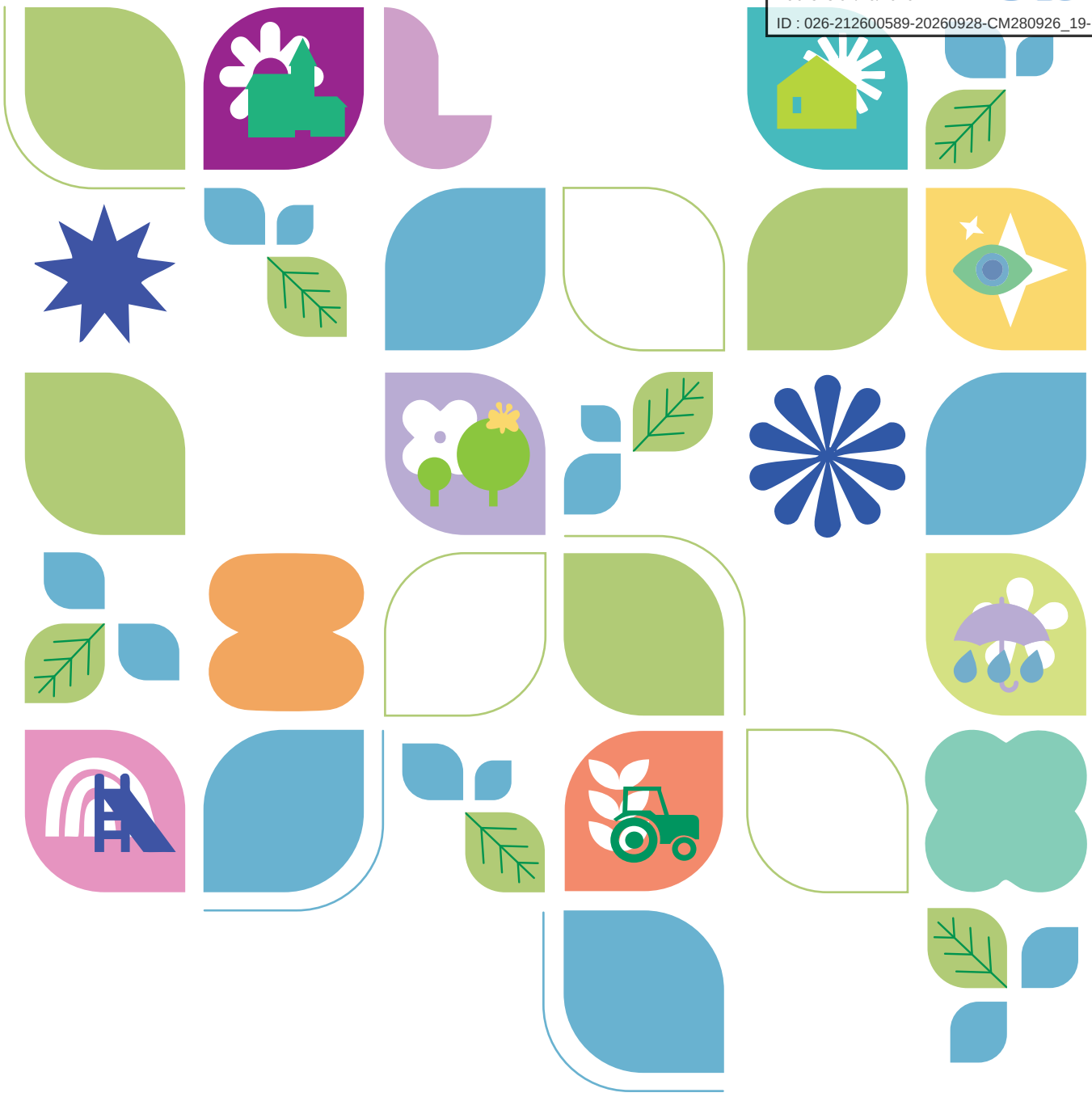
- **Le service Gestion Locative** assure le suivi des biens immobiliers de la collectivité et des occupations du domaine public. Il s'efforce de limiter la vacance des bâtiments et de les affecter à des usages d'intérêt général (services publics, associations, activités agricoles ou environnementales).

La gestion intègre des critères environnementaux : prise en compte de la performance énergétique des bâtiments, sensibilisation des occupants à la sobriété des ressources, suivi des travaux d'isolation thermique dans les copropriétés.

- **L'unité Assurances** gère les contrats couvrant les biens, les responsabilités et les activités de la collectivité. En 2025, dans un contexte de marché des assurances très tendu, le renouvellement de l'ensemble des contrats a été réalisé en dégageant une économie de près de 70 000 €.

100 000 € ont été recouvrés pour l'Agglo en 2025 et 190 000 € pour les collectivités dans le cadre de recours contre les responsables de dégradations.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_19-DE



valence romans AGGLO

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_20-DE

DÉPARTEMENT
DRÔME
COMMUNE
BOURG-LÈS-VALENCE

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 21/09/2026

Nombre de conseillers en exercice :	33	**Étaient présents :**
Nombre de conseillers présents :	28	Marlène MOURIER, Aurélien ESPRIT, Éliane GUILLON, Florian REVERDY, Nathalie JEANY, Grégoire TAFANKEJIAN, Sylvie GHARIBIAN, Stéphan TEYCHONNEAU, Danièle PAYAN, Vincent FUGIER, Camille PAOLI, Mamadou DIALLO, Maëli DUFRESNE, Tanguy GERLAND, Célia MANGOLD, Chantal BILLIET, Rachel VAQUE, William ROUCHOUZE, Nancy GUIBOUD, Wahid HAMADOUCHE, Martine IMBERT, Stéphane DJENDOYAN, Rosaline ASLANIAN-HABRARD, Christiane RANC, Maria CARLOMAGNO, Marie-Hélène MIRAMONT, Bruno ROUX
Nombre de conseillers absents :	5	
Nombre de pouvoirs :	5	
Secrétaire de séance :		
Éliane GUILLON		**Étaient absents :**
		Paolino TOLA, donne pouvoir à Mamadou DIALLO
		Wilfrid PAILHÈS, donne pouvoir à Bruno ROUX
		Frédéric TREMBLAY, donne pouvoir à Christiane RANC
		Denis CLUZEL, donne pouvoir à Maria CARLOMAGNO
		Valérie BELLEMIN, donne pouvoir à Marie-Hélène MIRAMONT

20. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 DU SYNDICAT D'ENERGIES DE LA DRÔME - SDED

Rapporteur
N. JEANY

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération Intercommunale adresse, chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

À ce titre, le conseil municipal **PREND ACTE** du rapport d'activité 2025 du Syndicat Mixte Valence Romans Mobilités.

Le conseil municipal prend acte de la délibération.

Fait à Bourg-lès-Valence, le 07 OCT. 2026

Le secrétaire de séance,

Éliane GUILLON

Le Maire,

Marlène MOURIER

DES COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

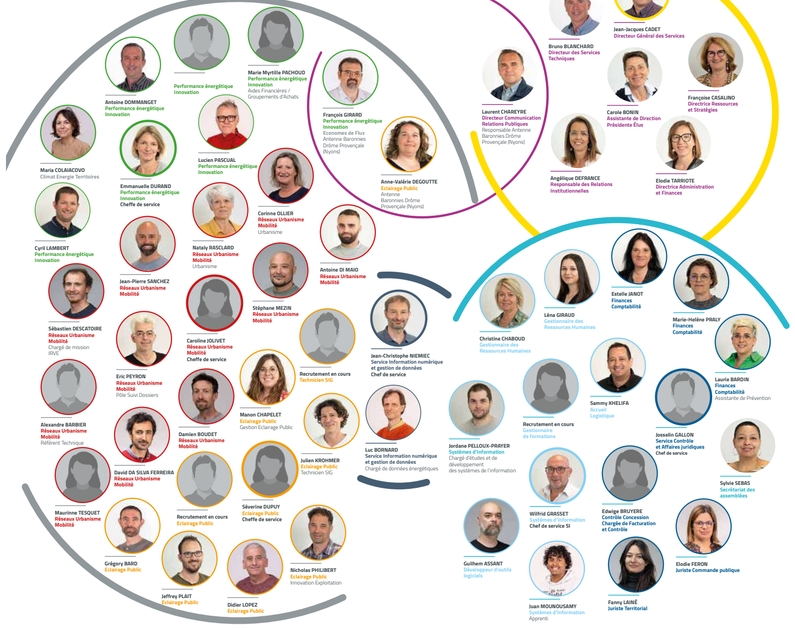
LE SIÈGE



L'ANTENNE



- Pôle Direction Générale
- Pôle Technique - Travaux
  - **Performance énergétique**
  - **Eclairage Public**
  - **Réseaux Urbanisme Mobilité**
- Pôle Information numérique et gestion de données
- Pôle Gestion - moyens généraux
  - **Administration générale - finances**
  - **Ressources et stratégies**
- Antenne Baronnies Drôme Provençale



UNE ÉQUIPE REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DE LA DRÔME


Nathalie NIESON
Maire de Bourg de Péage
Présidente


Pierre-Louis FILLET
Éclairage public et télécommunications


Valérie JOUBERT
Transition énergétique et qualité environnementale des bâtiments


Bernard PELLEGRIN
Administration générale


Jean Luc BODIN
Finances


Christelle RUYSSCHAERT
Ressources humaines et formations


Magalie VIEUX MELCHIOR
Médiation et relations usagers


Alain GALLU
Communication


Robert ARNAUD
Mobilité décarbonée

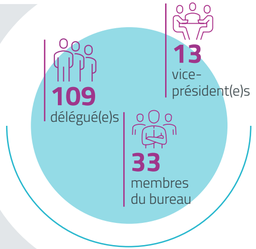

Cyril LAURENT
Distribution d'électricité et prospective


Jérôme CAIRE
Distribution de gaz et prospective


Christel FALCONE
Développement des énergies renouvelables


Jean-Michel GUALLAR
Achat d'énergie


Christine PRIOTTO
Relations avec les intercommunalités



LES MEMBRES DU BUREAU HORS EXÉCUTIF

Magali ALLOUI (territoire Valence Romans Agglo), **Jacques AUBERT** (SUZE LA ROUSSE), **David BAUDY** (territoire Porte de DrômArdèche), **Jean-Louis BEGOT** (SAINT-VALLIER), **Romain BELLET** (CREST), **Florent BERGERET** (SAINT-DONAT SUR L'HERBASSE), **Pascal BERRANGER** (CHATUZANGE LE GOUBET), **Jean-Marc BOUVIER** (territoire Val de Drôme), **Gaël BRESCIANI** (MERCUROL-VEAUNES), **Thierry CHEVRIN** (territoire Arche Agglo), **Thomas LUQUET** (territoire Dieulefit Bourdeaux), **Anthony MANENT** (territoire Montélimar Agglo), **Claude PIERAGOSTINI** (territoire Val de Drôme), **Damien POUGNARD** (territoire Valence Romans Agglo), **Patrick REYNAUD** (CHATEAUNEUF SUR ISERE), **Jean-Pierre RIPAULT** (territoire Dieulefit Bourdeaux), **Frédéric ROUX** (Com Com Vaison Ventoux), **Christian SABATIER** (PIERRELATTE), **Jean-Luc ZANON** (territoire Montélimar Agglo)



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_20-DE

Scannez moi !

Retrouvez la version complète en ligne

Le Memento 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Continuer à construire collectivement pour les années à venir

Ce Memento 2025 revêt un caractère un peu particulier puisqu'il s'inscrit dans la fin d'une mandature et à l'aube d'une nouvelle qui fait suite aux élections municipales de mars dernier.

Au-delà de l'année écoulée, objet de ce rapport qui sera complété par la version longue plus détaillée, notamment avec le contrôle des concessions, ce sont bien les 6 dernières années sur lesquelles territoire d'énergie Drôme va pouvoir s'appuyer pour l'avenir. 6 années marquées par plusieurs temps forts.

Durant la précédente mandature, nous avons renforcé notre rôle d'organisation et de contrôle de la distribution de l'électricité et du gaz, poursuivi les travaux d'électrification rurale, de renforcement et d'extension des réseaux, ainsi que les opérations d'effacement des réseaux pour préserver la qualité de vie et les paysages de nos communes.

Nous avons franchi une étape majeure avec la signature d'un nouveau contrat de concession avec Enedis voté à l'unanimité, traduisant une confiance collective dans le travail accompli et dans la vision d'avenir de nos réseaux.

Territoire d'énergie Drôme a poursuivi l'accompagnement des communes qui ont transféré leur éclairage public avec une vision moderne du sujet et ce sont aujourd'hui 180 communes qui nous font confiance.

Nous avons aussi fait évoluer notre manière de vous accompagner sur la performance énergétique de vos bâtiments publics avec des solutions plus économes et plus adaptées aux réalités climatiques.

Depuis 2 ans, avant même la crise en Iran, nous avons développé notre action sur les mobilités électriques et les bornes de recharge pour être à vos côtés dans vos prises de décisions et dans le financement de vos investissements. Ceci s'inscrit dans notre rôle d'acteur opérationnel de la transition énergétique à l'échelle départementale avec les intercommunalités.

Et puis, impossible de ne pas évoquer la crise énergétique en 2022, brutale, imprévisible, qui a frappé de plein fouet toutes les collectivités. Nous y avons fait face ensemble avec la volonté de défendre les intérêts de nos communes.

S'il fallait résumer l'action de territoire d'énergie Drôme, ce serait : protéger, accompagner, anticiper et s'adapter pour faire face aux défis énergétiques.

Avec une nouvelle équipe élue lors du comité syndical d'installation du 21 mai dernier représentant l'ensemble des territoires drômois, et fort des compétences de son personnel, territoire d'énergie Drôme est en ordre de marche pour continuer à construire collectivement pour les années à venir.

territoire d'énergie
DRÔME · SDED

- **1** Département
- **12** Territoires
- **362** Communes

TE26 Antenne Baronnies - Drôme Provençale · Énergie Rhône Vallée Producteur d'ENERGIES · Régie TE26 Érôme - Gervans · Réseau eborn

te26.fr

ROVALTAIN TGV - 3, AVENUE DE LA GARE - BP 12626 - 26958 VALENCE CEDEX 9 - CONTACT@SDED.ORG
PEPINIERE D'ENTREPRISE «LA RUCHE» - 20 ALLÉE PIERRE-LOUIS GUILLINY - ZA DES LAURONS - 26110 NYONS - ANTENNE@SDED.ORG

Memento 2025 - Comité syndical du 23 juin 2026 - Directeur de la publication : Alain Gallu
Responsable de la rédaction : Laurent Chareyre - Crédit photos : SDED - Réalisation : Signal - Saint-Marcel-Lès-Valence

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 026-212600589-20260928-CM280926_20-DE

ORGANES DÉLIBÉRANTS

6 RÉUNIONS DU BUREAU

Le bureau syndical agit dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Comité Syndical.

Le Bureau syndical comprend 33 membres désignés par le Comité.

Il approuve notamment les programmes annuels de travaux du Syndicat dans le respect des règlements et dans la limite des crédits inscrits au budget.

4 RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL



Cette assemblée délibérative réunit tous les délégués désignés ou élus pour représenter les communes.

Ces réunions sont organisées à tour de rôle dans une commune des 4 circonscriptions de la Drôme.

Le Comité est issu du renouvellement général des conseils municipaux.

La représentation de l'ensemble des communes de la Drôme (362 en 2025) se fait principalement à travers 2 groupes électoraux :

- les représentants des communes de moins de 2 000 habitants : 12 territoires d'énergie. Ces communes sont regroupées au sein de collèges dont le périmètre du territoire concerné est celui de leur intercommunalité.
- les représentants des communes de 2 000 habitants et plus. Chaque commune désigne par délibération ses délégués au comité syndical en fonction de sa population.

L'indispensable à vos projets énergie, toujours à jour !



Créé en 2024 ce guide pratique qui rassemble les principales compétences de votre syndicat d'énergie poursuit sa vocation de compagnon dans vos projets pouvant être soutenus techniquement et financièrement par territoire d'énergie Drôme avec les premières mises à jour éditées en 2025.

Avec la nouvelle mandature qui s'ouvre le guide va encore évoluer.

Plus qu'un document de communication, il est un document de travail… à conserver précieusement et à consulter régulièrement

180 COMMUNES NOUS FONT CONFIANCE pour la gestion de leur **éclairage public** ce qui représente 30 989 points lumineux et 1 676 points de commandes.



148 BORNES

296 POINTS DE CHARGE

DANS LA DRÔME AVEC NOTRE RESEAU EBORN



PATRIMOINE



ELECTRICITÉ

- Chiffre d'affaires : **154 M€**
- Patrimoine : **1 307 M€ (Valeur brute d'actifs)**
- **328 372** utilisateurs
- **19 375** producteurs
- **8 940** postes de transformation
- **17 586 km** de lignes électriques
- **2 989 GWh** consommés

GAZ NATUREL (tous contrats)

- Chiffre d'affaires : **26,8 M€**
- Patrimoine : **205 M€ (Valeur brute d'actifs)**
- **79 556** consommateurs
- **5** producteurs de biométhane
- **1 824 km** de canalisations
- **1 750 GWh** consommés

601 DOSSIERS DE TRAVAUX

POUR UN TOTAL DE **27 091 893 €** TTC D'INVESTISSEMENTS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

257 EN ÉLECTRIFICATION RURALE : *on peut noter une baisse du nombre de raccordements individuels et collectifs par rapport aux années précédentes en lien avec la conjoncture actuelle.*

- 116 raccordements - 4 896 654 € TTC
- 94 renforcements - 10 485 335 € TTC
- 21 dessertes intérieures - 898 681 € TTC
- 26 branchements collectifs - 608 868 € TTC

> **16 889 537 € TTC**

72 EN EFFACEMENT

- 8 programmes Enedis (Article 8) - 1 438 826 € TTC
- 28 programmes Face C + SDED - 3 790 591 € TTC
- 36 Telecom - 1 507 710 € TTC

> **6 788 163 € TTC**

181 EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

> **2 366 504 € TTC**

91 EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : *en 2025, 15 communes et 1 intercommunalité ont adhéré aux services d'accompagnement énergétique portant le total à 257 adhérents cumulés confirmant la progression de l'activité.*

> **1 047 689 € TTC**

12 MOIS D'ÉNERGIE

01 JANVIER

La concession électrique sous haute surveillance :
Fort du nouveau contrat de concession signé en 2022 pour une durée de 30 ans pour le service public de la distribution d'électricité qui prévoyait de renforcer la qualité du réseau par des plans pluriannuels d'investissements, avait lieu le 17 janvier une réunion à l'issue des 2 premières années.
Ce "comité de suivi" est stratégique non seulement pour faire le point sur la situation mais aussi pour actualiser les enjeux futurs en terme de qualité de distribution de l'énergie sur la Drôme dans l'optique du prochain PPI (2026-2029). Le contrôle et le suivi de la concession est en effet une compétence historique et essentielle pour le compte des 362 communes de la Drôme.



02 FEVRIER

Un partenariat réussi entre notre SEM Energie Rhône Vallée et la commune d'Albon :
Lundi 24 février avait lieu la mise en service des ombrières des parkings et de la couverture photovoltaïque de la toiture de la salle des fêtes et du gymnase.
Ce projet, porté par Energie Rhône Vallée pour la mairie, est un modèle des partenariats que notre SEM noue avec les collectivités drômoises.
Puissance installée : 486 kWc
Production annuelle : 590 000 kWh



03 MARS

Visite de la Présidente du Directoire d'Enedis Marianne Laigneau pour marquer la clôture du programme reconstruction neige 2019. Les aléas climatiques représentent pour nos collectivités un enjeu crucial qui va s'intensifier dans les années à venir. Améliorer la résilience des réseaux électriques est un engagement de tous les jours avec notre concessionnaire Enedis et les entreprises chargées des travaux de réparation comme d'investissement.
Cet épisode de neige 2019 remet en perspective toute l'importance de la solidarité et l'égalité des usagers et tous les territoires doivent bénéficier de la même qualité et fiabilité de la distribution de l'électricité



04 AVRIL



Un partenariat renouvelé entre TE26 et Energie Sans Frontières.
Parce que l'énergie c'est la vie !
La signature officielle pour 2025 a eu lieu symboliquement en mairie de Châteauneuf-de-Galaure, en présence du Maire, M. Raphaël BRUN, et d'un des bénévoles de l'association habitant la commune. Depuis de nombreuses années, Territoire d'énergie Drôme-SDED soutient la coopération décentralisée par le développement de l'électrification dans les pays défavorisés.

05 MAI

"Coordonner les actions, partager l'information et mutualiser les compétences pour concevoir et mettre en œuvre des projets en matière de planification énergétique", tel est le cœur des partenariats entre Territoire d'énergie Drôme et l'ensemble des Communautés de communes de la Drôme. Le 27 mai avait lieu la 1ère signature d'une longue série à Saint Jean en Royans avec Pierre-Louis Fillet, Président de la Communauté de communes Royans Vercors , pour acter le renouvellement de cette convention de partenariat, marquant une nouvelle étape importante pour la transition énergétique du territoire.



06 JUIN

Vertige interdit pour ces travaux de réfection des projecteurs du stade de la commune de Rochegude le 10 juin dans le cadre de notre compétence éclairage public. Avec à la clef un confort accru pour les footballeurs et pour la commune des économies d'énergie de 30%.



07 JUILLET

Sur les 600 chantiers en moyenne réalisés chaque année en électrification, éclairage public et performance énergétique. Il y en a qui se distinguent par leur ampleur, leur innovation, leur montant… C'est le cas du remplacement de la totalité de l'éclairage public de la commune de Saint Rambert d'Albon :

- Montant des travaux : 1,5 M€ HT
- 1 287 points lumineux remplacés
- Durée du projet : 15 mois
- 74% d'économie d'énergie prévue



08 AOÛT

Si on dit communément que l'été, période propice aux vacances bien méritées, est bienvenu pour **recharger ses batteries**, il en est de même aujourd'hui pour vos véhicules électriques avec notre réseau eborn et ses 2 900 points de charge répartis dans 11 départements du sud-est de la France dont 296 rien que dans la Drôme. Des usagers qui peuvent compter sur une recharge fiable et accessible 24h/24 et 7j/7



09 SEPTEMBRE

Pour une meilleure transparence sur la gestion des services publics locaux :
La CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) a été créée en vue d'émettre à titre consultatif des avis sur le fonctionnement et l'amélioration des services publics locaux ce qui lui confère un véritable rôle d'interface entre les élus et les usagers représentés par les associations. Dans les syndicats d'énergies comme nous c'est l'instance dans laquelle sont notamment présentés les CR d'activités de nos concessionnaires mais aussi les PPI (plan pluriannuel d'investissement).



10 OCTOBRE

Ce n'est rien de le dire, **territoire d'énergie Drôme est un fidèle du Congrès des Maires de la Drôme**. Et ce fut encore une belle édition en 2025 avec beaucoup de participants et d'échanges sur notre stand. C'est en effet pour nous l'occasion notamment de prendre note des demandes de nos communes concernant leurs projets ou dossiers et chantiers en cours. L'année dernière nous distribuions le 1er guide des accompagnements aux communes, un vrai outil de travail notamment pour les secrétariats de Mairie et en 2025 ce sont les 1ères mises à jour de ce guide qui étaient remises aux élus afin d'apporter le plus d'informations à nos communes. Enfin, comme les années précédentes notre SEM Energie Rhône Vallée était à nos côtés.



11 NOVEMBRE

Conférence dite de la "loi NOMé" à la DDT en fin d'année pour un bilan et perspectives des concessions électricité et gaz. Cette réunion annuelle a en effet pour objectif de présenter le travail conjoint mené par l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE) et ses concessionnaires Enedis et GRDF sur les réseaux (bilan des investissements, état d'avancement des travaux, programmation et faits marquants de l'année) en présence du représentant de l'Etat.



12 DECEMBRE

Ouverture du **dernier comité syndical de l'année** le 16 décembre à Saint-Marcel-lès-Valence.
Point important à l'ODJ le ROB Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2026. Pour rappel 4 comités sont organisés par an dans une commune d'une des 4 circonscriptions à tour de rôle.

